

BILAN 2025

- PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
- ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF EN MILIEU OUVERT - RENFORCÉ
- PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE
- CELLULE D'ECOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES
- ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE



Groupe addap13
Coopération et territoire



Sommaire

Éléments de contexte 2025.....	P. 3
Cartographie	P. 6

AXES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX.....	P. 8
Coopérations et partenariat	P. 9
Promotion de la santé physique et mentale	P. 11
Lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.e.s	P. 13
Usages des outils numériques	P. 15

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	P. 17
Les chiffres de l'activité en 2025.....	P. 18
L'activité 2025 par service	P. 22
- Centre.....	P. 22
- Sud 2	P. 26
- 13/14.....	P. 30
- 15/16.....	P. 34
- Pays d'Aix.....	P. 38
- Etang-de-Berre.....	P. 42
- Pays d'Arles.....	P. 46
- Prévention par le Sport.....	P. 50

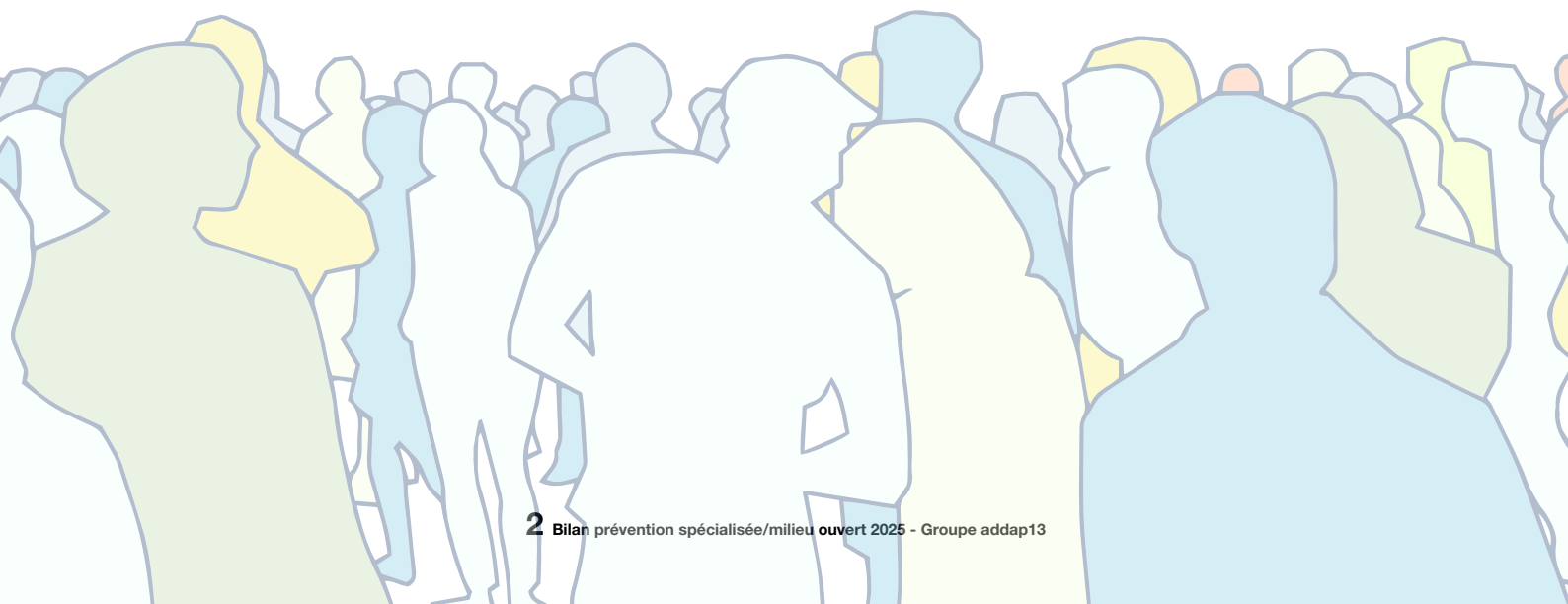
ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT -RENFORCÉ.....	P. 55
--	--------------

CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES.....	P. 65
---	--------------

PÔLE PAUVRETÉ INCLUSION SOCIALE.....	P. 69
---	--------------

RESTAURANT D'INSERTION EQUILIBRE	P. 77
---	--------------

<i>A propos de la rédaction de ce bilan.....</i>	<i>P. 81</i>
--	--------------





Éléments de contexte 2025

L'année s'est déroulée dans un contexte territorial et social profondément marqué par l'intensification des vulnérabilités, l'accroissement des besoins éducatifs et l'évolution rapide des problématiques rencontrées par les jeunes et les familles.

Sur l'ensemble des territoires d'intervention du Groupe addap13 – de Marseille aux Bassins de Salon, Miramas, Istres, Martigues, en passant par Aix-en-Provence, Gardanne, Aubagne, La Ciotat et les communes rurales – nos équipes ont été confrontées à des situations d'une complexité croissante qui exigent à la fois réactivité, adaptabilité et coopération renforcée. Les constats sont convergents : une précarité familiale, sociale et économique qui s'ancre durablement, des conditions de vie dégradées dans certains ensembles d'habitat social, l'emprise fluctuante mais permanente des économies parallèles, des phénomènes de violences diffuses ou très visibles, des parcours scolaires fragilisés dès l'école primaire, ainsi qu'une dégradation préoccupante de la santé mentale des jeunes comme des adultes. Les services observent également une augmentation notable des conduites à risques – comportements d'excès, mobilité non sécurisée, implications illicites, stratégies de survie – ainsi qu'une présence grandissante de situations d'exploitation sexuelle, notamment chez les mineures.

Face à ces enjeux, l'ensemble des services a poursuivi et intensifié son action, en appui sur les principes fondateurs de la prévention spécialisée et du Groupe addap13 : **aller vers, recherche de l'adhésion, attention à la temporalité de chacun, co-construction des accompagnements éducatifs individualisés et des actions collectives et travail en partenariat étroit avec les acteurs des territoires.** Les interventions menées en 2025 témoignent ainsi d'une mobilisation constante des équipes éducatives et pluridisciplinaires, qui ont su conjuguer en fonction de leur mission : présence sociale quotidienne, accompagnements individualisés intensifs, actions collectives structurantes et projets innovants et participatifs, dans la bienveillance et le respect des besoins.

Les sept services de prévention spécialisée ont accompagné plusieurs milliers de jeunes, en s'appuyant sur des actions complémentaires : actions éducatives en pied d'immeuble, accompagnements sur les problématiques scolaires, chantiers éducatifs comme leviers d'insertion, projets à destination des filles visant l'égalité et l'émancipation, actions thématiques autour de la citoyenneté, de la culture, de l'écocitoyenneté ou encore de la prévention des conduites à risques. Les équipes ont renforcé leur présence dans les écoles, collèges et lycées, participant activement aux dispositifs de lutte contre le décrochage, à la remobilisation des élèves et à la gestion des situations d'exclusion ou de rupture scolaire.

Le service Prévention par le Sport a consolidé son rôle structurant dans 35 quartiers prioritaires, en inscrivant le sport comme un outil éducatif, inclusif et d'accompagnement vers l'insertion. Plus de 12 000 enfants, adolescents, parents ont participé aux actions menées en 2025, à travers les dispositifs mobiles Urban Sport Truck, les complexes sportifs hors temps scolaire et des projets spécifiques tels que la préparation aux métiers de l'uniforme, l'action santé, tous en partenariat renforcé avec les structures de proximité. L'accès au sport, au bien-être et à des espaces de socialisation sécurisés constituent un levier majeur dans les dynamiques éducatives observées.

La Base de plein air du Frioul reste un outil pédagogique essentiel, permettant la remobilisation, la cohésion et la découverte du milieu naturel. Plus de 2 300 jeunes y ont été accueillis en 2025 dans le cadre de projets scolaires, éducatifs, nautiques ou de chantiers éducatifs. Ce lieu unique contribue fortement à la construction de repères positifs, au vivre-ensemble et à l'ouverture culturelle.

Le service AEMO-R a connu une année charnière avec l'extension de son habilitation et une montée en charge progressive qui permettra d'accompagner jusqu'à 250 mesures judiciaires et administratives sur plusieurs territoires du département. Les évolutions organisationnelles engagées visent à assurer un accompagnement intensif, pluridisciplinaire et adapté aux besoins des familles : interventions au domicile, travail autour de la parentalité, coordination avec les structures de santé, ateliers de sensibilisation, séjours de répit et de rupture et élaboration du projet personnalisé de l'enfant. La diversification des publics, notamment l'accompagnement des plus jeunes (dès la naissance), s'est accompagnée d'un renforcement des compétences internes et d'un travail partenarial accru avec les institutions judiciaires, le Conseil départemental, les établissements scolaires, les structures de soin et les services de protection de l'enfance.

Le Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale a été particulièrement attentif cette année aux politiques d'aménagement des territoires qui impactent les populations vivant en rue : les déplacements de populations qu'elles engendrent créent des ruptures dans les accompagnements sociaux et médicaux. La présence des équipes au quotidien, sur les différents lieux de vie (Gare St Charles, squats et bidonvilles à Aix-en-Provence et Marseille), maintient néanmoins la relation de confiance, et permet de reprendre ou recommencer le processus d'accompagnement. La complexité des situations sociales nécessite un travail en partenariat tant en matière d'accès aux droits que d'accompagnement sur différentes problématiques (santé, domiciliation, emploi, hébergement...). Ces liens sont la garantie de la qualité des accompagnements malgré des situations individuelles complexes.

La Cellule d'Écoute et d'Accompagnement des Familles a connu une dynamique de développement confirmant la reconnaissance de l'expertise éducative et sollicitée par les services de l'État dans l'accompagnement de situations complexes. L'équipe mobile pluridisciplinaire a conduit des accompagnements individualisés et familiaux visant à prévenir les phénomènes d'emprise et les dérives extrêmes et à établir un filet social. Cette démarche fondée sur l'adhésion des personnes contribue à la restauration des liens sociaux et familiaux, au travail sur les discours et au développement de l'esprit critique, notamment face aux risques numériques. L'année a également été marquée par le déploiement de deux nouvelles équipes mobiles CEAF et un appui technique aux préfetures du Vaucluse et des Alpes-Maritimes.

L'entreprise d'insertion Equilibre a poursuivi son activité (confection et livraison de repas et buffet) et développé clients et partenaires. Equilibre a su diversifier sa production sans rogner sur la qualité. Le partenariat avec la PJJ se poursuit par l'accueil de stagiaires et par le lancement de l'action sur le site des compagnons d'Emmaüs. L'insertion fait partie intégrante du projet et l'année aura été forte de parcours positifs pour nos salariés en insertion.

En 2025, **les coopérations internes** se sont également consolidées : entre les services relevant de la protection de l'enfance (Prévention spécialisée, AEMO-R, MECS MNA et APA) et avec les autres services (CEAF, Maraudes Habitat précaire). Prévention spécialisée et Maraudes aller-vers en gare doivent poursuivre le tissage du lien journée-soirée, quartiers-gare pour les jeunes les plus vulnérables et en errance. C'est aussi le renforcement d'un filet de sécurité éducatif permettant de raccrocher à un parcours de jeunes relevant encore de l'ASE et en rupture. Les services du groupe intervenant en milieu ouvert inscrivent leur action dans une dynamique interne de partage, de mutualisation, de solidarité. Cette dynamique renforce la cohérence des parcours et sécurise les transitions pour les jeunes et les familles. Ceci permet des co-accompagnements et des relais éducatifs qui prennent en compte les besoins des jeunes. Avec les services de Médiation sociale (AMCS) la prévention spécialisée partage les analyses territoriales, certaines actions collectives mais aussi l'accompagnement des apprentis qui interviennent devant les lycées.

L'ensemble des services engage des logiques de partenariats institutionnels et opérationnels avec les collectivités, les services du département (Direction Enfance Famille, DITAS notamment), les relais territoriaux de l'État, de la Métropole et de la Région ; avec l'éducation nationale et toutes les associations

qui partagent nos considérations pour l'éducatif et le social. Il est ainsi question de permettre d'inscrire les jeunes et leur famille dans un territoire et dans réseau pouvant faire ressource pour eux et privilégiant l'individualisation des parcours et l'accompagnement à l'émancipation.

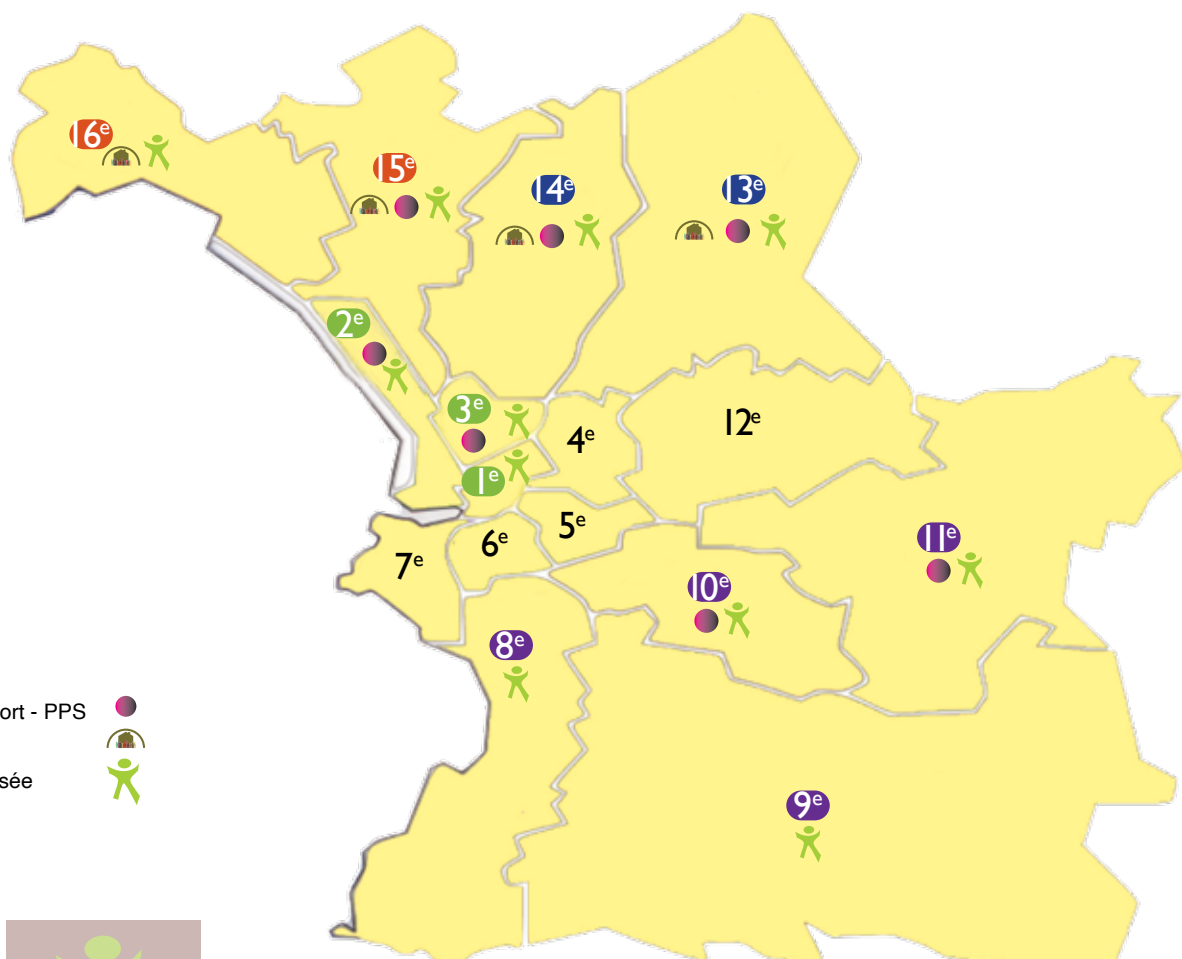
Ce bilan met en lumière des réalités essentielles : la persévérance des équipes dans un contexte parfois éprouvant, leurs capacités à maintenir un lien éducatif auprès de publics de plus en plus éloignés des institutions, leur engagement collectif tourné vers l'inclusion, la protection, la prévention des ruptures et leur faculté à innover et à s'adapter face à l'évolution constante des problématiques et du contexte.




Ce bilan témoigne de l'action de professionnels solides, coordonnés et profondément ancrés dans les territoires dans une approche bienveillante. Il rappelle l'importance de maintenir des moyens pérennes au service de missions qui restent, plus que jamais, des piliers de protection de l'enfance, de prévention spécialisée et d'accompagnement global des jeunes et des familles dans les Bouches-du-Rhône.

CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Marseille



Prévention par le sport - PPS 
 AEMO-R et AED-R 
 Prévention Spécialisée 



SERVICE MARSEILLE CENTRE

1^{ER} ARRONDISSEMENT

Belsunce, C. Pelletanr, les Carmes, halle Puget, Noailles, Cours Julien, Haut Canebière, Longchamp.

2^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Joliette, Panier, Frioul.

3^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Kleber, St. Mauraont, Bellevue, Félix Pyat, Belle-de-Mai, Racati, Turenne, Bel Horizon, Fonscolombes.

SERVICE MARSEILLE SUD, EST, AUBAGNE, LA CIOTAT

Base de service : 73 bd. de St. Marcel
 13011 Marseille
 04 91 23 3642
service.sud.est.laciotat@addap13.org

8[°] ARRONDISSEMENT

La Verrerie, Montredon

9[°] ARRONDISSEMENT

La Cravache, Sévigné, Le Trioulet

10[°] ARRONDISSEMENT

La Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup

11[°] ARRONDISSEMENT

La Valbarelle, Les Néréides Bosquet, Les Escourtaines, Montgrand, Air Bel, La Rouguière

SERVICE MARSEILLE 13[°]/14[°]

Base de service : 10 avenue A. Ansaldo, Pôle de service Les Flamants 13014 Marseille
 04 91 66 57 05
service.13.14@addap13.org

13[°] ARRONDISSEMENT

La Renaude, Les Ballustres, Malpassé (11 cités), La Marie, Les Olives, Frais Vallon, Petit Séminaire, La Bégude, Le Clos, Val Plan

14[°] ARRONDISSEMENT

Saint Joseph, Micocouliers, Paternelle, Les Flamants, Les Iris, Le Mail, La Busserine, Le Merlan Picon, Font Vert, Maison Blanche, Les Rosiers, Le Canet

SERVICE MARSEILLE 15[°]/16[°] SEPTÈMES LES VALLONS

Base de service : 9 rue du Laos 13015 Marseille
 04 91 03 14 66
service.15.16@addap13.org

15[°] ARRONDISSEMENT

Les Bourrelly, La Solidarité, La Granière, Kalliste, La Savine, Le Castellas, Bassens, Les Ayalades, La Viste, Campagne Lévêque, La Cabucelle, Les Crottes, La Bricarde, Plan d'Aou

16[°] ARRONDISSEMENT

L'Estaque, La Castellane, Consolat Mirabeau

Prévention spécialisée / Milieu ouvert Hors Marseille



AEMO-R et AED-R
(ressort des tribunaux
Tarascon et Aix-Nord).



Prévention Spécialisée



SERVICE PAYS D'AIX

25 quartiers - 6 communes
Base de service : 3 rue Charloun
Rieu Epi 1 Jas de Bouffan 13090 Aix-
en-Provence - 04 42 20 27 85
service.pays.aix@addap13.org

AIX-EN-PROVENCE

Jas de Bouffan
Encagnane, Corsy
Aix Nord, Saint Eutrope,
Tivoli, Besson
La Pinette, Beauregard
Centre Ville

GARDANNE

Biver, centre-ville, Logis Notre Dame

MARIGNANE

VITROLLES

LES PENNES MIRABEAU

PERTUIS

Métropole AMP

MANOSQUE (04) - UST

SERVICE ETANG DE BERRE

20 quartiers - 5 communes
Base de service Allée E. Degas Para-
dis St Roch Bât C9 13500 Martigues
04 42 49 39 50
service.etang.berre@addap13.org

MARTIGUES

Paradis Saint Roch,
Boudème,
Canto Perdrix,
Notre Dame des Marins,
Croix Sainte,
Centre Ville

ISTRES

Le Prépaou,
Centre-Ville, Échoppes

PORT-DE-BOUC

Les Aigues Douces,
Les Amarantes
Les Comtes,
Tassy, Bellevue

MIRAMAS

Maille 1-2, La Carraire,
Les terrasses, les Ruches,
La Rousse, Le Mercure, Molière,
Les Echoppes.

SALON-DE-PROVENCE

Bressons, La Monaque
Centre-Ville, Canourgues

BERRE L'ETANG

SERVICE PAYS D'ARLES

11 quartiers - 5 communes
Base de service : Place Georges
Brassens 13310 Saint Martin de Crau
04 90 47 42 40
service.pays.arles@addap13.org

ARLES

Barriol, Griffeuille,
Trébon

CHATEAURENARD

TARASCON

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

SERVICE MARSEILLE SUD, EST AUBAGNE, LA CIOTAT

24 quartiers - 3 communes

AUBAGNE

Le Charrel, Tourtelle
LA CIOTAT
Fardeloup, Centre,
L'Abeille, Matagots

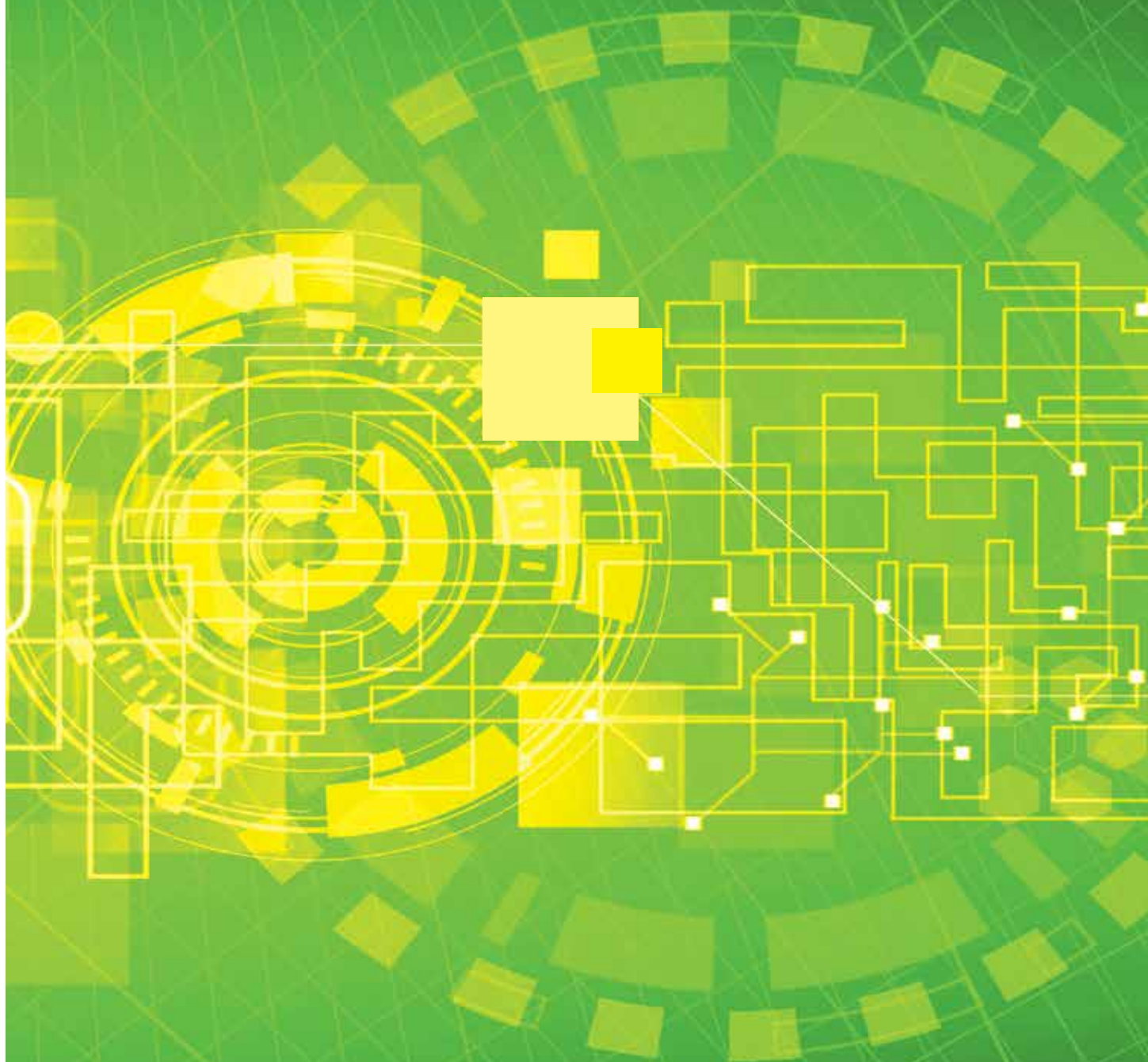
SERVICE MARSEILLE 15°, 16° SEPTÈME LES VALLONS

17 quartiers - 2 communes

SEPTÈMES LES VALLONS

Gavotte peyret

Axes de travail transversaux



COOPÉRATIONS INTERNES ET PARTENARIATS

Des liens indispensables entre acteurs autour des enfants, adolescents pour la continuité et la cohérence éducative.

L'action éducative et sociale qui s'exerce en milieu ouvert repose au-delà des savoirs faire spécifiques des professionnels, sur la diversité et la solidité du réseau partenarial. Au sein du Groupe addap13, nous avons par ailleurs l'avantage de développer des missions différentes qui peuvent utilement se compléter pour accroître la continuité des parcours d'une part et la possibilité de construire des réponses adaptées aux plus juste des besoins des publics, enfants, adolescents, parents, d'autre part. L'action de prévention spécialisée, cœur historique de nos interventions passe nécessairement par une bonne connaissance des ressources des territoires et le développement constant des liens avec tout type d'acteurs.

Partenariat

Le développement du réseau partenarial est une préoccupation constante de l'ensemble des équipes, notamment du fait de la complexification de certaines situations individuelles mais aussi pour répondre toujours au plus près des besoins des personnes accompagnées. Par ailleurs, la prévention spécialisée repose sur une intervention ancrée dans les territoires.

Nos équipes développent donc constamment leurs liens avec des partenaires institutionnels, associatifs, autant au niveau micro-local que national (CNLAPS, CNAMEO). Chaque mission du Groupe développe son réseau de ressources locales, mais pas seulement toujours pour répondre au plus juste des demandes, des besoins des jeunes, des parents et des territoires. Certains types de partenaires sont inhérents à l'action (établissements scolaires dont les collèges), d'autres thématiques sont en augmentation notamment la santé que nous traitons de manière spécifique.

- ⇒ **Scolarité** : L'éducation nationale sous la forme des liens privilégiés avec collèges, lycées, et les écoles primaires où les liens sont en augmentation. Également les Cités éducatives.
- ⇒ **Insertion professionnelle** : France travail (POEI par exemple) ; Association positif, Ciotat Initiative emploi, Association Viens voir mon taff, Mission

locale, organismes de formation dont le Greta, Maison de l'apprenti, entreprise intermédiaires et d'insertion...

- ⇒ **Accès au droit, Citoyenneté, Justice** : PJJ, CCAS,
- ⇒ **Culture** : Théâtres, associations culturelles, médiathèque.
- ⇒ **Loisirs** : Centres sociaux,
- ⇒ **Sport** : les ligues (voile, basket...) et associations sportives (Canaille skateboard club, Marseille Rainbow, Marseille Ping, Accro martial, Open 3...), Maison municipale d'animation (les Aygalades), Médanse 13, Dojo (Bricarde)...
- ⇒ **Cadre de vie & habitat** : bailleurs sociaux, association de locataires, Association Appart à Martigues.
- ⇒ **Institutionnel** : Etat, Département (dont les services ASE), Métropole, Communes et services spécifiques : Politique de la ville, CLSPD.
- ⇒ La santé fait l'objet d'une fiche dédiée, comme la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Ces liens viennent se concrétiser par des conventions et/ou des protocoles d'accord techniques.

Coopérations internes

Les liens entre les missions portées par le Groupe addap13 génèrent de réelle plus-value à la fois sur le plan institutionnel que des projets collectifs menés ou encore pour des situations individuelles nécessitant une ou des interventions conjointes. Les liens sont multiples, les territoires sont souvent communs et les publics peuvent rencontrer dans une même journée des professionnels des différentes missions :

Les 7 services de **prévention spécialisée** (140 points de travail) ; le **service prévention par le sport** (3 types d'actions sur 35 territoires), le service **AEMO-R** (250 familles concernées simultanément dans le département), la **MECS MNA** (5 unités collectives et 3 unités d'hébergement diffus), la médiation **AMCS** (collèges, lycées, QPV, en ERP et transports publics), le **Pôle pauvreté et inclusion sociale** (2 équipes de maraudes).

La Base de plein air du Frioul (équipement de prévention spécialisée) fonctionne de manière ouverte en direction de l'ensemble des missions du groupe et particulièrement les services exerçant en protection de l'enfance.

La **Cuisine Equilibre** grâce à son offre adaptable livre des gouters journaliers à PPS, des buffets à la demande pour tous les services qui passent commande, en plus des livraisons quotidiennes vers les services d'hébergement collectifs (dont l'AMAPE) du Groupe.

Les services peuvent faire appel à l'entreprise multi-services (EI) de l'**AIAES** pour des actions ponctuelles d'entretien des locaux.

Modes d'actions mis en œuvre

La présence simultanée dans des territoires identiques d'intervenants portant diverses missions et apparentés au Groupe, permet de croiser les regards, de lutter contre l'isolement, de se répartir les actions et de densifier la teneur de certaines réponses.

- ⇒ **La dimension individuelle** : lien entre la prévention spécialisée et l'AEMO-R pour certaines situations ; entre la maraude aller-vers en gare et l'APA, le service prévention spécialisée du Pays d'Arles.
- ⇒ **Insertion professionnelle** : orientation vers le service PPS pour un service civique, participation des équipes à un Forum emploi, lien privilégiés avec les conseillers mission locale.

⇒ **Accueil et orientation des publics** : orientation de lycéens en difficulté vers les éducateurs de prévention spécialisée. Proposition de mise en contact dans le cadre d'un accompagnement avec un partenaire spécialisé dans un domaine.

⇒ **Continuité éducative et cohérence des parcours** : lien *ante* ou *post* mesure d'AEMO-R avec la prévention spécialisée.

Pour des actions collectives :

- ⇒ Présence des équipes de prévention spécialisée lors des UST et/ou HTS du service PPS.
- ⇒ Visant au développement partenarial : appel à la connaissance fine des équipes de prévention spécialisée d'un territoire.

Axes d'amélioration

L'interconnaissance entre missions portées par un même groupement associatif doit être en permanence entretenue et travaillée, de la même façon cet axe est central en direction des partenaires.

Les coopérations internes comme les partenariats portent autant sur les accompagnements éducatifs individuels, les actions collectives, que les diagnostics de territoires, en fonction des missions et des problématiques des diverses équipes portées par le Groupe addap13.

PROMOTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Des difficultés d'accès aux soins, des besoins et des demandes qui s'amplifient dans un contexte de rareté de l'offre.

La santé est repérée comme centrale et de plus en plus complexe à tous les points de vue : accès sur le plan administratif, adhésion à la démarche de soin par des adolescents, présence de ressources disponibles et/ou adaptées aux besoins repérés et exprimés. La diversité des missions du Groupe addap13, en direction des publics précarisés, en marge des dispositifs et/ou rétifs et avec lesquels les équipes engagent des accompagnements, des liens de confiance nous amène à agir pour l'accès aux droits, la prévention et la construction de parcours en fonction des besoins et des demandes des publics.

Une organisation interne

Tous les professionnels concourent à la qualité des accompagnements et pour répondre à cet enjeu, l'ensemble des équipes des services du Pôle Prévention spécialisée/Milieu ouvert sont pluriprofessionnelles. Certaines (AEMO-R, Maraude mixtes) intègrent des personnels de santé (IDE et auxiliaire de puériculture) et/ou des psychologues. Nous proposons en outre, dans le plan de développement des compétences, des sessions de formations à destination de tous les professionnels. Cette année, des sessions ont été ouvertes pour les modules : Premiers secours en santé mentale (module jeunes), Prévention de l'intention suicidaire, Eléments de psychopathologie des adolescents. Les équipes, grâce à leur réseau partenarial peuvent déclencher des sessions de sensibilisation qui leur sont adaptées. Citons ici, la formation interpartenariale : de sur les Premiers secours en santé mentale piloté par le service Pays d'Arles en 2025.

Réseau et partenariat dans le champ de la santé

L'enjeu de solidité et de diversité du réseau partenarial est important et les équipes s'emploient au quotidien à son développement, en lien souvent avec l'émergence de nouvelles problématiques. Ce réseau de partenaires concerne les aspects du soin (physique, psychique), de la prévention et de l'accès aux droits et aux soins. La coordination en interne et avec les partenaires permet d'accroître la cohérence des accompagnements et favorise l'autonomie des jeunes et des familles.

Les différentes équipes développent des liens avec :

- ⇒ APHM dont les PASS, l'APHM Mobile, la PASS Mère-Enfants de l'Hôpital Nord, le service gynécologie de la Conception, l'hôpital Valvert l'hôpital de Martigues (équipe mobile), les CMP (dont Pythéas) et CMPP, Pujet Bis, association AAI.
- ⇒ La MDA Marseille et la MDA Nord, Addiction Méditerranée, Tous albatros, Espaces Santé jeunes, Maréposa Imaje santé,
- ⇒ MDS, établissements scolaires dont les assistantes de service social et les infirmiers scolaires.

Accès et parcours de soin

La santé sous ses différents aspects est un élément primordial du respect des droits des personnes et les professionnels des différents services concourent à la mise en place d'un parcours de soin le cas échéant. Les équipes travaillent sur le refus de soin, les représentations négatives, les craintes et l'absence d'informations. Pour nombre d'adolescents, de jeunes majeurs, d'adultes (parents ou non) l'accès et la cohérence de leur parcours de soin sont à (re)-construire et nécessitent un accompagnement adapté, notamment du fait de cumul de problématiques et d'insuffisance des structures de soin. Souvent, les équipes travaillent à l'accès aux soins par le biais de **l'établissement des documents administratifs** nécessaires (attestation de droits, carte vitale). Au niveau individuel, il peut être proposé une entrée dans le soin par le biais de dépistage (CEGIDD) ou d'un bilan de santé (Césam13). L'ensemble de ces démarches, ne peut être entrepris sans consentement de la personne et de ses parents lorsqu'il est mineur. **Les chantiers éducatifs** (prévention spécialisée), **les sorties et séjours** sont des supports pertinents pour aborder cette dimension (par le biais par exemple de la fiche sanitaire de liaison). Ils peuvent permettre d'ouvrir aux échanges sur les besoins, d'amorcer des bilans, d'initier des projets collectifs de prévention.

Le bien-être et la santé mentale

Cette dimension est repérée par l'ensemble des équipes comme en dégradation ces dernières années, les publics (adolescents, parents, adultes) expriment lors des accompagnements leurs souffrances. Les problématiques rencontrées concernent principalement le

mal-être psychique, l'anxiété, les troubles du comportement, les difficultés de gestion des émotions, ainsi que des conduites à risques (consommations, violences, mises en danger). Par ailleurs, l'accès aux soins de la santé mentale est souvent compliqué à la fois du fait de représentations négatives et de la pauvreté des ressources dans certains territoires. Les psychologues AEMO-R et maraudes mixtes adaptent leur proposition aux capacités des jeunes d'adhérer ne serait-ce qu'à la rencontre avec ces professionnelles, intégrées aux équipes. Le service Etang-de-Berre met en place en partenariat avec la MDA Nord, l'action **Psy de rue** pour établir le lien avec des jeunes rétifs ou méconnaissant cette ressource.

La dimension de la prévention en santé

La préparation des activités collectives avec les jeunes permet de mettre en travail les sujets de l'équilibre alimentaire, le sommeil, la pratique d'une activité sportive et la lutte contre la sédentarité. En prévention spécialisée, de plus en plus de projets collectifs comportent une dimension de prévention en santé et/ou visant un mieux-être psychique :

- ⇒ des groupes d'expression thématique, en lien ou non avec des partenaires dont groupes de paroles avec les filles,
- ⇒ des ateliers collectifs thématiques dans les collèges, lycées, durant la pause méridienne, dans les centres sociaux,
- ⇒ des projets spécifiques : aisance aquatique.
- ⇒ Le service PPS a en 2025 poursuivi les interventions UST adaptées à la Clinique des trois cyprès en contribuant aux soins des jeunes accueillis par le biais d'une pratique sportive adaptée. Le projet PAD est en lien avec l'APHM hors des murs (accompagnement des publics en obésité morbide).

La santé sexuelle est abordée à la fois sous l'angle individuel et d'accès aux soins (premières consultations gynécologiques, dépistage) comme sous la forme d'ateliers d'expression notamment avec le Planning familial ou en interne d'un service. Ainsi, une psychologue et une éducatrice de l'AEMO-R ont animé deux ateliers de sensibilisation autour des idées suicidaires (7 jeunes) et un atelier avec quatre jeunes filles autour du bien-être, du « prendre soin de soi » pour redonner confiance et se valoriser. Ces actions collectives visent à renforcer les compétences psychosociales des participants, libérer la parole, amorcer la réflexion.

Les équipes des services construisent et entretiennent un réseau local et spécifique pour répondre aux problématiques rencontrées par leurs publics.

En ce sens, elles participent à :

- ⇒ Des collectifs des acteurs de la santé dans les secteurs des 2^e /3^e, 1^{er} /7^e et 9^e /10^e)
- ⇒ Des Commissions santé organisées par le service municipal de la Direction opérationnelle de la prévention et des politiques contractuelles CLSPD/R – Politique de la ville à Marignane.
- ⇒ Des Temps de travail visant la mise en place d'ateliers de sensibilisation santé dans le cadre du projet de APRS à Vitrolles.
- ⇒ Un Travail avec l'équipe du Point écoute Famille de Marignane.
- ⇒ Aux réunions des établissements scolaires (collèges).
- ⇒ La préparation de l'implantation de l'équipe mobile santé MDA.

Les addictions

Les équipes des services constatent une augmentation des consommations de substances psychoactives (cannabis, alcool, protoxyde d'azote, drogues de synthèse). Le phénomène de l'addiction est aussi repéré dans l'usage des écrans et réseaux sociaux. Les situations de précarité économique, familiale, d'errance et/ou de désaffiliation sociale ont un impact sur la capacité des jeunes à prendre conscience des risques sanitaires et psychiques que leurs pratiques leur fait courir. L'accompagnement individuel est complété par la mise en place d'actions collectives à visée préventive par les équipes de Prévention spécialisée notamment.

Les axes d'amélioration

Les besoins en santé sont à ce stade plus importants que les ressources internes et partenariales mobilisables, notamment pour des publics cumulant des problématiques psychiques (carences), d'usages de drogue et de craintes quant au soin. Le repérage précoce des situations de souffrance est à renforcer. Certains besoins en santé, sont difficilement couverts notamment du fait de la faiblesse de l'offre de service pour les bilans cognitifs, la rééducation (dont l'orthophonie), les délais de traitement des dossiers MDPH, la saturation des dispositifs de droit commun. Les équipes travaillent à développer des lieux ressources et les liens dans le champ du handicap et des prises en charge adaptées, notamment en lien avec le maintien en scolarité. Avec la dégradation du sentiment de bien-être des enfants, adolescents et des parents, les formations complémentaires d'une part et le développement du réseau partenarial d'autre part sont à poursuivre.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR.E.S

Entre tabou et banalisation, des risques d'emprise et des mises en danger pour les adolescent.e.s.

Le Groupe addap13 déploie des missions de Protection de l'enfance qui s'adressent à des enfants, adolescents, jeunes-majeurs et dans certains cas leurs parents mais aussi des missions complémentaires s'adressant aux jeunes et aux familles. Depuis plus d'un an, l'ensemble du groupe s'est saisi de la problématique de l'exploitation sexuelle des mineur.e.s et a mis en place un groupe de travail transversal. En effet, du fait de la variété des missions mises en œuvre, les professionnels peuvent être amenés à repérer, à accompagner des personnes (mineures ou majeures) en situation de prostitution ou en risque de l'être.

Instances de réflexion

⇒ **Groupe de travail partenarial – « repérer, sensibiliser et former »**

Le Comité Départemental de Protection de l'Enfance, dans le cadre de l'action de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, a mis en place des instances partenariales sous forme de quatre groupes de travail dont : la Santé, l'Hébergement, l'accompagnement et la prise en charge, et Police/justice. Le Groupe addap13 participe en coanimant celui portant la thématique « repérer, sensibiliser, former » avec l'Amicale du Nid. Pour chaque thème, il s'agit de faire l'état des lieux de l'existant, les besoins identifiés par les acteurs concernés, et les réponses possibles.

Le groupe de travail propose de réaliser une fiche réflexe de repérage, à destination des professionnels : Qu'est-ce qui est observé – Que repère-t-on ? Quelles questions sont à poser ? Comment évalue-t-on l'exposition au danger ? Vers qui le professionnel peut se tourner pour la prise en charge de la situation ?

⇒ **Groupe de travail interne**

Ce dernier réunit l'ensemble des missions portées dans le groupement associatif dont les MECS, l'AEMO-R, la Mise à l'abri et évaluation des mineurs non accompagnés, la Prévention spécialisée, les Maraudes mixtes, les Médiations sociales, la CEAJ. En fonction de leurs missions, les équipes, interviennent plutôt dans le champ de la prévention et/ou dans celui de l'accompagnement des mineur.e.s victimes. La mise

en place de cet espace, vise à permettre d'échanger sur les pratiques, questionner et élaborer en commun les postures professionnelles bienveillantes et adaptées afin de construire une culture commune. Il fait le lien entre les participations au groupe partenarial et la variété et la densité des missions mises en œuvre par les différents services.

⇒ **Formation des professionnels**

Des formations sont accessibles *via* le plan de développement des compétences, et d'autres sont directement mises en place par le biais du réseau partenarial propre à chaque équipe. Cette démarche répond à la fois aux besoins repérés des publics et à la demande des professionnels de parfaire et poursuivre leurs réflexions techniques et éthiques sur ce sujet. Dans ce sens, le service AEMO-R participe à l'organisation des prochaines journées nationales CNAMEO sur ce thème.

Aspect préventif

⇒ **Groupe de travail partenarial – « repérer, sensibiliser et former »**

Au quotidien de leur travail, les équipes sont attentives aux signaux faibles pouvant apparaître chez certain.e.s adolescent.e.s donnant des indications sur de possibles glissements (fugues, changement de typologie de vêtements, perte de repères temporels...). Ces observations sont facilitées par la pratique du travail de rue (prévention spécialisée), de la présence dans des lieux sensibles (Maraudes Aller-vers en gare St. Charles) et la densité des accompagnements de l'AEMO-R. Les équipes développent des espaces de paroles et d'échanges sur la vie affective et sexuelle, permettant de mettre au travail les représentations sur la place et rôle des filles et des garçons (dans l'espace et la vie publique, les relations). La dimension du consentement est également abordée, comme la santé sexuelle (dépistage, suivi gynécologique) et les violences, dont l'emprise.

Des projets éducatifs à dimension collective sont développés par les équipes pluriprofessionnelles, permettant en outre des approches multidimensionnelles :

Prévention spécialisée :

- Projet fille-et féminité : espaces de paroles thématiques : consentement, relation filles-garçons.
- Les activités collectives régulières de l'équipe de grande soirée apparaissent comme un réel appui à la rencontre et l'amorce de relation de confiance avec des publics vulnérables, en rupture et très rétifs.
- Les ateliers thématiques dans les collèges et ou avec des associations partenaires : groupes de paroles sur la vie affective et sexuelle, le consentement, la sexualité.

Aemo-R :

- Atelier autour des menstruations : une séance en coanimation avec l'Association cœur de cagoles autour du jeu de société les règles du jeu, avec quatre jeunes filles.
- Atelier vie affective et sexuelle : deux ateliers de sensibilisation menés par la psychologue par groupe de quatre jeunes à chaque fois.

Maraudes Habitat précaire et Aller-vers en gare

- A Aix-en-Provence et Marseille travail en étroite collaboration avec les PMI via des actions collectives sur les bidonvilles, autour de la santé de la femme et des nourrissons, permettant ensuite une prise en charge individuelles en PMI.
- Travail engagé avec le CPEF d'Aix en Provence a permis la mise en place de groupe de parole avec de jeunes adolescents (filles et garçons, en groupe mixte ou non) sur la question du genre, du consentement et de la sexualité.

Accompagnement des jeunes victimes

Les équipes constatent que le risque d'exploitation sexuelle est d'autant plus fort pour les personnes dont enfants et adolescents vulnérables, du fait de leur âge, de leur situation familiale et économique, de leur bien-être. C'est pourquoi les équipes sont attentives pour repérer des facteurs de risque tels que le décrochage scolaire, les ruptures familiales, l'errance, l'isolement,

les conduites à risques ou certaines formes de dépendance affective ou matérielle.

Qu'il s'agisse des équipes de maraudes mixtes, de l'AEMO-R ou de prévention spécialisée, les situations de prostitution sont existantes et accompagnées dans la mesure de l'adhésion et des possibilités actuelles. Il peut s'agir de mettre à l'abri des jeunes majeures (Maraudes) parfois hors du département, de travailler en lien avec les lieux de placement d'adolescent.e.s en fugues, de signalement (ou lien avec les MDS) ou de notes rédigées dans le cas de mesure en cours (AEMO-R). a Maraude Aller-vers en gare travaille au repérage et à l'accompagnement (en vue d'une orientation) des jeunes en risque ou en situation de prostitution. La majorité des jeunes rencontrés (filles essentiellement) ont ou ont eu ces pratiques dans le cadre de stratégies de survie. Il s'agit alors de leur proposer un travail axé sur la santé (psychique et physique), en lien avec la prise de produits, qui est souvent présente. L'équipe propose également un accompagnement leur permettant de sortir de l'errance et de la recherche de satisfaction des besoins primaires. L'équipe travaille en partenariat pour de la mise à l'abri puis intervenir en co-accompagnement. Chaque situation est singulière et demande aux équipes d'adapter son accompagnement dans une approche bienveillante et protectrice. Le repérage de situation d'emprise, d'exploitation sexuelle passe par les observations que font les différents membres des équipes, parfois des partenaires et qui portent sur le comportement des jeunes. En effet, ce sont rarement les victimes elles-mêmes qui parviennent à aborder le sujet. Parfois l'adolescent.e peut en parler, spontanément, dans le cadre d'une relation de confiance établie avec un ou plusieurs professionnels de l'équipe (éducateur, psychologue, infirmière). Il s'agit alors de recevoir cette parole par une posture de non-jugement.

Les axes d'amélioration

Les équipes souhaitent poursuivre les actions de formations de sensibilisations qui sont des soutiens dans la construction de leur posture professionnelle.

Un travail sur la rédaction des informations préoccupantes, notes et alertes sera mis en place en 2026.

USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES

Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.

En 2025, le Groupe addap13 a engagé une recherche-action qui s'adresse à l'ensemble de ses professionnels. Cette démarche vise à comprendre les usages du numérique dans nos pratiques professionnelles, d'en mesurer les enjeux et de poser un cadre de travail partagé.

Il s'agit ici d'articuler le fait que le numérique n'est ni un risque à ignorer ni une solution à subir, mais un outil à penser collectivement, dans un cadre clair, évolutif et partagé.

Organisation de la démarche

La recherche-action est menée en direction de l'ensemble des professionnels du Groupe.

Afin de garantir son efficacité et son ouverture à l'ensemble des professionnels du Groupe, un comité technique a été constitué.

Le Comité technique assure :

- ⇒ Le pilotage méthodologique et opérationnel.
- ⇒ L'animation des groupes de travail.
- ⇒ La coordination du comité technique (COTECH),
- ⇒ L'articulation entre les groupes des groupes, le Cotech et le comité de pilotage.

Composition du comité technique

Le projet repose sur le Comité technique, composé de représentants des services :

- ⇒ De prévention spécialisée : Étang de Berre, Pays d'Aix, Pays d'Arles, 13/14, 15/16 et Prévention par le sport.
- ⇒ Du pôle hébergement : MECS MNA.
- ⇒ De la CEAF.
- ⇒ De l'AMCS.
- ⇒ Les fonctions support du siège social : service Informatique-Logistique-Achats-Sécurité-IT, service juridique-Vie associative et les Ressources humaines.

Cette composition garantit une approche croisant enjeux éducatifs, institutionnels, juridiques, RH et numériques, et favorise une dynamique collective à l'échelle du Groupe addap13.

Actions menées

Phase 1 - diagnostic sur la période 2024-2025

La phase 1 avait pour objectif de dresser un état des lieux des pratiques numériques au sein de l'institution.

- ⇒ Enquête flash à destination de l'ensemble des salariés du Groupe addap13 : 320 répondants.
- ⇒ Analyse quantitative et qualitative,
- ⇒ Deux restitutions (plénière cadre et Assemblée générale).

Ceci a permis de recueillir les pratiques à l'œuvre, les questions quant aux usages professionnels des différents outils.

Les professionnels expriment un besoin de : repères, de formations et d'accompagnement afin de sécuriser des pratiques en construction.

En effet, le cadre institutionnel existant est parfois peu connu ou perçu comme insuffisamment adapté aux réalités du terrain.

Phase 2 - approfondissement 2025

- ⇒ Inventaire des outils et cadres institutionnels existants.
- ⇒ Focus group : 36 participants de différents services et missions.
- ⇒ Intégration des retours d'expérience nationaux : atelier numérique lors des journées nationales de la prévention spécialisée CNLAPS, novembre 2025.

Ceci a permis d'identifier un décalage entre les outils institutionnels existants, leur appropriation et les usages réels sur le terrain et de fait la nécessité de la mise à jour d'un cadre commun et de son adaptation à la spécificité de certaines missions.

Des besoins différents se font jour d'une part la/les posture.s professionnelle.s pour l'usage des réseaux sociaux dans le cadre des interactions des professionnels avec les publics accompagnés et d'autre part l'usage et la diffusion des outils numériques collaboratifs et le développement de l'intelligence artificielle. La réflexion devant impérativement intégrer les besoins des publics (enfants, adolescents, parents...) comme priorité.

phase 3 - 2026

Le comité technique a soumis au comité de pilotage les premiers éléments d'analyse et les axes de travail de la dernière phase. Il est désormais nécessaire de passer d'un diagnostic à une phase de structuration et de sécurisation des pratiques. Ce sera l'objet de la phase 3.

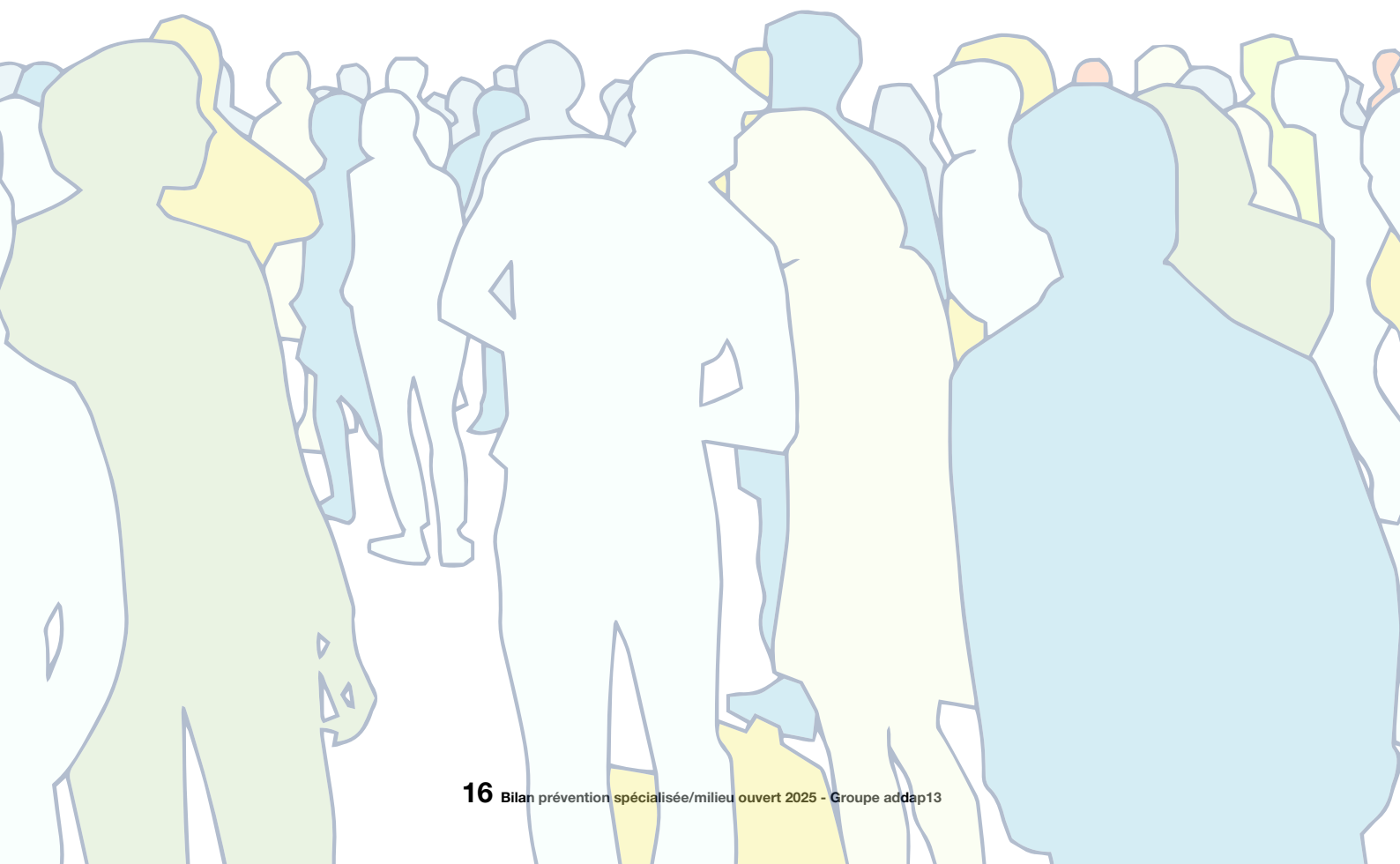
Les enjeux retenus sont de sécuriser, professionnaliser

et accompagner les usages numériques, au service de nos missions.

Axes de travail

- ⇒ Construire un référentiel de bonnes pratiques numériques (Vade-mecum) ;
- ⇒ Veiller à la protection à la fois des professionnels, des publics et de l'institution.
- ⇒ Clarifier les usages des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.

La méthode retenue repose sur l'association de l'ensemble des professionnels à la suite de la démarche, par la mise en place de groupes de travail thématiques.



Prévention spécialisée



Les chiffres de l'activité de prévention spécialisée en 2025

Les équipes éducatives des 7 services de prévention spécialisée, répartissent leur temps de travail afin de mettre en œuvre leur mission :

- Aller-vers dans les lieux et aux heures de présence des jeunes en risque de marginalisation.
- Comprendre le fonctionnement de leur territoire d'intervention, les forces et les faiblesses.
- Proposer des accompagnements éducatifs individuels et collectifs.
- Développer et entretenir un réseau partenarial riche et diversifié.

● Répartition du temps de travail des équipes des 7 services

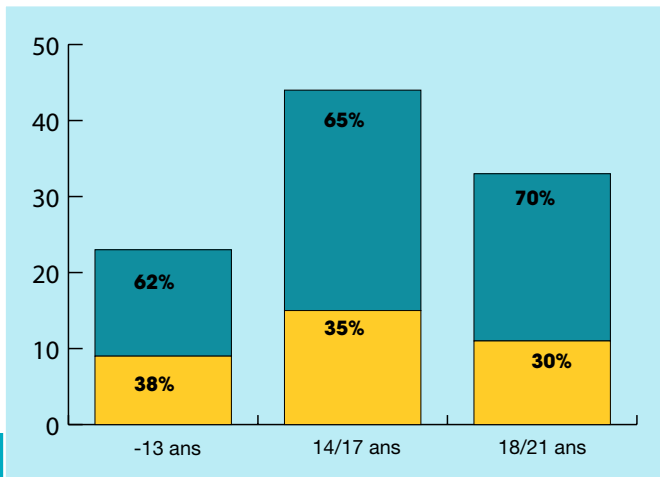
Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
26 %	40 %	27 %	7 %

● Les accompagnements éducatifs

L'accompagnement éducatif de prévention spécialisée est spécifique en ce qu'il s'agit d'accompagner au sens de la loi 2002-2, sans contrainte (libre adhésion), sans cadre formel (absence de mandat nominatif) et dans la durée.

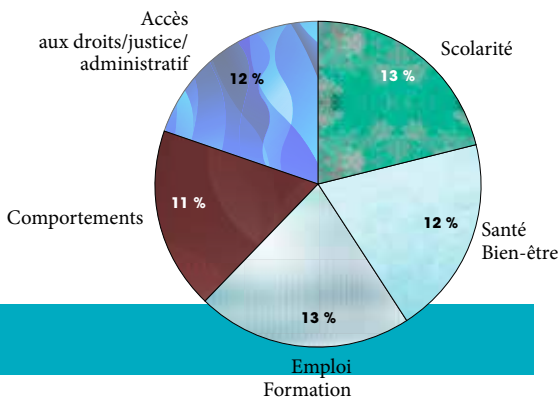
PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2023	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	5 133	5 138	4 437
● Accompagnements éducatifs individualisés	8 564	10 358	8 927
● Total des accompagnements éducatifs	13 697	15 506	13 364

● Structure du public ■ Garçons ■ Filles

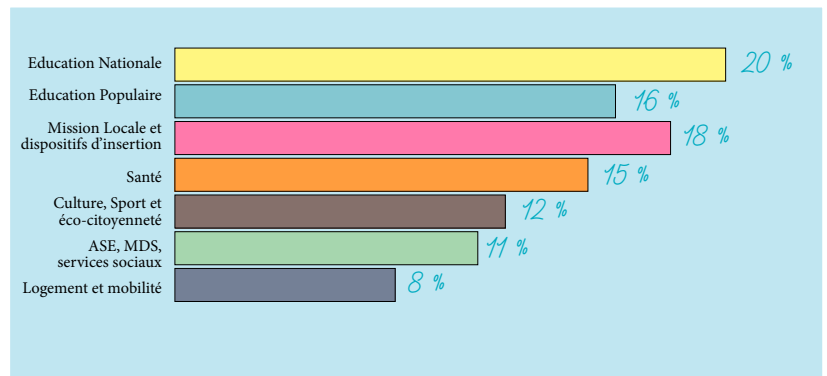


Sont présents dans nos effectifs, 1975 jeunes accompagnés (dont 48% de filles) de plus de 21 ans. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2024, il révèle néanmoins le besoin d'accompagnement, de relais et de soutien des jeunes ne relevant plus de l'ASE et qui sont pour autant en situation de fragilité voire de vulnérabilité. Les relais sont parfois absents, sous-dotés et les jeunes concernés sont aussi parfois rétifs aux dispositifs institutionnels et/ou dans de telles situations d'isolement et d'exclusion que le seul interlocuteur qu'ils rencontrent est l'éducateur présent dans la rue.

● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



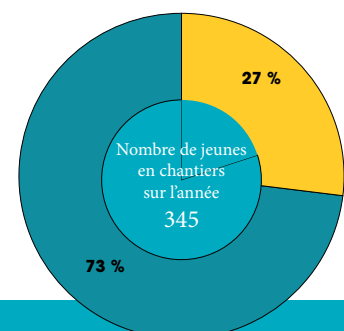
● Partenariats mobilisés



● 117 chantiers éducatifs ■ Garçons ■ Filles

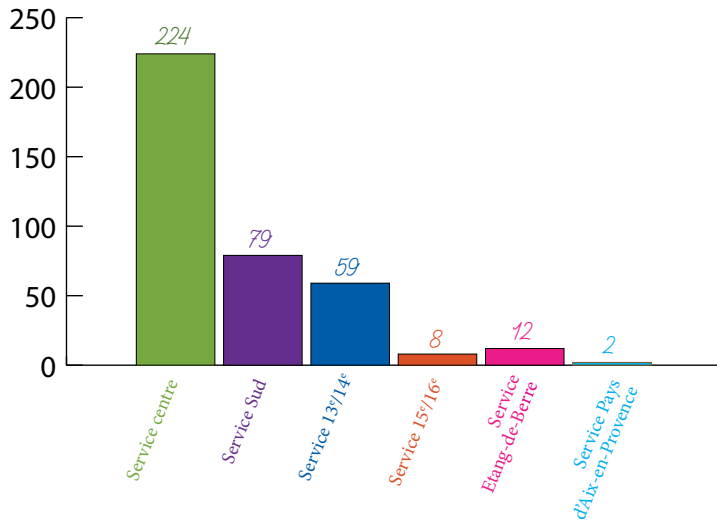
Le chantier éducatif rémunéré est une spécificité de la prévention spécialisée, qui permet de mettre au travail plusieurs dimensions :

- L'individuel avec chaque participant,
- Le collectif (groupe de jeunes en chantier simultanément),
- Le quartier
- Le réseau partenarial.



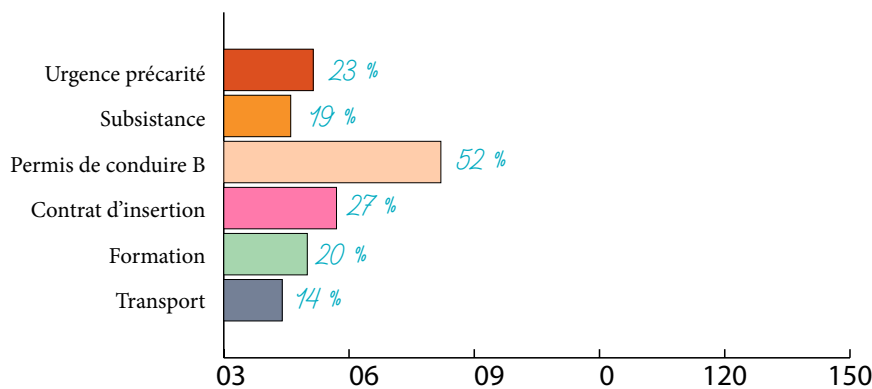
● Le dispositif FAJ

Cette année, les équipes de prévention spécialisée ont déposé 384 dossiers dans le cadre du dispositif Fonds d'aide aux jeunes dont 281 ont été validés.



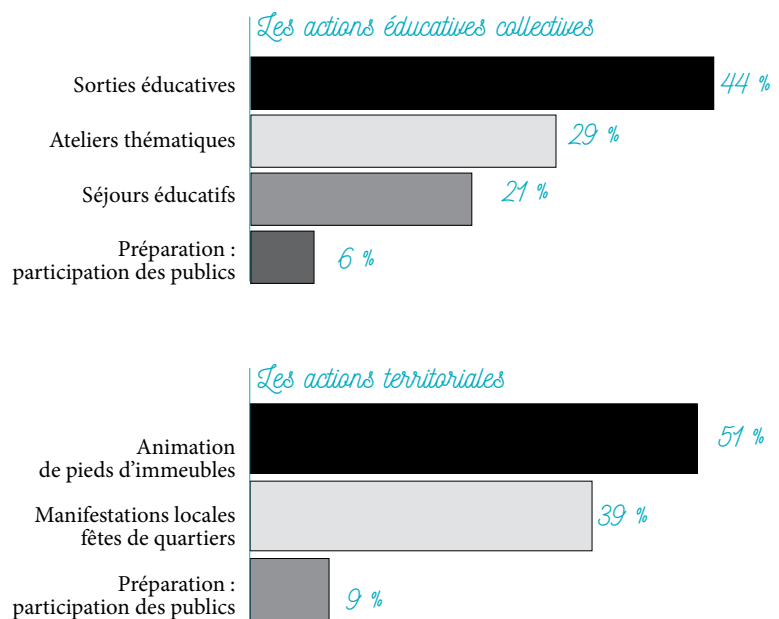
NB : la majeure partie du service Pays d'Arles est situé hors de la zone concernée par le dispositif FAJ.

● Principaux motifs de demande de FAJ



● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales

Au total, **13056 jeunes** ont participé à au moins une des **5785 actions collectives et/ou territoriales** menées cette année.





● La base de plein air du Frioul

Située sur le site historique de l'ancienne capitainerie et infirmerie du port de quarantaine de Marseille dans la calanque de Pomègues sur le Frioul, la Base de plein air accueille depuis plus de 40 ans des groupes de jeunes, cet équipement est rattaché au service Centre et fait l'objet d'une convention avec la ville de Marseille. Les activités éducatives sportives et nautiques proposées à la journée visent également la découverte de la nature et la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Cette année, nous avons reçu des groupes du 15 janvier au 6 décembre, durant 113 journées d'accueil du public :

- ⇒ 2338 jeunes
- ⇒ 96 adultes (parents notamment).

Tous accompagnés soit par les équipes de prévention spécialisée (majorité de l'activité) soit par des équipes de l'AEMO-R, du pôle Hébergement des mineurs relevant de l'ASE et des Maraudes habitat Précaire.

Pour la prévention spécialisée, cela a représenté :

- ⇒ **40 journées d'activités** en période estivale entre le 4 juillet au 30 août. Nous avons ainsi accueilli **1167 jeunes** sur la pratique d'activités nautiques supports à la relation éducative.
- ⇒ Accueil de **29 groupes de jeunes suivis** hors temps scolaire pour créer un moment d'échanges et de partage avec les éducateurs autour d'activités nautiques et/ou terrestres.
- ⇒ Accueil de **5 chantiers éducatifs** pour la réalisation de travaux d'entretien du matériel de la base, soit 18 jours de travail et 22 jeunes.
- ⇒ **8 Journées en direction des familles**, qui ont pu d'occasion de passer une journée de loisir et de détente, hors du quartier.
- ⇒ **33 sorties scolaires organisées avec 24 établissements** (classes de CM2, collèges et lycées) pour des activités de cohésion, favorisant l'esprit d'équipe avec l'implication des professeurs, des personnels des établissements et des éducateurs.
- ⇒ **2 projets de remobilisation scolaire pour 33 jeunes collégiens** sur 7 jours.

L'activité 2025 par service

Service centre

Responsables : Eric Sanchez, Linda Choulak, Laurent Le Gal.
Administratif : Zoubida Kahla.
27 postes éducatifs de prévention spécialisée.

2025 marque la première année de notre installation dans la base située halle Puget. Grâce à l'engagement constant des équipes éducatives et au soutien des partenaires associatifs et institutionnels, ce lieu s'est progressivement imposé comme un espace ressource à destination des associations, des collectifs d'habitants et des usagers. Durant l'année, **61 réunions** ont été organisées avec **18 institutions et associations**, confirmant les partenariats engagés. Le service a soutenu et accueilli de nombreuses actions autour de l'emploi (job dating, chantiers éducatifs), la culture (en lien avec La Compagnie), la santé (partenariat INSERM), la scolarité (Cités éducatives), la citoyenneté (repas collectifs, Tous Albatros). Le partage du local avec l'ASMAD et l'AIAES (Groupe Addap13) a renforcé cette dynamique collective. De même, la coopération développée avec les services AMAPE (Pôle Hébergement des mineurs ASE), PPS et AMCS constitue un facteur très positif pour la cohérence des accompagnements. Les interventions s'inscrivent dans un contexte territorial particulièrement dégradé dans les 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements. Les réseaux illicites font régner la peur à travers des exécutions et des actions d'intimidation (tirs en journée et soirée) malgré une présence régulière et accrue des forces de l'ordre. De fait, nous constatons que les jeunes et les familles sont moins présents dans les espaces publics. Une vigilance s'applique pour les interventions des partenaires comme de nos équipes éducatives. De plus, les baisses de financement vers les associations, l'actualité nationale et internationale chargée accentuent les sentiments de crainte et d'anxiété chez l'ensemble des habitants. Malgré ce contexte, les équipes éducatives ont poursuivi leur mission avec détermination et professionnalisme.

En 2025, **2 092 jeunes** ont été accompagnés individuellement, autour principalement de la **scolarité**, notamment la prévention du décrochage scolaire, la **santé**, tant physique, mentale que l'accès aux soins. En prévention des décrochages scolaires, nous avons passé convention avec huit collèges publics, ce fort partenariat permet d'intervenir sur les dispositifs micro-collèges, exclusion/inclusion, les classes de 6^e et les mesures de responsabilisation. Ainsi, le projet Nouvel horizon a concerné 100 collégiens du

Panier, de la Joliette et du Racati et 11 séances ont été menées à Noailles avec des CM2.

Les **actions collectives et les projets territoriaux thématiques** permettent travailler les domaines de la prévention santé, la citoyenneté, l'environnement et l'orientation professionnelle choisie. La base de plein air du Frioul est un outil pédagogique exceptionnel pour faciliter ces actions éducatives collectives (projet Passeport pour le Frioul, 5 sorties pour 40 jeunes de 16 à 19 ans). De plus, la mise en place des Cités éducatives (Belle de mai, les docks et centre-ville), de l'appel à projet Initiative ados de la CAF (plongée citoyenne en mer propre avec 12 collégiens de 11 à 15 ans) et la dynamique de la Politique de la ville ont été des opportunités pour réaliser des projets collectifs autour du bien-être, de la santé, du sport, de la culture, de l'insertion professionnelle, de la sensibilisation à l'environnement, du lien intergénérationnel, du vivre ensemble. Ainsi 20 actions **Comprendre et écouter son corps** ont eu lieu avec 8 jeunes filles, Deux séjours culturel (Lyon et Paris) avec 10 garçons et 6 filles de 15 à 17 ans de la Belle de mai).

Les équipes constatent une **augmentation préoccupante des difficultés liées à la santé mentale**, pour l'ensemble des publics accompagnés. Cette évolution interroge et souligne la nécessité de renforcer les partenariats. L'insertion professionnelle tient une place importante. En 2025, nous avons réalisé **12 chantiers éducatifs**, qui ont permis à **41 jeunes de 16 à 21 ans** dont **31 filles** d'avoir une première expérience de travail. Avec nos partenaires associatifs et institutionnels, nous avons défini le contenu de chaque action et priorisé le vivre-ensemble, l'embellissement du cadre de vie et la mixité sociale et de genre. 3 chantiers hors site (festival quatuor) avec 18 jeunes. 30 actions collectives visant l'insertion par la culture (Saint Mauront) ont fédéré 30 filles et 20 garçons de 13 à 18 ans.

Une part non négligeable de jeunes de plus de 21 ans continue de s'adresser aux équipes. En effet, ils sont dans un entre-deux (fin des dispositifs de protection de l'enfance) et cumulent plusieurs difficultés (errance, addiction, hébergement, santé mentale) pour lesquels il n'y a pas de dispositif adapté.

Notre équipe travaille beaucoup à partir d'espaces

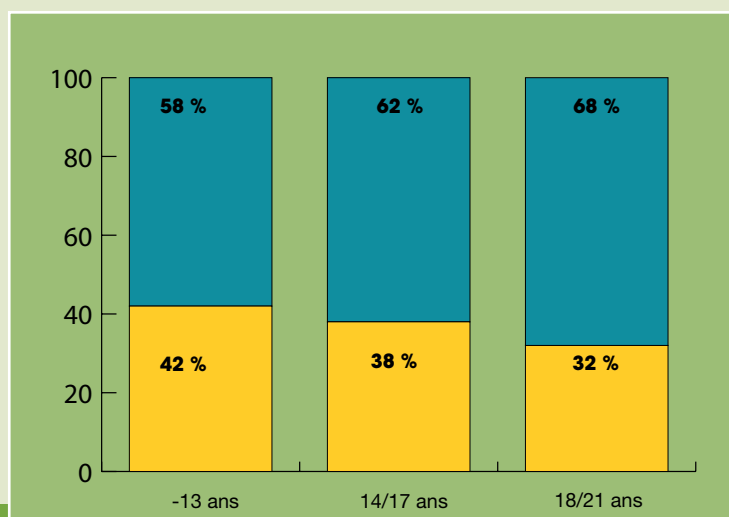
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
41 %	29 %	21 %	9 %

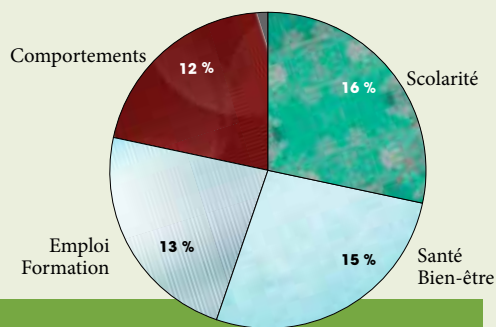
● 2608 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	646	516
● Accompagnements éducatifs individualisés	2541	2092
● Total des accompagnements éducatifs	3187	2608

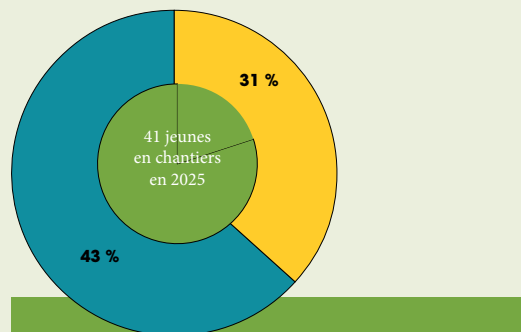
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



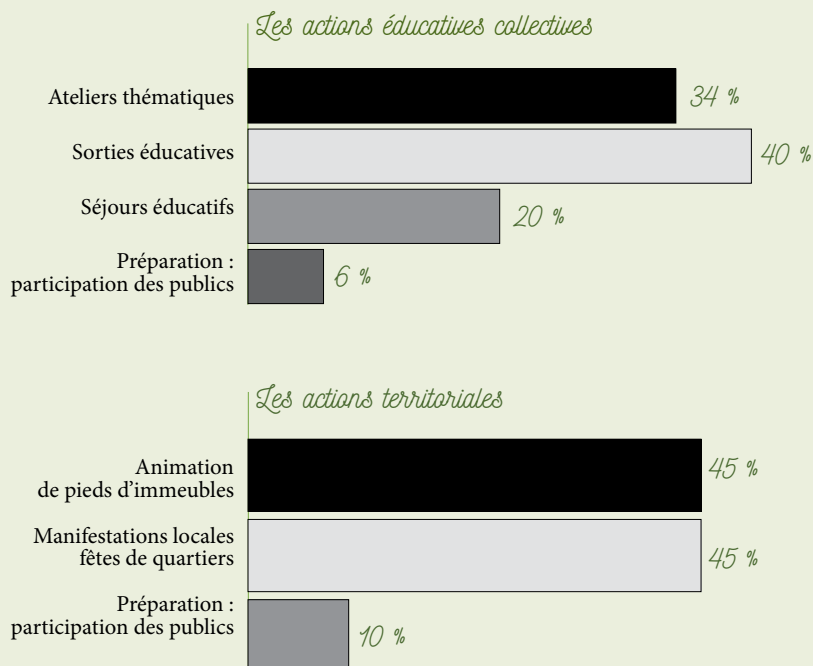
● 12 chantiers éducatifs



● Principaux partenariats mobilisés

Partenaire	Pourcentage
Education Nationale	17 %
Education Populaire	15 %
ASE	15 %

● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 1359 actions collectives et/ou territoriales ont rassemblé 3915 jeunes cette année.



Du collectif à l'individuel

Equipe de grande soirée Hypercentre

collectifs de rencontres ponctuels ou réguliers. En horaires décalés (17h-00h), **proposer des activités collectives permet de mobiliser, rassembler.** Effectivement pour les adolescents et jeunes adultes souvent fragilisés s'identifier à un groupe, partager un sport ou une passion avec d'autres jeunes est primordial pour qu'ils se sentent appartenir à un groupe, à un projet qui prend sens pour eux. Les actions collectives apparaissent comme un réel appui à la rencontre, car les jeunes, même les plus insaisissables, viennent y passer du temps, ce qui nous permet de partager des souvenirs et de créer un lien. Cette année, nous avons réalisé **134 actions collectives**, où sont intervenus **54 partenaires**. Ces actions ont rassemblé **301 personnes de 11 à 25 ans**. En octobre 2025, une éducatrice de l'équipe a participé à un colloque à Saint-Etienne sur la thématique de la prostitution des mineurs. L'échange portait sur la **technicité de l'intervention de prévention spécialisée en horaires décalés** et notamment sur les moyens de **travailler l'adhésion des publics** particulièrement isolés et dans des conduites à risque, par le vecteur de l'action collective et de la temporalité nécessairement longue pour créer la rencontre, puis une confiance avec ces jeunes. Durant l'**Openmic**, les jeunes (15-21 ans) qui participent se sentent accueillis par le groupe, encouragés à se sentir à l'aise de prendre le micro, valorisés (applaudis). Cette action est centrale dans notre intervention car elle permet à chacun de mettre « ses galères » de côté afin de se sentir égal aux autres, se sentir artiste et d'être écouté. C'est l'action collective qui est la plus mixte, les 46 filles (sur 116 participants différents sur l'année) sont visibles et reconnues. Nous y travaillons, la notion de « faire groupe », les jeunes qui viennent régulièrement, **se placent en pair-aidance** envers les nouveaux, transmettent la dynamique du groupe, présentent l'activité, et prônent le respect de chacun. Cette action permet aux jeunes de partager leurs cultures, d'apprendre sur les autres, de découvrir des artistes par le biais des œuvres exposées dans la Compagnie, qui accueille le projet.

Nous avons invité des partenaires de la culture (théâtre La cité), de l'Aide sociale à l'enfance (Pôle hébergement mineurs ASE Groupe addap13, Dimef...). Nous continuons à ouvrir le groupe vers l'extérieur : participation à des scènes ouvertes partenaires, à la scène « Place aux jeunes » organisé par la ville de Marseille, un Openmic en extérieur lors d'un événement de quartier cet été. Nous avons conduit le chantier éducatif du festival Quatuor à la Roque d'Anthéron, mettant en emploi les jeunes artistes (6 jeunes) sur des missions d'évènementiel. Les jeunes viennent aussi chanter et se raconter lorsqu'ils tiennent le micro, qu'ils en soient conscients ou non, ils parlent d'eux et nous en donnent l'accès. Pour beaucoup, **cet espace-temps a un effet positif pour leur bien-être**, les remotivent, parfois leur redonnent espoir. Cet espace compte particulièrement pour les jeunes les plus à la marge : ceux qui traversent des parcours d'errance résidentielle/de rue mais aussi ceux qui ont une santé mentale fragile. Lorsqu'un jeune en ressent le besoin, un éducateur s'isole et prend un temps d'échanger pour pouvoir recevoir sa parole ou être alerté s'il y a une urgence. Il s'agit-là d'un fonctionnement de notre équipe, de manière qu'un éducateur et l'animateur soient complémentaires et qu'action collective et accompagnement individuel soient constamment maillés. C'est un espace collectif utilisant le support de la création artistique où l'aspect individuel est très repéré par les jeunes car le cadre le permet. En effet, le fait d'avoir deux heures de libre expression (danse, parole, chant, rap, poésie, stand up...), reçue et écoutée avec attention et disponibilité de la part de tous (jeunes et équipe éducative), favorise et instaure ce climat de confiance et de laisser aller de la part des jeunes, ce qui les invite souvent à choisir cet instant-là pour se confier. Cette action collective maintient le lien et parvient à mobiliser les jeunes les plus fragilisés et marginalisés que nous accompagnons, l'Openmicro est devenu **un lieu ressource sécurisant** pour de nombreux jeunes hors parcours d'insertion.

Service Sud-Est - Aubagne - La Ciotat

Responsables : Hélène Micaïlidis, Rosette Chassaing,
Service administratif : Radia Oudane- Sylvie Ségura
20.1 ETP éducatifs de prévention spécialisée

Les territoires du service bénéficient d'un environnement géographique privilégié, aux abords de collines, à proximité du Parc national des Calanques, en bord de mer et autour de la vallée de l'Huveaune. Toutefois, ce cadre attractif contraste fortement avec la réalité sociale de ces zones, qui concentrent des poches de précarité familiale ainsi que des ensembles d'habitat social intégrés dans des parcs locatifs en cours de rénovation dans le cadre du plan ANRU. Malgré la paupérisation affectant certaines familles au sein des territoires, une grande solidarité perdure et le tissu partenarial offre aux jeunes des perspectives d'ouverture et d'avenir. Pour 65% des familles avec lesquelles nous sommes en contact les deux parents sont présents.

Ce sont **1 948 jeunes, dont 30% de filles** qui ont été accompagnés durant l'année. Les adolescents de 14 à 17 ans présentent la plus forte concentration de facteurs de risque, avec 196 jeunes concernés majoritairement des garçons, suivis des préadolescents de 10 à 13 ans (104 jeunes). Les équipes éducatives soulignent une problématique marquée par un décrochage scolaire, fortement différencié selon les territoires, ainsi qu'une paupérisation croissante chez les jeunes. Au cours de l'année, soixante-quinze jeunes ont bénéficié d'un **accompagnement dans le cadre de demandes d'aide primaire ou urgente**. Lors des activités et sorties éducatives, les équipes ont souvent dû assurer un repas pour ceux qui n'en disposaient pas. Il est courant que les familles ne partagent pas leur situation de sous-alimentation liée à leur précarité, malgré le lien établi par l'éducateur ; ces jeunes se retrouvent alors confrontés au regard des autres et les éducateurs cherchent également à limiter toute forme de stigmatisation.

Cette vulnérabilité conduit certaines adolescentes et jeunes adultes à adopter parfois des stratégies de survie, notamment en s'impliquant dans des réseaux liés à la

prostitution et au trafic de drogues - trois situations accompagnées cette année. Notre partenariat avec la Maison Départementale des Solidarités du 10^e arrondissement a garanti ici une prise en charge fluide de ces situations complexes. Nous participons aux réunions (dont synthèses) et maintenons un échange régulier. Les équipes observent une hausse significative des demandes d'accompagnement concentrées dans les zones socialement fragiles liée tant à des comportements inadaptés (17 %) - plus particulièrement chez les garçons, qu'au décrochage scolaire (19,9 %), représentant au total 48 jeunes sur l'année principalement, concentrées dans les zones socialement fragiles. Elles constatent une banalisation des violences, récurrentes tant dans les quartiers que dans les établissements scolaires, ainsi que de l'émergence de bandes féminines adoptant les mêmes codes que les garçons dans certains quartiers.

Cette année, neuf jeunes ont été accompagnés pour des problématiques liées à la justice, avec une augmentation notable chez les garçons. Plusieurs sorties éducatives à la base de plein air du Frioul, rassemblant quatre-vingts jeunes durant l'été ; soixante-treize autres jeunes ont participé à des activités éducatives quotidiennes ou en soirée abordant différentes thématiques (culture, alimentation, vivre-ensemble...), ces groupes étant mixtes. Trois séjours éducatifs ont été réalisés avec 24 jeunes (13 filles et 10 garçons). Notre collaboration avec certains centres sociaux est en évolution malgré un turnover important de leurs personnels.

Les 16/21 ans manifestent un désir marqué pour s'insérer dans **un cadre structurant que représentent les chantiers éducatifs**, étape de construction de leur projet professionnel. Ces sollicitations traduisent clairement une volonté affirmée de reconstruction ainsi qu'un besoin urgent pour disposer de dispositifs concrets adaptés et ancrés dans la réalité locale.

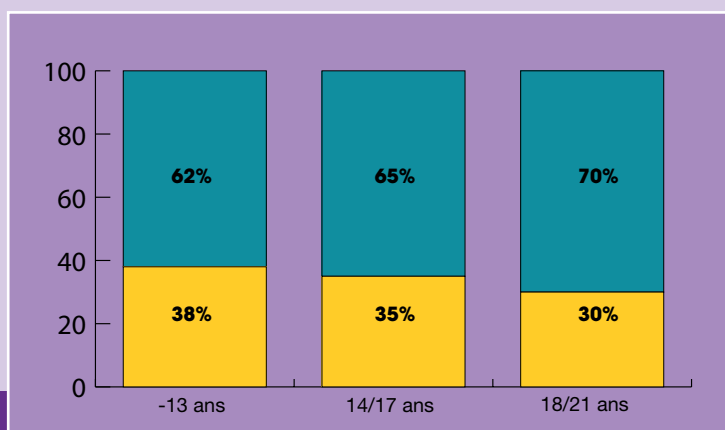
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
12 %	52 %	34 %	2 %

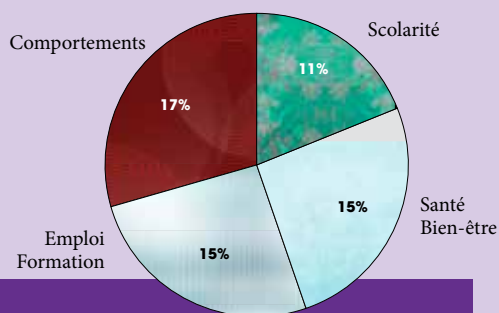
● 1905 accompagnements éducatifs dont 233 nouveaux (soit 12%)

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	535	619
● Accompagnements éducatifs individualisés	1075	1329
● Total des accompagnements éducatifs	1609	1948

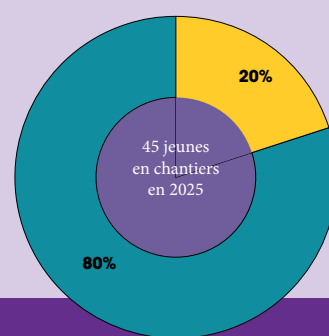
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



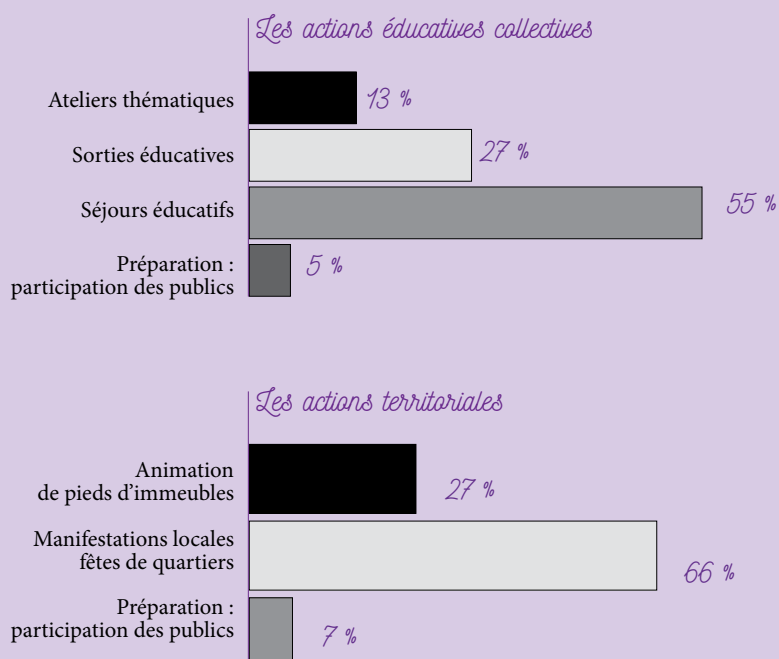
● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



● 15 chantiers éducatifs



● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



● Les 830 actions collectives et/ou territoriales ont rassemblé 641 jeunes cette année.



Remobilisation scolaire et prévention des conduites à risques

La scolarité, en tant que pilier essentiel des apprentissages, représente un levier incontournable pour promouvoir des changements comportementaux. Parmi les 1 948 jeunes filles et garçons de 11 à 21 ans accompagnés par les équipes éducatives du service, **283 adolescents de 11 à 16 ans rencontrent des difficultés scolaires** se traduisant par un décrochage ou des interruptions plus ou moins prolongées au cours de leur scolarité secondaire. Ces jeunes évoluent souvent dans un environnement familial défavorisé où la scolarité n'est pas toujours perçue comme un véritable vecteur d'ascension sociale. Ces difficultés académiques s'accompagnent fréquemment de comportements à risque (300 jeunes concernés) ; en effet, nous observons des conduites répétitives d'excès mettant en danger les individus et leur entourage sur les plans physique, psychologique et social : implication dans l'économie parallèle, conduite précoce et non sécurisée de scooters (dès l'âge de huit ans) sans respect du code de la route ni protection adéquate, excès de vitesse et confiance excessive, désintérêt pour les apprentissages et le travail, recherche de confrontations avec d'autres jeunes ainsi que menaces.

Autant de comportements à risque, liés au développement des adolescents, qui doivent retenir notre attention. Nous souhaitons donc également agir sur cet axe qui peut conduire au décrochage et à la rupture scolaire.

Les objectifs principaux sont de favoriser une réflexion approfondie sur les **conséquences des actes posés par les jeunes, d'encourager la compréhension d'autrui par le développement de l'expression émotionnelle**, ainsi que d'ouvrir de nouvelles perspectives au-delà de leur environnement immédiat. Par ailleurs, il s'agissait d'accompagner les jeunes à dépasser un destin qu'ils perçoivent comme inévitable, en les exposant aux bienfaits du savoir et des connaissances extérieures.

À cet effet, un groupe de 16 jeunes âgés de 12 à 16 ans dont 6 filles ont participé à un module encadré par les équipes éducatives et deux prestataires axé sur la **confiance en soi, la prévention routière**, des débats relatifs au **vivre-ensemble** et aux **relations filles/garçons**. Dans ce cadre sept sorties éducatives thématiques autour des sports à risque (escalade, VTT dans les calanques de Marseille) ont été mises en place.

Le service prévoit pour l'année 2026 la mise en œuvre d'un projet similaire qui sera déployé sur chaque territoire du service.

Dans l'action éducative au quotidien, 14 collégiens et écoliers ont été orientés sur les dispositifs d'aide aux devoirs proposé par les partenaires. Une proportion importante de ces jeunes présente d'importantes lacunes scolaires dès l'école primaire ; durant cette période, ces difficultés ne sont pas toujours identifiées ni suffisamment accompagnées par les familles ou ont été confrontées à la saturation des dispositifs adaptés. Ces carences entraînent un retard accumulé tout au long du parcours scolaire qui se creuse au collège puis au lycée favorisant une rupture progressive avec le système éducatif, phénomène aggravé par la précarisation familiale. Afin de répondre à cette problématique, le service a établi une convention avec quatre collèges pour accueillir les élèves en situation de décrochage scolaire *via* des **ateliers de remobilisation** durant le temps scolaire. Cette initiative a concerné dix-sept jeunes (trois filles et quatorze garçons), ainsi que des ateliers de jeux de société organisés pendant la pause méridienne, mobilisant 130 jeunes. Par ailleurs, les équipes sont intervenues dans deux écoles primaires au travers d'ateliers axés sur la motricité et l'intelligence collective. Pour certains élèves du primaire intégrant le collège, des ateliers « préparons la rentrée » ont été mis en place par les éducateurs ou en collaboration avec les partenaires territoriaux, touchant 43 élèves.

Service Marseille 13^e / 14^e

Responsables : Christian Chevassus, Ramzi Majeri.
Service administratif : Odile Peyreplane.
22.5 ETP éducatifs de prévention spécialisée.

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de tensions accrues sur les territoires d'intervention du service. Nous constatons que les problématiques rencontrées. La montée en puissance des réseaux d'économie parallèle conjuguée à un climat social pessimiste, impacte fortement les habitants comme les partenaires de terrain. Dans ce contexte, le service a relancé **une dynamique de projet** qui demeure au cœur de son action. Cette mobilisation a permis, une reconnaissance du travail mené, notamment dans le 13^e arrondissement, ainsi que le financement de projets structurants comme **prévention des conduites à risque** garantissant une continuité éducative. Toutefois, les éducateurs doivent composer en permanence entre des actions éducatives prévues, réfléchies et porteuses de sens et des situations d'urgence de plus en plus nombreuses : ruptures sociales, professionnelles et scolaires, problématiques de logement, précarité croissante des familles, affaiblissement du tissu social et associatif. À ces difficultés s'ajoute une violence diffuse, issue à la fois de ces tensions sociales et des réseaux. Le public cible de la prévention spécialisée devient de plus en plus difficile à rencontrer, en raison de la méfiance, du désengagement et des multiples freins juridiques et administratifs.

Sur le secteur des Flamants, plusieurs agressions envers le personnel de la Maison Départementale de de la Solidarité et du centre de planification (PMI) interrogent sur les conditions d'une présence au cœur des territoires pour ces personnels. Même si le départ de la MDS n'est que provisoire, l'enjeu pour l'ensemble des structures – publiques, associatives ou privées – reste de travailler collectivement et de ne pas désertier les secteurs les plus en difficulté.

La présence sociale et **le travail de rue** sur les territoires demeure le socle de notre intervention. Associée à une dynamique de projets, elle permet le **développement à la fois d'accompagnements éducatifs individualisés et d'actions collectives**. Nous poursuivons ainsi les actions initiées en 2024. Le projet **code de la route et prévention sécurité routière** s'inscrit désormais comme transversale au service, avec une cinquantaine de jeunes (109 ateliers en 2025). Le projet Stand-up emploi avec 24 ateliers débats a concerné une quarantaine de jeunes filles et garçons. Un **échange Franco-Allemand** a été organisé permettant à huit filles et garçons du 14^e d'accueillir des Berlinoises et de se rendre à Berlin à leur tour. Une dynamique positive est également observée sur le secteur des Rosiers,

avec un partenariat renforcé avec la CAF autour de la réalisation du court-métrage « Ombre et Lumière » **à l'initiative des jeunes**. A travers l'action **Micro-projet** et l'implication des éducatrices du secteur de Malpassé, une quinzaine de jeunes ont élaboré un projet de séjour, avec la perspective de créer et structurer une association. Enfin, les actions menées par l'équipe intervenant à Jean Jaurès, Massalia, Arnavaux 2 et Marronniers peuvent être soulignées, car l'équipe issue des Bataillons de la prévention est désormais solidement implantée sur ces territoires.

Si le partenariat fonctionne efficacement sur certains secteurs, il demeure plus fragile sur d'autres. Nous ressentons ainsi l'isolement de certaines équipes, sans toujours en identifier clairement l'origine : enjeux financiers, redéfinition des missions, incompréhensions ou forme de concurrence. Si la scolarité et le maintien des jeunes dans les parcours scolaires demeurent une priorité car cela conditionne non seulement les trajectoires individuelles, mais aussi l'avenir collectif des territoires ; le partenariat est quant à lui hétérogène avec les structures scolaires. Selon les établissements nous restons dans notre champ d'action principal, c'est-à-dire **l'accompagnement individuel**, avec d'autres collègues nous **participons aux instances** et nous **développons des projets collectifs**. Nous avons des actions programmées avec les écoles primaires, projet autour de l'écologie dans le bassin de la Rose avec trois écoles primaires et un projet de chantier éducatif devant l'école Clair soleil (14^e). En matière d'insertion sociale et professionnelle et d'alternative à la marginalisation de nos publics, nous avons réalisé **12 chantiers éducatifs** dans plusieurs secteurs du 13^e et 14^e pour un total de 41 jeunes.

La santé est, par ailleurs, au cœur de tous nos projets, essentielle à l'épanouissement de chacun, elle est questionnée, accompagnée et travaillée. Enfin, l'accompagnement des projets de rénovation urbaine, notamment à Corot et Frais Vallon, s'inscrit dans notre action de service. L'arrivée, après deux années de gestation, de deux projets ORCOD-IN sur notre secteur constitue un signal important de l'engagement de l'État en faveur de la requalification des copropriétés dégradées. Deux des quatre copropriétés concernées à Marseille, se situent dans le 14^e arrondissement : Les Rosiers (723 logements) et Le Mail (581 logements). Ces dispositifs rappellent que la question du logement est un enjeu central de justice sociale et de lutte contre les inégalités territoriales.

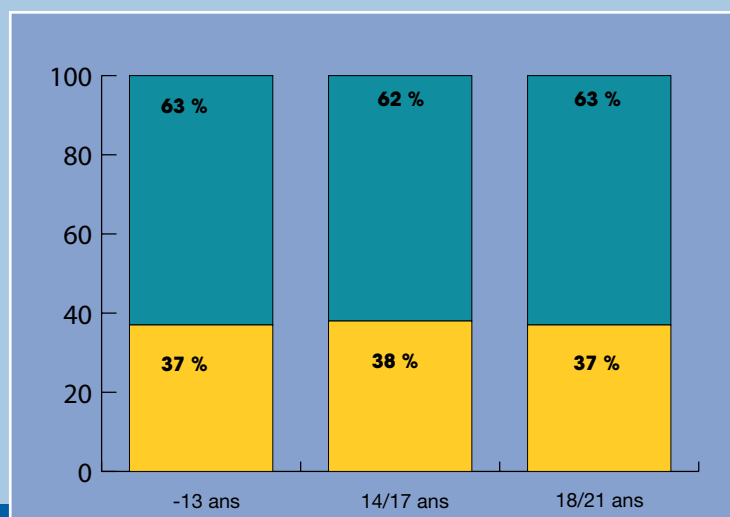
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
35 %	30 %	25 %	10 %

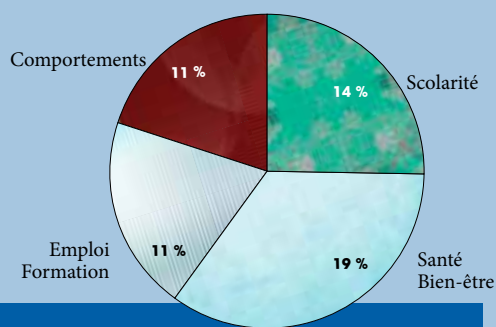
● 1447 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	767	733
● Accompagnements éducatifs individualisés	1328	1430
● Total des accompagnements éducatifs	2095	2163

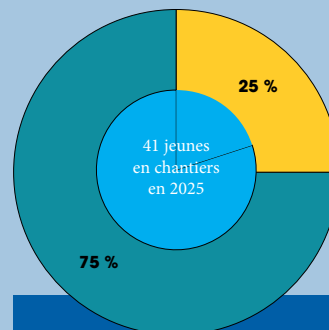
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



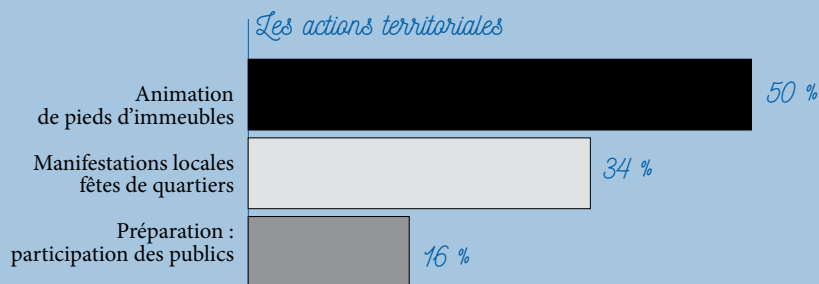
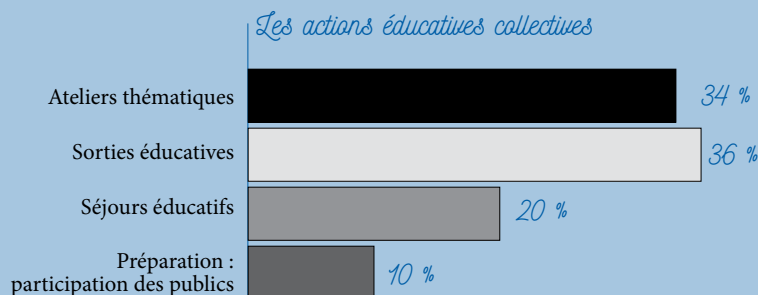
● 12 chantiers éducatifs



● Principaux partenariats mobilisés

Partenariat	Pourcentage
Education Nationale	18 %
Education Populaire	24 %
ASE	20 %

● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 1359 actions collectives et/ou territoriales ont rassemblé 3915 jeunes cette année.

Le quotidien d'une intervention de prévention spécialisée

Nous avons souhaité mettre en lumière le travail quotidien de l'équipe éducative Rosiers - Canet - Maison Blanche qui intervient dans un contexte particulièrement complexe. Ces trois éducateurs exercent leur mission de prévention spécialisée dans un secteur concentrant de nombreuses voire l'ensemble des problématiques sociales actuelles. Le bassin comprend deux copropriétés dégradées, les Rosiers et Maison Blanche, le noyau villageois du Canet au centre. Le secteur compte quatre collèges, six écoles primaires ainsi que deux centres sociaux. Sur la copropriété des Rosiers, les espaces communs sont largement investis par les enfants et les familles. Des actions de proximité y sont menées par le service Prévention Par le Sport (Groupe addap13), le centre social Saint-Gabriel et l'ACELEM.

L'équipe éducative coopère de manière étroite avec les équipes de médiation sociale de l'AMCS-Groupe addap13), notamment pour répondre aux orientations de situations individuelles, le partage d'informations sur l'ambiance du secteur et la coordination des actions territoriales. Des liens réguliers sont également entretenus avec les équipes de Sport Truck (service PPS) lors de leurs **présences sociales** à Maison Blanche et aux Rosiers. Ces échanges portent sur le climat du secteur et l'orientation de jeunes, notamment ceux dont le projet professionnel s'inscrit dans le champ du sport. Un projet collectif co-menée avec ce service a par ailleurs été construit à l'occasion d'Halloween, au collège Jacques Prévert. Le service accompagne le service d'AEMO-R et peut prendre le relai des situations individuelles en fin de mesure éducative. Des échanges d'informations peuvent avoir lieu, dans le respect des missions de chacun. Enfin, un partenariat étroit et constant est assuré avec la Maraude Aller-vers en gare (Pôle Pauvreté et inclusion sociale), notamment pour la prise en charge de situations d'urgence relevant de la grande précarité, ainsi que pour le partage de procédures et de pratiques.

Le Projet Initiative Ado a permis la réalisation d'un court métrage qui sera diffusé en 2026 avec un groupe mixte de huit jeunes. **Cette création avait pour objectif de transmettre un message positif aux autres adolescents.** L'association Les PRODS a accompagné le groupe sur les aspects techniques,

et le projet a pu voir le jour grâce au soutien de la CAF.

Une permanence éducative, sociale et administrative est ouverte un mardi sur deux à destination des familles et des jeunes des Rosiers. Elle se tient dans le local de l'orthophoniste, avec la présence de la PASS de la Ville. Avec une fréquentation de 10 à 15 passages par matinée, l'équipe a décidé de la rendre hebdomadaire. L'ambition de l'équipe étant d'en faire un véritable **espace ressource** pour le secteur dont les habitants ont besoin.

Un **chantier éducatif** a été mené autour de la construction de jeux en bois et de la rénovation de petit mobilier destiné aux enfants de l'école élémentaire Clair Soleil. Trois jeunes ont participé à cette action réalisée en partenariat avec les Compagnons Bâtitisseurs pour l'accompagnement technique.

Le secteur est également marqué par des situations d'urgence complexes : jeunes victimes de réseaux illicites, violences en bandes organisées, comportements à risque liés à la sexualité et accompagnements éducatifs complexes. Une situation de victime collatérale d'un règlement de compte, a été identifiée durant la période estivale au sein d'une famille que l'équipe éducative accompagne. La problématique de l'exploitation sexuelle des mineurs est fortement présente sur le territoire. Dans le cadre des accompagnements, certaines jeunes filles mineures adoptent des comportements à risque autour de la sexualité. D'autres subissent des agressions sexuelles en réunion, dans un contexte de bande organisée. La pression du groupe, à la fois incitative, dominante et contraignante, rend toute tentative de fuite ou de protection extrêmement difficile. Certains des auteurs présumés font eux-mêmes l'objet de suivis éducatifs. Certains de ces mineurs sont en fugue de placement et/ou suivis par ailleurs. Ces situations violentes et complexes ont d'une part conduit l'équipe à émettre des Informations Préoccupantes et/ou des signalements au procureur de la République et d'autres part engendrent de forts questionnements professionnels. En effet, une même équipe peut être à la fois être en contact avec les victimes et les auteurs de ces faits, c'est pourquoi **la réflexion continue est indispensable à l'intervention.**

Service Marseille 15^e et 16^e

Responsables : Céline Canzano, Karim Sahraoui.
Service administratif : Tania Evora Ramos.
27,5 ETP éducatifs de prévention spécialisée.

Une des spécificités du service est la mutualisation des compétences éducatives, en fonction des problématiques propres aux territoires. En partageant leurs savoir-faire, leurs expériences et leurs outils, les éducateurs s'adaptent mieux aux besoins des jeunes. Les équipes ont constaté l'installation et le renforcement de la précarité, affectant ainsi les conditions de vie des adultes et des jeunes. Des projets de rénovation urbaine sont en cours (PRU) néanmoins la majorité des logements collectifs (bailleurs sociaux et copropriétés) demeure dégradée, voire indigne. La présence des réseaux de stupéfiants fluctue en fonction des interventions policières, sans toutefois diminuer notablement. En dépit du contexte complexe, les éducateurs maintiennent **une présence sociale quotidienne**. Les équipes constatent la dégradation de la santé mentale des jeunes et des adultes avec dans certains cas usage de psychoactifs (dont protoxyde). **Des actions en lien avec la santé** sont mises en place en collectif (ateliers de cuisine), individuel et le plus souvent en lien avec les partenaires (Imaje santé). L'alimentation est une problématique en augmentation (surconsommation d'aliments ultra-transformés, risque de surpoids, de perte de mobilité, dégradation de l'image de soi), situation favorisée par la précarité. Plus de **2250 jeunes ont été accompagnés** cette année. 33% sont des situations nouvelles et parmi eux, 55% sont des garçons et 45 % des filles de 14 à 17 ans. La demande qui se manifeste principalement concerne la scolarité (absentéisme, orientation). Afin de répondre aux problématiques de la rupture scolaire (17% des accompagnements) des actions éducatives sont mises en place avec les écoles primaires, collèges (7 conventions) et lycées. Chaque équipe propose une réponse éducative adaptée aux spécificités du territoire et du public : **Courte échelle**, stages de remobilisation, activités à la pause méridienne, prise en charge des élèves exclus... L'Éducation nationale est notre principal partenaire opérationnel. Le projet de service **Comme un poisson dans l'eau** a été renouvelé deux fois dans l'année. Cette semaine de remobilisation sur la base de plein air du Frioul offre un espace privilégié pour **renforcer les liens avec les futurs collégiens**, les classes de 6^e et de 5^e (40 jeunes au total) et les éducateurs. La seconde problématique concerne l'insertion

socioprofessionnelle (17 % des accompagnements), **18 chantiers éducatifs** ont été menés, avec 65 jeunes (42 garçons et 23 filles) dont 38% de public féminin. L'augmentation de la proportion du public féminin est due au projet éducatif transversal **Fille et féminité**. Le renforcement du réseau partenarial favorise l'innovation dans le domaine du chantier éducatif et offre aux jeunes l'opportunité d'explorer divers secteurs professionnels : monde du spectacle vivant (Mondial du Breaking, Delta festival), métiers de la santé (hôpital E. Toulouse), ainsi, **deux filles ont conclu un contrat d'apprentissage d'aide-soignante**. À l'issue des chantiers éducatifs, l'ensemble des jeunes est inscrit à la mission locale et/ou orienté vers des organismes de formation partenaires (E2C, Epide, Greta...) en fonction de leurs besoins, également un retour à la scolarité peut être envisagé.

Globalement, jeunes et familles rencontrent des difficultés d'accès aux activités de loisirs, principalement en raison de contraintes financières, par méconnaissance des opportunités hors du quartier et de la faiblesse de l'offre de proximité (réduction des offres des structures d'éducation populaire). Les équipes éducatives ont ainsi favorisé **la réalisation de près de 744 actions éducatives collectives**, en partenariat avec les associations et centre sociaux présents. Ces initiatives éducatives ont principalement porté sur la scolarité (20 %) et des sorties culturelles. 17 % des actions ont traité du comportement et de la prévention des conduites à risque, incluant des journées de sensibilisation à la sécurité routière ainsi que des ateliers d'expression (avec Tous Albatros). Enfin, 16% des interventions collectives avaient pour objectif de sensibiliser les jeunes aux valeurs du vivre-ensemble et à l'éco-citoyenneté. Les coopérations internes se sont renforcées, notamment autour de coaccompagnements (service AEMO-R), orientations de lycéens en difficulté par les médiateurs lycées, relais du service PPS. Les liens avec les MDS de la Viste, de l'Estaque et de la Sauvegarde 13 sont réguliers concernant l'accompagnement des jeunes et des familles. La problématique de l'exploitation sexuelle est de plus en plus présente (situation de jeunes filles extérieures aux secteurs victimes d'exploitation sexuelle et événements de violences sexuelles en réunion).

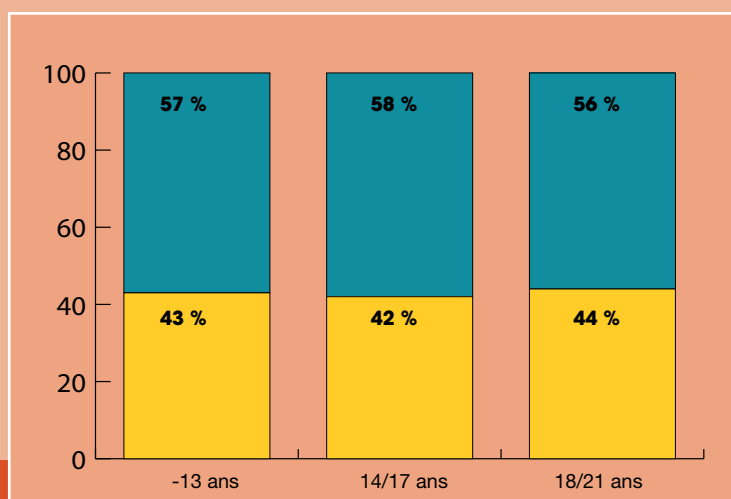
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
14 %	47 %	38 %	1 %

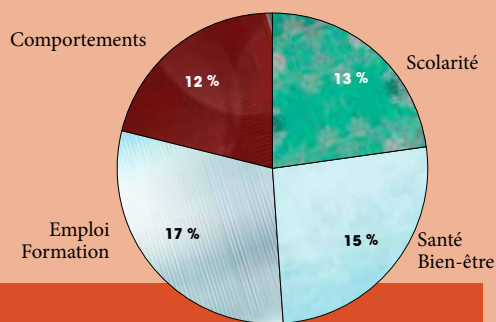
● 1447 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	800	825
● Accompagnements éducatifs individualisés	1725	1467
● Total des accompagnements éducatifs	2526	2292

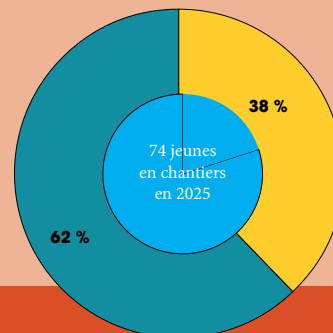
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



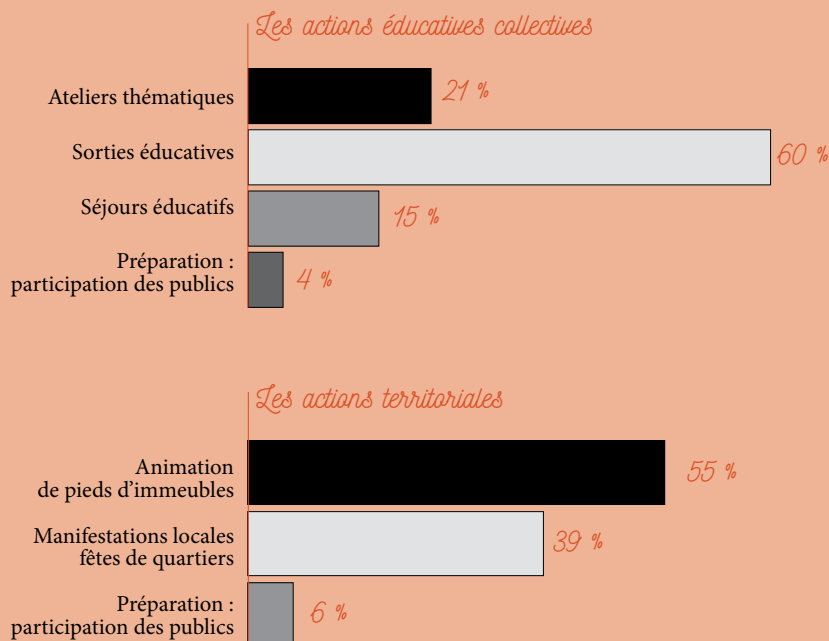
● 18 chantiers éducatifs



● Principaux partenariats mobilisés

Education Nationale	Education Populaire	ASE
29 %	19 %	19 %

● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 744 actions collectives et/ou territoriales menées en 2025, ont rassemblé 2 000 garçons et filles.

Le projet Fille et Féminité.

Les filles issues de quartiers populaires sont confrontées à des inégalités sociales, éducatives et culturelles pouvant impacter leur confiance en elles, leur rapport à l'avenir et leur insertion sociale. Elles peuvent également faire face à des stéréotypes de genre, à un manque de modèles inspirants et à une limitation des espaces d'expression et de valorisation. Par ailleurs, le public féminin est peu visible au sein des 17 cités et sites où nous intervenons. Les causes sont nombreuses et nous avons observé qu'elles occupent moins les espaces collectifs dédiés à la jeunesse (local jeunes des centres sociaux, ...) ainsi que l'espace public (places, infrastructures sportives, ...) que le public masculin. Ainsi, leurs problématiques sont plus difficilement identifiables. Pour autant, **les besoins qui émanent d'échanges (présences sociales, entretiens) sont nombreux** et les orientations de jeunes filles par les partenaires (Education Nationale, Mission locale, centres sociaux), des parents sont régulières et deviennent souvent après **une première rencontre des accompagnements éducatifs**, basés sur la libre-adhésion. Le projet propose **un espace éducatif spécifique, sécurisé et bienveillant**, pour des filles de 11 à 21 ans. Il leur permet de se rencontrer, s'exprimer et développer leur potentiel, en favorisant l'égalité des chances et l'émancipation. Nous avons fixé plusieurs objectifs et modalités de travail :

- ◆ Garantir des conditions favorables à la création de liens entre les participantes afin de développer la pair-aidance, le partage d'expériences, en utilisant des supports éducatifs.
- ◆ Donner ou redonner du pouvoir d'agir, à l'échelle individuelle (favorisant l'autonomie, réflexion critique) et collective, en encourageant la prise de parole, l'expression des émotions.
- ◆ Déconstruire les stéréotypes liés au genre et aux origines sociales et favoriser l'épanouissement personnel, la confiance en soi et l'autonomie des jeunes filles, en les accompagnant dans la construction de leur identité et de leur place au sein de la société.
- ◆ Agir de manière préventive sur les thématiques : (cyber)harcèlement, estime de soi, santé, bien-être, les relations filles/garçons.

Nous avons constitué des groupes en fonction de l'âge : les 11-15 ans (28 filles) et les 16-21 ans (47 filles) et adapté les thématiques et les supports. **Les activités collectives sont conçues de manière progressive, participative**, en prenant en considération les besoins, les demandes et possibilité de chacune. Nous avons réalisé 82 actions éducatives, où près de 330 filles ont participé.

- ◆ Ateliers autour de la féminité et de l'identité (image de soi, santé, alimentation)
- ◆ 48 sorties éducatives culturelles et artistiques.
- ◆ Six séjours éducatifs, avec 28 participantes.
- ◆ Chantiers éducatifs : trois ont participé à la restauration du mobilier extérieur à l'hôpital E. Toulouse, et une matinée a été consacrée à la présentation des différents aspects du secteur médico-social. Quatre ont préparé les stands du Delta Festival (construction et menuiserie). Trois autres ont contribué à l'organisation du Mondial du Breaking en assurant l'orientation et l'accueil du public.
- ◆ Activités sportives (une à deux fois par semaine) en groupe d'une dizaine : séance de sport en club (salle Genae), atelier boxe, self défense, randonnée, participation à Octobre Rose ...
- ◆ Séances collectives (5 à 7 participantes) hebdomadaires et par territoire, en partenariat avec Tous Albatros, le Planning familial, l'Olivier Bleu, Association SEPT, Culture du cœur ...
- ◆ Visites d'organismes de formation : Greta, E2C, AFPA, Sud formation ...

Les contenus ont été construits au fil de l'année afin de répondre aux besoins repérés et/ou aux demandes formulées. L'aspect collectif permet aux équipes d'être repérées et d'intégrer de nouvelles participantes. Ces actions collectives et individuelles favorisent la construction de leur projet de vie. Ainsi, nombre d'entre elles participent aujourd'hui aux événements des structures de quartier, amenant des changements de perspectives et d'activités et/ou la création d'actions incluant le public féminin. Ce projet participe à améliorer les rapports entre les filles et les garçons pour instaurer un climat plus serein permettant à chacun de trouver sa place. Nous observons des prises d'initiatives individuelles et collectives **des participantes** (organisation de séjour, sorties autonomes) **qui cheminent vers l'émancipation.**

Service Pays d'Aix

Responsables : François Murian - Magali Treussart
Service administratif : Marina Goubault - Sandra Bosso
18,5 ETP éducatifs de prévention spécialisée et 2 ETP Pertuis et Manosque.

Chaque territoire est unique, certains tels que Besson et Encagnane à Aix, Gardanne ont connu des phénomènes de violence significatifs et réguliers, avec parfois des réseaux d'économies parallèles en développement. Ceci entraîne un impact négatif sur l'ambiance et semble favoriser le développement des conduites à risque des adolescents. Nos équipes ont accentué **la présence sociale** en direction de ces derniers et des parents, elles ont également mis en place des **actions collectives de prévention**. Nous avons affiné les **diagnostics partagés** et coordonné nos actions avec les acteurs, notamment *via* les cellules CLSPD. Cette année, **2070 jeunes** ont été accompagnés, dont 623 dans le cadre de l'Urban Sport Truck à Manosque. La santé mentale chez les jeunes est une préoccupation à la hausse (226 situations). Les équipes observent et accompagnent les jeunes pour des situations de mal-être, d'absence d'accès aux soins, de gestion des émotions, d'addictions (dont aux écrans). Ces difficultés engendrent des tensions en famille, dans les établissements scolaires et les espaces publics. Elles sont d'autant plus fortes pour les adolescents ayant besoin d'accompagnements et/ou aménagements adaptés (MDPH). Pour y répondre, les équipes ont développé le partenariat avec les acteurs santé (infirmières scolaires, Point écoute Famille, Espace santé) dans le cadre des accompagnements individuels et des projets collectifs. Nous avons remis en place l'action **Psy de rue** avec la MDA d'Aix. Le décrochage scolaire, dont les exclusions et les situations de retard dans les apprentissages est une thématique majeure et en augmentation (597 situations). Les équipes éducatives se sont investies en direction des établissements pour maintenir ou réintégrer ces adolescents dans un parcours scolaire. Ces thématiques de la santé et de la scolarité expliquent l'importance des actions développées en réponse aux besoins repérés. La mobilisation des parents en souffrance ou en difficulté avec leurs enfants et l'attention apportée à ceux qui sont en demande d'écoute prend toute sa place dans les interventions des équipes. Nous remarquons l'augmentation des accompagnements éducatifs en lien avec la justice (83 en 2025). Sur certains territoires, notamment périurbains/rurbains, les ressources partenariales sont moindres et du fait de la bonne implantation de nos équipes ces dernières sont très sollicitées. Les actions collectives développées ont constitué des **supports aux accompagnements** éducatifs et à la présence sociale dans les espaces publics. Elles ont favorisé les **capacités d'engagement des jeunes**, leur ouverture et mobilités (physiques et mentales)

qui faciliteront leur insertion sociale et professionnelle. Elles ont également permis aux équipes d'affiner leur connaissance du public à partir de laquelle est construite l'intervention. Les équipes sont force de proposition autant au niveau individuel que collectif, en développant des projets éducatifs citoyens (animations préventives en horaires décalés). Plus d'une quarantaine d'animations cette année à Aix-en-Provence, Vitrolles et Gardanne, mobilisant fortement le public adolescents, jeunes adultes et les familles. D'autres actions autour du vivre-ensemble, comme « Emancipation vers la citoyenneté » à Vitrolles et l'action spécifique « services civiques » aux Pennes Mirabeau fédèrent jeunes et partenaires. Les familles sont systématiquement associées à ces travaux, suivant les modalités de partenariat. Ces projets s'intègrent dans la mise en place de sorties éducatives en période de vacances scolaires, de deux séjours culturels (Vitrolles) et de trois séjours de rupture (Aix et Les Pennes-Mirabeau), dans le cadre des appels à projets quartiers d'été ou des financements contrats de ville. Au regard du profil de certains jeunes accompagnés, **deux thématiques d'actions collectives apparaissent : les chantiers éducatifs rémunérés** (15 cette année avec 53 jeunes de 16 à 21 ans) et les trois **séjours de rupture** en pleine nature. Ces actions permettent de mettre au travail les savoir-être et savoir-faire des jeunes, impactant ainsi sur leur comportement et leur mode de vie. Nous nous appuyons sur la plus-value générée par les autres missions du Groupe addap13 attachées au service (Maraudes Habitat précaire, Médiations collèges, lycées). Nous avons un lien de qualité avec les institutions (CD13, Etat, Communes et Métropole) dans les Bouches-du-Rhône, notamment dans le cadre des contrats de ville et des dispositifs associés. Nous notons un maintien du partenariat avec nos principaux interlocuteurs (les Missions locales, l'Education nationale, l'ASE, la PJJ, la MDA, les centres sociaux). Ce lien se tisse avec les institutions du 84 et du 04, au regard du développement de la prévention spécialisée à Pertuis et de l'action socio-éducative Urban Sport Tuck à Manosque, avec le financement de nouveaux postes éducatifs. Nous accentuons enfin notre inscription en protection de l'enfance par la coopération en interne avec le service d'AEMO-R. Il s'agit de faciliter si besoin le lien aux familles et aux enfants afin que la mesure de protection puisse s'exercer dans les meilleures conditions. Nous partageons aussi le diagnostic de situation et de prise de relais en fin de mesure, de même pour l'état des lieux territorial qui permet aux équipes de ce service d'aborder les situations en ayant une lecture des territoires.

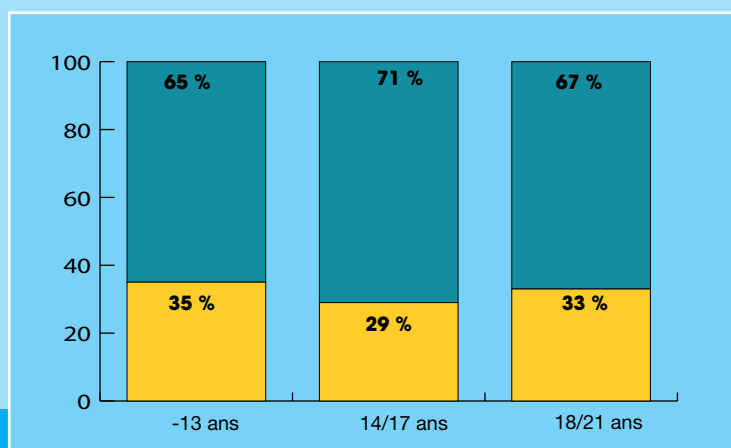
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
14 %	47 %	38 %	1 %

● 1447 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

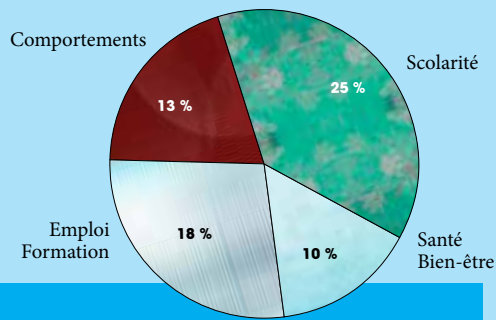
PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	434	316
● Accompagnements éducatifs individualisés	1723	1131
● Contacts éducatifs- Urban Sport Truck- Manosque	460	623
● Contacts éducatifs- Urban Sport Truck- Manosque	2157	2070

● Structure du public ■ Garçons ■ Filles

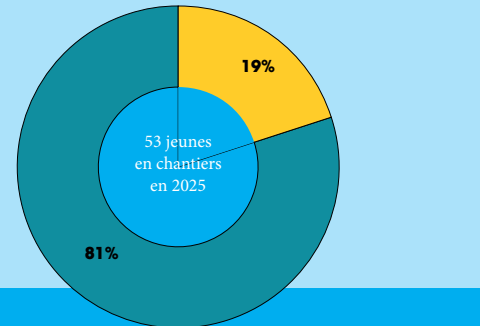


0.13% de notre public s'est déclaré non binaire.

● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés

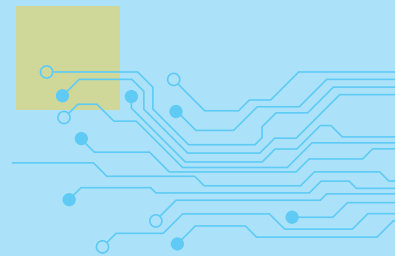


● 15 chantiers éducatifs

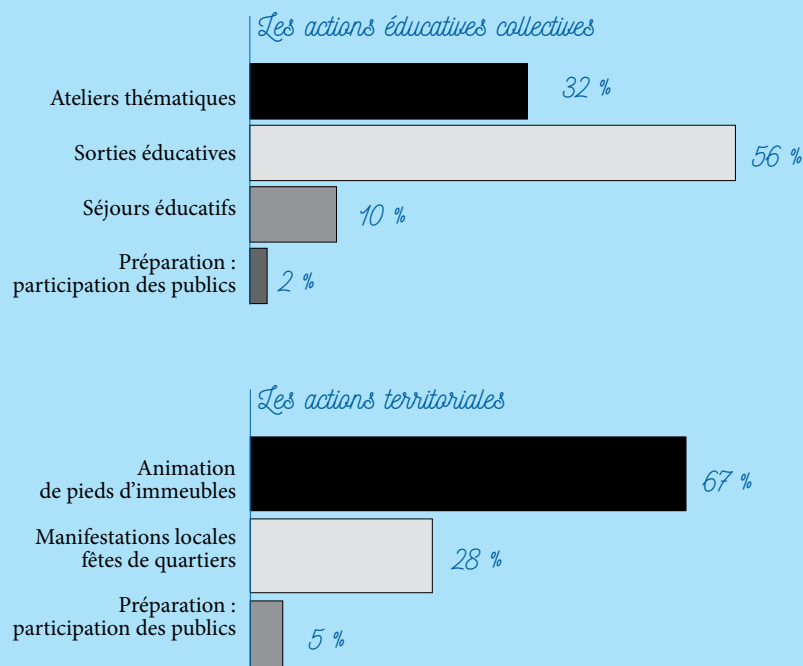


● Principaux partenariats mobilisés

Education Nationale	Education Populaire	ASE
22 %	13 %	10 %



● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 331 actions collectives et/ou territoriales ont concerné 1425 jeunes en 2025.

Le partenariat s'accroît avec les établissements scolaires

Cette année, le partenariat s'est amélioré de manière significative avec les établissements scolaires, favorisant une montée en charge des actions en lien avec la scolarité. Notre service a travaillé avec 13 collèges des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse et particulièrement en intervenant sur certains dispositifs. Plusieurs conventions ont été reconduites : collèges J. Prévert – Marignane (APRS action de remobilisation), H. Bosco – Vitrolles (classe relais), Nina Simone Aix (ateliers mensuels pauses méridiennes et micro-collège) et Muriel Ortiz (veille éducative/plateau d'animation /collectif hebdomadaire) - les Pennes-Mirabeau, Jacques Monod (élèves exclus/SAS remob 2^e semestre) Pertuis, Marcel Pagnol (ENSA ateliers mensuels classes 5^e) et de nouvelles sont en projection : collèges H. Fabre - Vitrolles, E. de Mirabeau - Marignane, Gisèle Halimi – Aix (classe relais) et Mignet –Aix (atelier veille éducative et/ou élèves exclus).

Les interventions auprès, en périphérie et dans les établissements scolaires, ponctuelles ou régulières, des équipes éducatives du service favorisent la consolidation des accompagnements éducatifs individualisés contribuant à **prévenir les ruptures scolaires et les conduites à risque**. Les adolescents évoluent pour certains dans des contextes familiaux complexes et peuvent exprimer leur mal-être face aux apprentissages en développant des attitudes inadéquates, de l'absentéisme, exprimant ainsi la perte de sens scolaire, leur souffrance parfois et le besoin d'accompagnement.

Parmi les actions conduites cette année :

- ◆ Collège Nina Simone : 11 élèves ont participé à des **sorties éducatives de cohésion**. L'équipe a mené des temps de préparation et de bilan, ainsi que des interventions dans la classe toutes les 6 semaines.
- ◆ Collège du Jas de Bouffan : mobilisation autour des classes relais d'Aix avec des groupes de 20 élèves.
- ◆ Collège Gisèle Halimi : **atelier d'une heure hebdomadaire**, aux côtés et/ou en parallèle de l'enseignante, sur une période de 8 semaines pour 3 classes différentes. Au total 18 ateliers avec les collégiens, trois réunions de préparation, une réunion institutionnelle de lancement et une de bilan en fin d'année.
- ◆ Collège H. Bosco, 24 **interventions éducatives de remobilisation** sur différentes thématiques (citoyenneté, soutien à l'orientation des 3^e, hygiène de vie et bien-être à l'adolescence, estime de soi, sécurité routière, ...) auprès de 24 élèves.

A Vitrolles, l'équipe éducative est bien repérée par certaines écoles primaires, dont les directrices les sollicitent pour des situations déjà problématiques (comportement, violences et de mal-être).

- ◆ A Gardanne l'équipe est partenaire du dispositif de prise en charge des exclus temporaires des deux collèges, porté par le service jeunesse.
- ◆ Une intervention spécifique dans les classes d'élèves non scolarisés antérieurement de Pertuis auprès de 12 élèves *via* un atelier mensuel.
- ◆ Des projets spécifiques autour de la scolarité et la parentalité, notamment l'Accompagnement à la Réussite scolaire impliquant 28 collégiens de 12 à 15 ans et leurs familles sur 4 semaines d'activités spécifiques ainsi qu'en période estivale, et Préparation brevet/ta rentrée, qui a ciblé cette année une quinzaine d'élèves qui entrent en 6^e ou qui passent leur brevet à Marignane.

Ces actions directes auprès des adolescents sont complétées par notre participation aux instances de coordination, notamment : cellule de veille éducative des établissements, CLSPD de Gardanne et d'Aix, GPO scolaires de Marignane et de Vitrolles, commission PRE de Vitrolles.

De plus, nous favorisons la **coopération entre nos équipes et les médiateurs** collèges et lycées (AMCS-Groupe addap13). Il peut s'agir de renfort lors d'actions de prévention (co-interventions thématiques en classes), de passage de relais. Les médiateurs constituent une ressource pour les établissements et la complémentarité avec notre mission favorise la consolidation du partenariat et la cohérence des interventions autour des adolescents. A travers les liens ainsi renforcés avec les établissements et les équipes pédagogiques, les élèves fragiles identifiés en amont peuvent être orientés vers les éducateurs et les établissements permettent aux équipes éducatives de coordonner leurs actions en complémentarité avec les équipes de ces dispositifs, mettant à profit leur expertises des outils et supports de remobilisation. Notre service représente les deux missions lors de la participation à la Plateforme de suivi et d'accompagnement des décrocheurs d'Aix et du bassin Marignane-Vitrolles. Cette année, les médiateurs lycées ont orienté 43 lycéens vers les équipes du service, lorsque ces derniers ont besoin d'un accompagnement éducatif.

Service Étang de Berre

Responsables : Yannick Chevauche- Pascale Bayona
Service administratif : Muriel Marion -Sandra Bosso
19 ETP de prévention spécialisée.

L'action du service s'est inscrite dans un contexte territorial contrasté, marqué par des transformations urbaines importantes, une fragilisation accrue des publics et une complexification des situations éducatives accompagnées. Les différents bassins d'intervention : Salon-de-Provence, Miramas, Istres, Martigues, Port-de-Bouc, Berre l'Étang connaissent des évolutions structurelles liées aux projets de rénovation urbaine, à la labellisation de nouveaux sites en QPV et à la fragilisation de certaines structures de proximité. Ces mutations impactent directement les dynamiques sociales, l'occupation de l'espace public et les repères des habitants. Les équipes éducatives observent une augmentation des situations de mal-être psychique, de conduites à risques (addictions, violences, conduites prostitutionnelles, scarifications) et de précarité, touchant particulièrement les adolescents et les jeunes majeurs, notamment les sortants de l'Aide sociale à l'enfance.

Les difficultés d'accès aux soins en santé mentale, dans un contexte de saturation des dispositifs, constituent un facteur aggravant, entraînant parfois une dégradation des situations avant toute prise en charge adaptée. Par ailleurs, les problématiques de décrochage scolaire restent prégnantes, avec une démobilitation repérée dès le collège, nécessitant un travail de prévention précoce et coordonné avec les établissements scolaires.

Les enjeux d'insertion professionnelle des jeunes de plus de 16 ans demeurent centraux, dans un contexte de raréfaction des opportunités accessibles aux publics peu qualifiés, renforçant les risques d'errance et de découragement. Face à ces constats, l'action éducative du service s'est structurée autour de plusieurs axes prioritaires, **articulant accompagnements individualisés et actions collectives**. Une attention particulière a été portée au travail autour de la scolarité, notamment auprès des collégiens, au travers d'**actions de prévention du décrochage scolaire**, des temps de présence éducative dans les établissements et un travail de lien avec les équipes pédagogiques. Des actions de transition ont également été menées en direction des élèves de CM2 afin de sécuriser l'entrée au collège. Ces constats confirment la complexification des

situations des jeunes, nécessitant un engagement éducatif renforcé et inscrit dans la durée. Les 666 accompagnements éducatifs individualisés réalisés en 2025 (+11 % de nouvelles situations) traduisent une augmentation des besoins et la place importante occupée par le service sur les territoires. Cette activité s'est inscrite dans un contexte de sous-effectif durable, lié à des incertitudes budgétaires et à l'absence de visibilité sur les financements, entraînant le remplacement tardif de postes vacants sur le dernier trimestre 2025 (Port-de-Bouc, Miramas, Salon-de-Provence, Istres). Malgré ces contraintes, les équipes ont maintenu un accompagnement éducatif engagé et adapté auprès d'un public en situation de fragilité. Parallèlement, le service a développé une offre conséquente d'actions collectives sur **l'ensemble des territoires, mobilisant 1425 jeunes de 10 à 21 ans**. Ces actions collectives constituent un levier essentiel d'accroche, de remobilisation et de prévention, permettant d'entrer en relation avec des publics éloignés des dispositifs institutionnels, de favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, de travailler le vivre-ensemble. Ces actions facilitent l'amorce d'une partie des accompagnements individualisés. Les projets d'ampleur et notamment les chantiers éducatifs, ont occupé une place structurante dans l'action du service. **En 2025, 30 jeunes (dont 20% de filles) ont participé à 14 chantiers éducatifs**, conçus comme des supports de remobilisation, de valorisation par le travail et de découverte du monde professionnel. Ces projets ont permis de travailler les savoir-être professionnels, la responsabilisation et la projection, tout en contribuant concrètement à l'amélioration du cadre de vie dans les territoires. Enfin, le travail partenarial demeure un axe transversal structurant de l'action du service. La coopération avec les collèges et lycées, les centres sociaux, les MDS, les services AEMO et AEMO-R, les CCAS, les missions locales, la MDA 13 Nord, l'Espace Santé Jeunes, les CMP et CMPP, les services PJJ a permis de construire des réponses éducatives concertées, adaptées aux besoins des territoires et des publics accompagnés. Malgré les limites structurelles des dispositifs existants, cette dynamique partenariale constitue un **levier essentiel pour prévenir les ruptures et sécuriser les parcours des jeunes**.

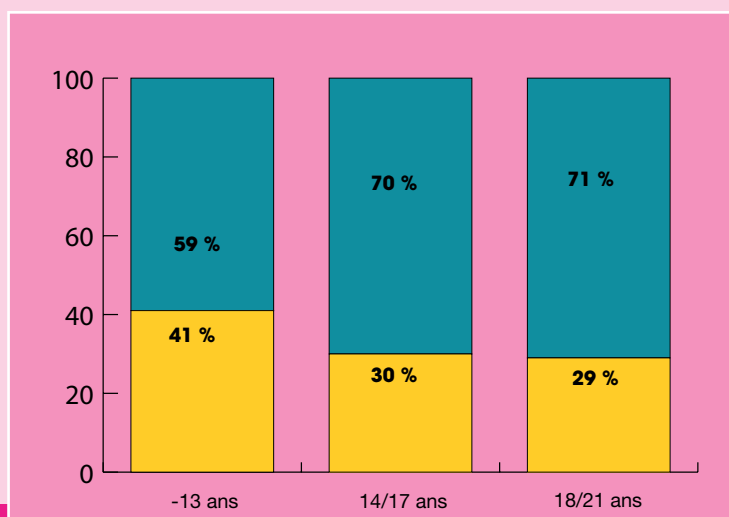
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
34 %	35 %	20 %	11 %

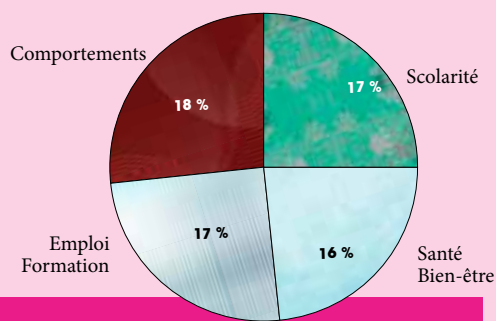
● 2608 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	1521	1159
● Accompagnements éducatifs individualisés	975	666
● Total des accompagnements éducatifs	2496	1825

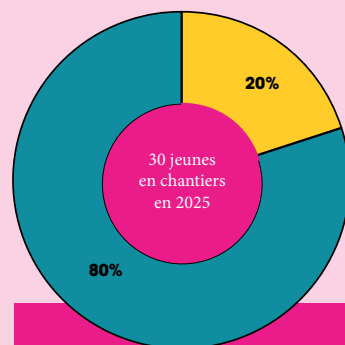
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés

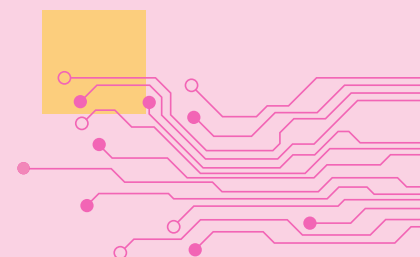


● 14 chantiers éducatifs

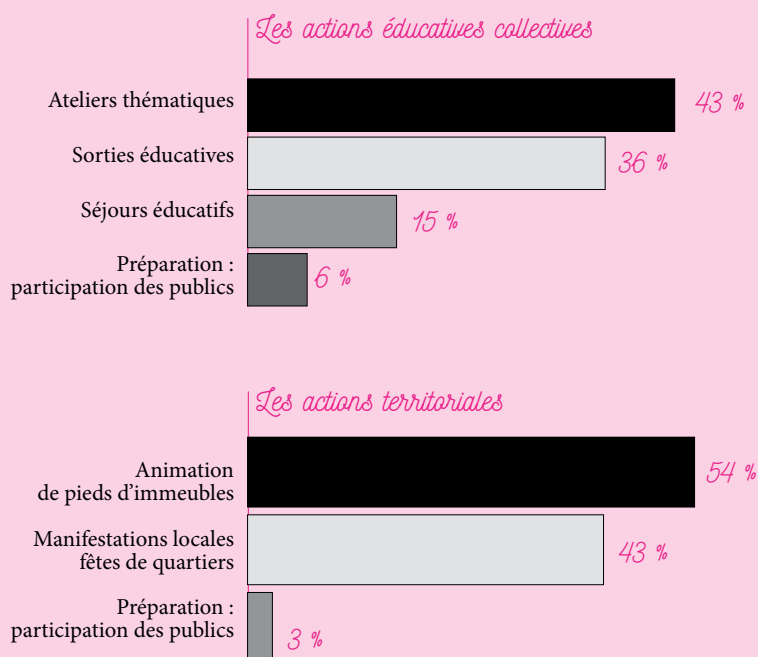


● Principaux partenariats mobilisés

Partenariat	Pourcentage
Education Nationale	20 %
Education Populaire	21 %
ASE	21 %



● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 2146 actions collectives et/ou territoriales ont concerné, cette année, 1425 garçons et filles.



Le chantier éducatif du Tallagard, un projet phare de remobilisation et d'insertion.

En 2025, le chantier éducatif du Tallagard constitue un projet phare du service, illustrant de manière concrète notre capacité à articuler **remobilisation éducative, insertion professionnelle et valorisation du cadre de vie**.

Mis en œuvre sur le massif du Tallagard à Salon-de-Provence, ce chantier s'est déroulé sur une période de deux semaines, du 27 octobre au 7 novembre 2025. Il a été encadré par roulement par un éducateur et une éducatrice de prévention spécialisée, en présence d'une apprentie monitrice éducatrice, d'une en formation éducateur spécialisé (AMCS) et de trois agents du service Espaces verts de la Ville de Salon-de-Provence.

Ce chantier a mobilisé **cinq jeunes (dont une fille) de 17 à 20 ans**, chacun engagé pour une semaine d'intervention.

Les jeunes accompagnés présentaient des parcours fragilisés, marqués par des ruptures scolaires, des questionnements d'orientation, un manque d'expérience professionnelle et, pour certains, des difficultés liées au savoir-être professionnel.

Le chantier éducatif a été pensé comme un support structurant permettant de **renforcer le lien éducatif existant, de (re)découvrir le monde du travail et de travailler les compétences transversales** nécessaires à l'insertion.

L'action a consisté en la rénovation de deux sentiers de randonnée, « Les Caussiers » et « La Pastorale », comprenant le rafraîchissement du balisage, la création et le scellement de poteaux endommagés, la réparation de panneaux, ainsi que l'apprentissage de gestes techniques liés à la maçonnerie et à la peinture.

Ces travaux ont permis aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques, de manipuler des outils en sécurité et de s'inscrire dans une **dynamique de travail collectif**.

En amont du chantier, un atelier « droits et devoirs » a été proposé afin de préparer les jeunes aux exigences du monde professionnel.

Une initiation aux Gestes qui sauvent, encadrée par un éducateur du service, titulaire du diplôme de formateur SST a été intégrée au projet.

Ce chantier a été financé avec le soutien des bailleurs

UNICIL et 13 Habitat, qui ont validé le fait que l'action soit réalisée en dehors de leur patrimoine, tout en mobilisant des jeunes issus de leurs quartiers. Ce choix d'externalisation, partagé avec les partenaires, répondait à un objectif éducatif assumé : permettre aux jeunes de travailler dans un contexte différent de leur environnement habituel, sans le regard du quartier et de découvrir un patrimoine naturel à proximité de leur lieu de vie. Cette mise à distance a favorisé une implication plus sereine, une posture professionnelle renforcée et une valorisation du travail réalisé, tant pour les jeunes que pour les partenaires.

Au-delà des aspects techniques, le chantier éducatif a favorisé une évolution notable des postures. **Les jeunes ont progressivement gagné en autonomie**, en prise d'initiative et en motivation, permettant une meilleure identification de leurs compétences et de leurs appétences professionnelles. Les échanges avec les agents du service Espaces verts ont également contribué à la découverte des métiers et des parcours professionnels, suscitant chez l'un des participants un intérêt marqué pour les métiers forestiers.

Les objectifs du projet ont été globalement atteints. À l'issue du chantier, trois jeunes ont intégré ou consolidé leur parcours au sein de l'École de la Deuxième Chance, dont un directement à la suite de cette action. Deux autres poursuivent un accompagnement vers l'insertion professionnelle. Pour certains, il s'agissait du premier chantier éducatif.

Ces évolutions témoignent de l'impact du chantier éducatif comme levier de remobilisation et de projection.

Ce projet illustre pleinement la plus-value de la prévention spécialisée dans la **sécurisation des parcours, en combinant accompagnement éducatif individualisé, partenariat opérationnel et action concrète au service du territoire**.

Fort de cette expérience, le service envisage la poursuite et le développement de ce type de chantier en 2026, en consolidant les partenariats existants.

Service Pays d'Arles

Responsables : Cécile Alonso, Christian Maysonave
Service administratif : Nathalie Troislouches.
12 ETP éducatifs de prévention spécialisée.

La présence sociale est le pilier de notre action, 43,3 % des jeunes sont ainsi rencontrés, 53,9% si on inclut les actions collectives. Nous la pratiquons parfois avec les médiateurs-AMCS. Les constats issus du travail de l'ensemble des équipes éducatives du service, sont régulièrement partagés avec les autres missions portées par le Groupe addap13 (médiation sociale et lycées) qui sont des points de force pour répondre aux difficultés repérées et agir. Sur l'ensemble de nos territoires d'intervention, les réseaux de drogue semblent avoir eu moins d'impact en termes d'insécurité et d'occupation de l'espace public, du fait notamment de l'intervention des forces de l'ordre et d'un mode d'action plus discret. Nous notons quelques éléments d'amélioration du cadre de vie avec des réhabilitations à Arles (Griffeuille, Barriol, Trébon), Tarascon (les Ferrages), Port Saint Louis (le Vauban). De même sur de nombreux territoires l'espace public est réinvesti par l'ensemble des acteurs, y compris les habitants et les jeunes. Pour autant, nous observons une aggravation des problématiques et des conditions de vie des populations : progression de la précarité, addictions avec présence de produits tels que la cocaïne, le crack et les drogues de synthèse, ainsi qu'une envolée du détournement du protoxyde d'azote. Les éducateurs repèrent une augmentation des jeunes et des familles en situation de mal être et en souffrance psychique. C'est particulièrement le cas dans le cadre de l'accompagnement des jeunes par le logement. 48% des jeunes accompagnés cumulent quatre risques sociaux et plus, atteignant sur certains territoires 70%. Les difficultés parentales ou liées à la parentalité sont aussi bien présentes, avec des situations où ces derniers sont submergés par le cumul de difficultés et/ou celui de leurs enfants. Nous notons aussi que les familles primo arrivantes sont particulièrement vulnérables notamment à Barriol, Tarascon et Orgon. Nous avons proposé ou avons été associés à des **actions de prévention** de l'usage du protoxyde d'azote (Châteaurenard et Port Saint Louis) où des affiches et micros-trottoirs ont été réalisés avec les jeunes et proposés aux habitants et collégiens afin de créer un débat. Selon les territoires et leurs spécificités nous travaillons en partenariat avec la MDA et le CMP et ponctuellement avec l'équipe du CSAPA.

Nous avons travaillé avec quatre MDS, l'AEMO Sauvegarde 13, l'ANEF et l'AEMO-renforcé Groupe addap13. Avec ce dernier la coopération interne est de qualité, allant de la facilitation pour la rencontre ou l'accompagnement, jusqu'aux **accompagnements communs**, voire des passages de relais.

Le phénomène de l'exploitation sexuelle existe, notamment à Châteaurenard où l'équipe y accompagne plusieurs situations. Par ailleurs, cette problématique nous préoccupe pour de nombreuses jeunes filles accompagnées de ce site y compris pour des mineures.

Les questions de décrochages scolaires ont été très présentes et ont mobilisé les équipes : orientations subies, exclusions, changement d'établissement. Le travail avec les neuf collèges (dont six avec convention), parfois inégal est présent *via* les **Remob, mesures de responsabilisations, rencontres parents, GPDS...** Nous utilisons les sorties éducatives et les animations pour travailler sur les comportements et la sociabilité (222 jeunes identifiés cette année) et l'objectif du maintien en scolarité. Le projet RAP à Port Saint Louis est une action visant à la fois une remobilisation scolaire et un travail sur le comportement. Ces importantes problématiques de comportements se traduisent parfois par des conflits inter-quartiers qui émaillent l'actualité, de bagarres et violences parfois graves (Barriol/Trébon/Griffeuille ; Tarascon/Beaucaire ; Port Saint Louis/Fos sur Mer). Nous participons activement à toutes les manifestations et moments de convivialité de quartiers lorsque nous ne sommes pas à l'initiative des actions. Les 34 **animations de proximité de l'année, contribuent au renforcement du lien social**. En intégrant les jeunes, elles permettent de les impliquer dans la dynamique locale. Ainsi, les **chantiers éducatifs** sont souvent pensés pour l'embellissement des quartiers et pour l'animation de ceux-ci. Afin de répondre aux problématiques de jeunes plus fragiles psychologiquement ou manquant de confiance en eux, ou encore en recherche d'orientation, des actions innovantes ont vu le jour (sécurité civile, chantiers services...). Ici, le partenariat avec la mission locale, les chantiers éducatifs sont des leviers importants et les jeunes sont repérés et accompagnés conjointement.

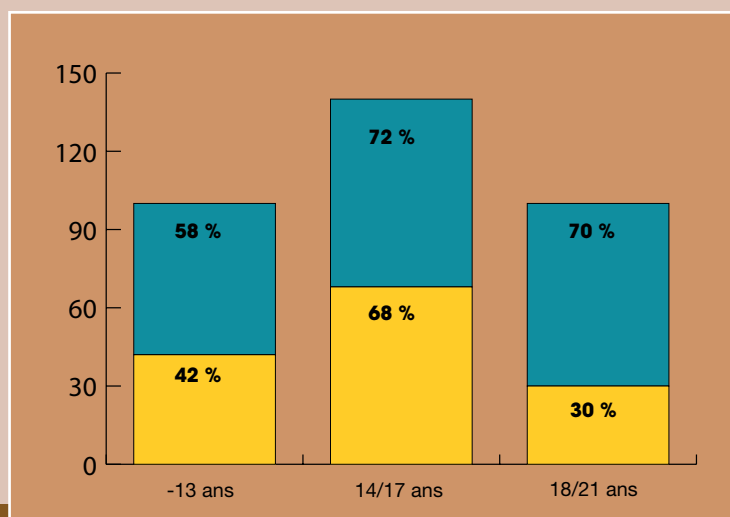
● Répartition du temps de travail des équipes éducatives

Présence sociale, travail de rue	Accompagnements éducatifs individuels	Actions collectives	Actions territoriales et coordination
35 %	35 %	15 %	115 %

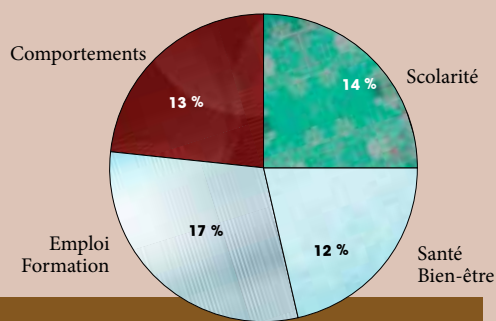
● 2608 accompagnements éducatifs individualisés ont été conduits cette année

PUBLIC ACCOMPAGNÉ	2024	2025
● En accroche et en maintien du lien	276	269
● Accompagnements éducatifs individualisés	1018	812
● Total des accompagnements éducatifs	1294	1081

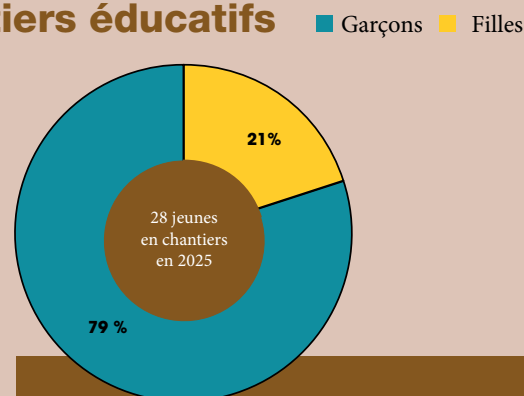
● Structure du public ■ Garçons ■ Filles



● Principaux domaines travaillés dans les accompagnements éducatifs individualisés



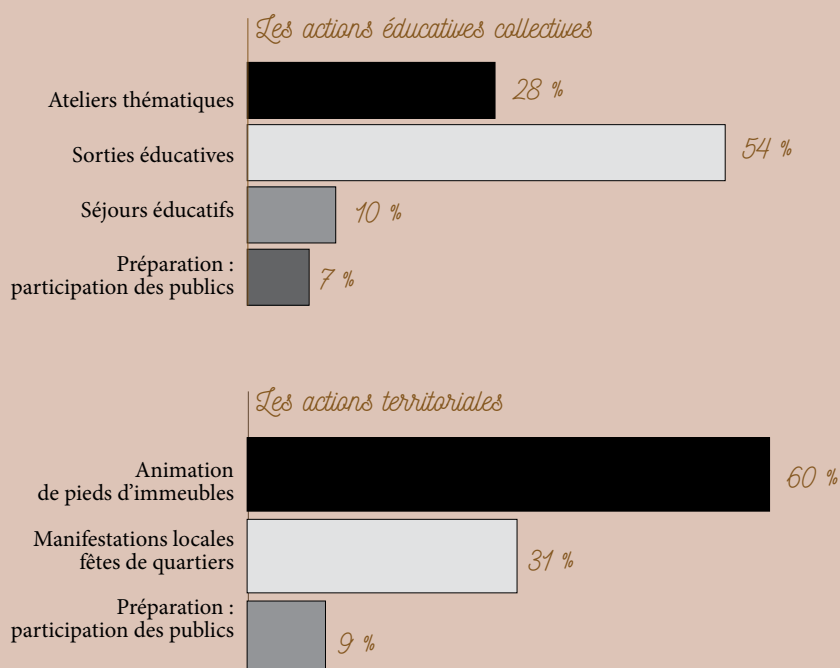
● 17 chantiers éducatifs



● Principaux partenariats mobilisés

Education Nationale	Education Populaire	ASE
12 %	12 %	14 %

● Principaux domaines travaillés dans les actions collectives et territoriales



Les 207 actions collectives et/ou territoriales ont rassemblé 969 jeunes en 2025.



L'Accompagnement des jeunes majeurs par le logement.

De nombreux jeunes accompagnés rencontrent une difficulté liée à l'hébergement dans notre périmètre d'intervention.

Cette année, 87 jeunes accompagnés par les éducateurs du service ont formulé comme première demande ce besoin d'aide pour le logement (accès ou maintien) et pour 75 d'entre eux, des démarches ont été engagées en ce sens.

Nous avons maintenu notre offre d'accompagnement par l'accès au logement avec le Pôle pauvreté et inclusion sociale du Groupe addap13 par la gestion de trois logements en ALT.

L'objectif de ce dispositif est de permettre à des jeunes majeurs, le plus souvent en rupture familiale, d'accéder à un premier logement dans leur parcours d'insertion, en leur proposant un accompagnement éducatif dans l'autonomisation liée au logement (tenue du lieu de vie, apprentissage à la gestion des comptes, recherche de logement dans le droit commun). Les jeunes qui sont ainsi accueillis, sont **accompagnés par un binôme** Pôle pauvreté inclusion sociale (CESF) et un éducateur de prévention spécialisée service pays d'Arles, l'un s'occupant de ce qui concerne le logement, l'autre de l'insertion sociale et professionnelle, la santé, la reprise de lien avec la famille, le cas échéant. Les contrats d'accueils sont signés pour une période de trois mois renouvelables trois fois. Il s'agit de jeunes majeurs (18/21 ans) orientés par les éducateurs de notre service ou les partenaires locaux (CCAS, Mission Locale). Ils sont en situation relativement stable dans le sens où ils peuvent s'acquitter du résiduel de loyer. Mais dans les faits et dans leur grande majorité, ce sont des jeunes en grande difficulté, fragilisés par un vécu délétère et qui ont besoin d'un accompagnement dans l'apprentissage de la gestion d'un logement (budget, actes de la vie quotidienne) mais aussi et surtout dans leur parcours personnel (projet de vie, soins...).

En 2025, nous avons accueilli **6 jeunes dont 2 filles**, leur temps de présence a varié de 4 à 12 mois :

- ◆ Un est sorti du dispositif en raison du non-respect du contrat et lorsqu'il a trouvé un emploi saisonnier avec hébergement, afin de d'éviter une rupture de

parcours.

- ◆ Deux sont retournés en famille avec qui les relations se sont améliorées. La période d'accueil ayant là permis à tous de prendre du recul.

- ◆ Trois sont toujours accueillis (prise en charge au cours du 4^e trimestre 2025).

L'accompagnement éducatif par notre service se poursuit après le passage dans le logement. Lorsque les jeunes intègrent un appartement, il y a souvent **une période où ils se relâchent**, montrent à voir du « laisser aller » et/ou des difficultés et de la souffrance. Ceci a concerné 5 des 6 jeunes en 2025. En effet, lorsqu'ils sont en situation d'urgence, de survie ils n'évoquent ni ne montrent leur mal-être et l'arrivée à l'abri, en sécurité permet l'avènement de l'expression de leur souffrance (maltraitance intrafamiliale, inceste, viols). Pour ces jeunes en situation d'isolement social et familial, être seul en appartement pour la première fois, face à soi-même peut être difficile à vivre et faire remonter des souvenirs traumatiques. Certains d'entre eux ont des passages à l'acte suicidaire, léthargie, de discours inquiétant. Nous avons pour trois jeunes dû faire évoluer la prise en compte de leurs difficultés (appel aux services d'urgence). Nous avons sollicité des partenaires compétents dans l'accompagnement des jeunes en souffrance psychique dont la MDA et le CMP.

Ce dispositif répond à des besoins dans une zone qui manque de ressource d'hébergement pour les jeunes majeurs. En 2026, nous maintiendrons l'axe de travail autour de la thématique de l'accès au logement des jeunes majeurs.

A Châteaurenard, nous sommes investis dans la création d'un dispositif de colocation pour des jeunes en insertion en partenariat avec la MDA, le CCAS, la Mission Locale et le bailleur social Unicil. Pour l'ensemble des accompagnements menés et dans un contexte de dégradation de l'accès aux soins (physiques et psychique) de l'ensemble des jeunes accompagnés par nos équipes, nous nous efforcerons de développer encore le partenariat en santé (notamment MDA, CMP Adulte).

Service Prévention Par le Sport

Responsables : Sébastien Assaiante- Yasmina Hellal – Mohamed Kanté – Lionel Sebag - Djamal Meziani
Service administratif : Isabelle David.
Base de direction : 35 bd. Du capitaine Gèze, bât. 3B – 13014 Marseille.
service.pps@addap13.org

Le service Prévention par le Sport (PPS)

Les missions principales du service Prévention Par le Sport (PPS) sont d'assurer une présence sociale de proximité, de favoriser la pratique sportive à travers des dispositifs mobiles (Urban Sport Truck – UST) et la gestion d'équipements sportifs en « Hors Temps Scolaire » (HTS), à destination des jeunes et familles. Le service s'inscrit également comme un **levier d'insertion professionnelle** pour les jeunes en recherche de formation ou d'emploi, notamment dans les métiers du sport et de l'animation.

Le service PPS développe des actions de **prévention par le sport dans 35 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Marseille**, et se positionne comme force de proposition en matière de présence sociale et sportive. Le service recrute en continu des personnes souhaitant s'engager dans un **parcours professionnel dynamique et qualifiant**.

Nous poursuivons le projet Préparation Armée Défense (PAD) et développons des projets nouveaux en réponse aux problématiques de territoires (Cité Educative) ou en soutien aux partenaires dans l'accompagnement des adolescents (Clinique des Trois Cyprès, services de la PJJ).

L'année 2025 confirme le rôle structurant du service Prévention par le sport comme acteur de prévention d'inclusion et d'insertion. Les résultats obtenus encouragent la consolidation des dispositifs existants et l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention en 2026 sous réserve de moyens pérennes.

L'équipe

Fin 2025, le service est composé de :

- ◆ **76 salariés**, dont :
 - 16 en CDI (dont les cadres) ; 36 en CDD ; 24 en contrats d'apprentissage.
- ◆ **17 volontaires** en Service Civique (les salariés du Groupe addap13 participent à l'orientation) ;
- ◆ **12 stagiaires** (orientations PPS, Groupe addap13 et partenaires).

⇒ Formation et insertion professionnelle

La formation professionnelle constitue un axe central du projet de service.

Cette année, **8 salariés ont validé le BPJEPS APT**. Une nouvelle session de 10 apprentis BPJEPS, en

partenariat avec le GRETA, a débuté en octobre 2025.

⇒ Gestion des volontaires en Service Civique

Le service s'est vu confier la **gestion des contrats de Service Civique pour l'ensemble du Groupe addap13**. Cette mission s'appuie sur une coopération administrative et humaine étroite avec l'ensemble des services de prévention spécialisée, notamment pour : la formation des tuteurs, l'accompagnement des volontaires, le suivi des parcours.

Les dispositifs du service

Les dispositifs d'intervention socio-sportive, s'articulent autour de deux dispositifs complémentaires :

◆ Hors Temps Scolaire- HTS

Gestion d'équipements et des activités sportives organisées dans les complexes sportifs de collèges et sur un plateau sportif municipal, répartis sur **6 sites**.

HTS centre	Collège Jean-Claude Izzo (2 ^e) Plateau sportif de Saint-Mauront (3 ^e)
HTS 13/14	Collège Auguste Renoir / Ecole Sinoncelli Collège Jacques Prevert
HTS 15/16	Collège Rosa Parks

Le service propose dans les complexes sportifs de cinq collèges et un plateau sportif municipal, du lundi au samedi des d'activités sportives et culturelles pour tous les publics (enfants, adolescents, adultes).

Ces actions sont structurées autour d'un planning régulier, offrent un cadre bienveillant favorisant l'engagement et la transmission de valeurs telles que l'esprit d'équipe, le respect et la coopération. Chaque lieu devient un espace de socialisation, où le sport est utilisé comme levier pour renforcer l'estime de soi et canaliser les énergies. En milieu scolaire, les interventions apaisent les tensions et soutiennent des dispositifs spécifiques (classes relais, deux heures Supplémentaires au Collège...). Grâce à des partenariats locaux, des actions territorialisées sont organisées pour consolider les liens sociaux et valoriser les compétences des participants. Ces initiatives participent à la cohésion sociale et à l'inclusion tout en s'inscrivant dans les projets éducatifs des établissements.

◆ Urban Sport Truck-UST

Activités sportives mobiles déployées dans les espaces publics et équipements de proximité, avec **64 lieux d'intervention** sur le territoire marseillais. Les trucks s'installent dans l'espace public en proposant une offre éducative et sportive. Ces lieux sont souvent des quartiers populaires à forte densité d'habitations, de logements sociaux et dont la précarité et les difficultés socio-économiques sont liées en partie au narcotrafic et à un chômage élevé freinant l'ascenseur social et perturbant le bien vivre ensemble. Cette démarche d'aller-vers a pour enjeu une appropriation positive de l'espace public.

Les UST sont organisés en 4 zones :

HTS centre

Belsunce, La Joliette, Saint-Lazare, La Villette, Saint-Mauront, Belle de Mai/le Canet. Les 15 territoires d'intervention : Felix Pyat / Parc Bougainville/La Major / Place Cadenat / La Friche / Halle Puget / Place Ruffi / Place du refuge /Le Racati/ F. Moisson / Halle Croizat / Kleber / Collège J.Baker/

UST Sud vallée de l'Huveaune

La Sauvagère, Saint-Thys, Château St Loup, Le Bosquet, Air Bel, La Rouguière, Les Néréides, La Valbarelle, La Cayolle, La Soude, Benza, Le Bengale, Les Caillols, La Capelette

UST 13^e/11^e

Font Vert (city stade et place centrale), Jean-Jaurès, Les Micocouliers, La Paternelle, Les Marronniers, La Simiane, Maison Blanche, Les Arnavaux 2, Les Rosiers, La Busserine (city stade et plaine des sports et des loisirs), La Marie, Les Lauriers, Les Oliviers A et C, Les Hirondelles, La Begude Nord, Saint Jérôme/ Le Clos.

UST 15^e/16^e

Consolat, Bassens, La Bricarde, La Cabucelle, Campagne Lévêque, La Castellane, Le Castellas, La Granière, Parc Kalliste, Les Aygalades, Plan d'Aou, La Maurelette, La Savine, La Solidarité, Les Tilleuls, Les Tuileries, La Visitation.

◆ Actions thématiques spécifiques

Le service développe également des actions ciblées autour de thématiques prioritaires :

- **Insertion professionnelle** : Projet **PRISPAC - PAD** : préparation aux métiers de l'uniforme. Ouvert aux garçons et filles à partir de 17 ans. Le dispositif fonctionne du lundi au vendredi, sur les sites :

Ecole de la 2^{ème} chance, Centre sportif de Fontainieu, Pont de Vivaux, Plateau Vaillant, Busserine, Collège Joséphine Baker.

- **Justice / réparation** : Actions en partenariat avec la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**. Intervention dans des unités de la PJJ en complément de la prise en charge éducative.
- **Sport santé - bien-être** : projet mené avec la **Clinique Les Trois Cyprès**, à destination d'un public adolescent relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

◆ Projet innovant - Cité éducative Belle de Mai

À la suite d'un **diagnostic social alarmant sur le 3^e arrondissement de Marseille**, et à la demande conjointe des acteurs sociaux et des acteurs publiques, notre service a été sollicité pour la mise en œuvre d'un **projet innovant**. Nous avons conçu et mis en place cette action en 2025, elle associe la visée de **renforcement de la scolarité et la découverte d'activités sportives estivales**, dans une logique de vacances apprenantes. Il est déployé sur le secteur de la **Friche de la Belle de Mai**, dans le cadre de la Cité éducative.

Éléments de bilan

En 2025, les **16 UST** ont été déployés dans **11 arrondissements de Marseille**, pour un total de **64 sites différents**.

L'intervention, en horaires décalés, du lundi au samedi, toute l'année, correspond à 19 000 heures d'intervention, environ **300 jours d'intervention**.

7 069 personnes (enfants, adolescents et adultes) que nous accueillons à partir de 6 ans et **626 familles** ont participé aux animations.

La présentation des actions est déclinée ci-après suivant une logique territoriale : quatre grands bassins géographiques dans lesquels interviennent **18 équipes Mobiles**.

12558 personnes (3600 femmes et 8958 hommes) ont bénéficié en 2025 des activités proposées par les éducateurs sportifs du service. Dans la continuité des années précédentes, le public féminin représente 30 % soit un tiers des participants. Les tranches d'âge des 6/10 et 11/15 ans sont toujours les plus représentatives, avec plus de 80% du public mobilisé. Les **projets d'action partenariaux** ont été proposés soit à l'initiative des éducateurs sportifs du service soit en coopération avec le tissu associatif local.

En 2025,

l'activité des Urban sport trucks

**UST
centre-Ville
(1^{er}, 2^e, 3^e)**

soit 15 territoires, 11 projets, 1673 enfants, adolescents et adultes

**UST
Gand Sud
Huveaune
(9^e, 10^e, 11^e
12^e)**

soit 15 territoires, 21 projets, 1616 enfants, adolescents et adultes.

**UST Nord
(13^e, 14^e)**

soit 17 territoires, 10 projets 257 enfants, adolescents et adultes.

**UST Nord
Littoral
(15^e, 16^e)**

soit 17 territoires et 31 projets. 1523 enfants, adolescents et adultes.

Des bilans par bassin sont adressés à nos partenaires.

En 2025, l'activité des HTS

6220 publics ont participé aux actions dont 2533 filles. 20 clubs (963 licenciés) ont été implantés et cela renforçant l'offre spécifique éducative sur le territoire.

Collège Izzo

Cette action a ouvert pendant 309 jours et a permis à **1007 usagers** dont 360 filles de bénéficier d'actions éducatives sportives en journée et soirée du lundi au samedi. **92 familles** ont également pris part aux actions développées pour elles sur le site.

La mise en place de temps forts sur l'année a permis de renforcer l'attractivité et l'efficacité du dispositif :

- ◆ **Forum des associations** : à la rentrée, il informe les familles sur les possibilités de pratique sportive, fédérale ou de loisir.
- ◆ **Après-midi découverte sportive pour les 6^e** : destinée aux nouveaux entrants, cette demi-journée, en présence des clubs adhérents au dispositif HTS et de l'équipe PPS, permet de découvrir le dispositif par la pratique et de favoriser l'intégration des élèves dans une structure sociale ou associative.
- ◆ **Participation au forum des métiers**, le 23 mars : initiative impulsée par la principale du collège, cette action vise à susciter des vocations chez les élèves et à les informer.

En outre, le projet des 2 Heures Supplémentaires au Collège (dispositif financé par le SDJES) a permis cette année encore de cibler un public en difficulté

(SEGPA), de renforcer les liens avec les professeurs du collège également d'obtenir une subvention nous permettant d'acheter du matériel commun à nos deux structures.

Le partenariat avec **9 clubs sportifs** impliqués constitue un pilier essentiel du dispositif. Leur présence régulière, la complémentarité des pratiques proposées et le partage des espaces sportifs ont créé une dynamique collective durable, favorisant l'engagement des jeunes, la mixité des publics et la création de liens sociaux avec les familles.

À ce titre, le dispositif hors temps scolaire du collège Jean-Claude Izzo s'affirme comme un lieu ressource incontournable, au service des jeunes, des familles et du territoire.

Plateau de la butte Saint Mauront

Le plateau sportif Edouard Vaillant, situé dans le 3^e arrondissement, est un véritable lieu de vie et de pratique sportive. Ouvert du lundi au samedi avec des horaires adaptés aux périodes scolaires, il est constitué d'une aire de jeux couverte, des terrains multisports et des espaces de pétanque.

L'équipe encadrante a animé cette année l'espace au bénéfice de **1556 usagers (706 filles) sur 325 jours d'ouverture**.

Financé par le CD13 dans le cadre de la Protection de l'enfance, le plateau constitue un espace ressource, structuré, faisant repère et favorisant le lien social. Les familles peuvent s'y retrouver pour partager des moments, que ce soit autour d'un goûter pendant que les enfants sont accompagnés dans leur scolarité, ou lors d'activités sportives renforçant les échanges et la solidarité dans le quartier.

Les actions spécifiques du plateau :

- ◆ Le plateau combine également **sport et accompagnement scolaire**, avec actuellement 20 enfants inscrits sur ce projet. Ces derniers bénéficient d'un suivi qui allie soutien scolaire et pratiques sportives, favorisant à la fois leur réussite éducative et leur bien-être physique et social (du mardi au samedi).
- ◆ Les interventions du projet Armée-Défense - PAD, chaque mercredi rassemblent de nombreux jeunes adultes, offrant un espace d'expression et des activités variées autour du sport à visée d'implication citoyenne (métiers de l'uniforme).

L'équipe éducative, grâce à sa posture professionnelle et à sa capacité d'adaptation, a réussi à créer une dynamique durable qui favorise l'engagement des jeunes, la mixité des publics et le renforcement des liens sociaux avec les familles. L'action HTS au plateau sportif Eugène Vaillant en fait un lieu ressource incontournable pour les enfants, adolescents, jeunes adultes, parents et acteurs du territoire.

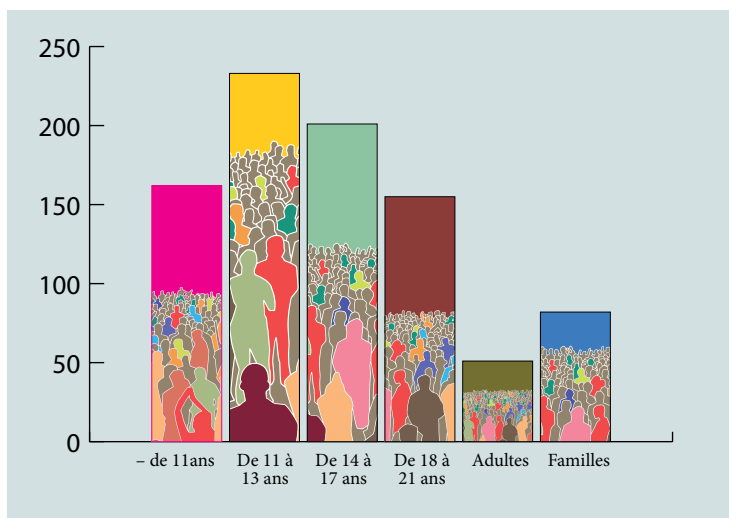
Collège Renoir/Groupe scolaire Sinoncelli

Le partenariat étroit avec les centres sociaux et associations du territoire a permis de fidéliser le public et de renforcer la présence du dispositif sur Malpassé et les environs.

939 habitants ont participé aux animations en quatre mois, dont **380 femmes**.

La nouvelle direction du collège a revu les conventions qui nous lient ainsi que les modalités d'accès au site, réduisant les horaires et limitant la participation des adolescents et adultes. Ces changements ont entraîné une baisse irrégulière de la fréquentation, une communication plus complexe et une organisation des activités difficile. A cela s'ajoute la fermeture annoncée du complexe sportif, en raison de travaux départementaux, dès la dernière semaine de mars. Malgré cela, 4 événements (Renoir time, Renoir en fête, Course d'orientation en famille et Course d'orientation de nuit) ont été organisés entre janvier et avril réunissant près de **223 usagers**.

Cette fermeture nous a donné l'occasion de rebondir avec l'accord du Délégué au préfet et la Mairie du 13/14 sur le site de groupe scolaire Sinoncelli (14^e) qui était fréquemment vandalisé et dégradé. Depuis le 1^{er} juillet l'équipe référente a permis de réunir, **878 jeunes dont 343 filles**.



Il a par ailleurs été constaté un arrêt des dégradations, contribuant ainsi à un meilleur climat social dans le quartier.

Collège Prévert

En 2025, le HTS Jacques Prévert a bénéficié d'une fréquentation stable **1249 usagers dont 401 filles**.

◆ Le public adulte est fortement mobilisé, notamment sur les créneaux d'entretien corporel, de volleyball et lors des événements festifs. Leur participation souligne un besoin de pratiques sportives.

◆ Le public mineur, quant à lui, est resté régulier.
◆ La collaboration avec le collège Jacques Prévert s'est poursuivie, notamment à travers la classe relais et l'école ouverte, renforçant le rôle éducatif du HTS.

Collège Rosa Parks

- ◆ **845 publics** ayant participé dont **343 filles**.
- ◆ **Quartier en pleine mutation** : Arrivée du tram, transformation et requalification du réseau urbain et développement urbain.
- ◆ **Développement partenarial** : arrivée de deux nouveaux clubs sportifs et notification d'ouverture d'un CCO.
- ◆ **En interne** du Groupe, le service de prévention spécialisée, est directement impliqué dans notre projet. Il oriente des jeunes pour une pratique sportive ou des stages.
- ◆ **Arrêt du projet 2HSC** pour l'année scolaire 2025/2026.
- ◆ **Augmentation des demandes d'inscription** pour les activités physiques et sportives. Une nette affluence pour le renforcement musculaire des mamans.
- ◆ **Plusieurs temps forts et événements** organisés par l'équipe HTS : le projet « A vélo, à la découverte du patrimoine Marseillais » ; Randonnée Pédestre/Optimistes/ Canoë-kayak/ Catamaran/ Randonnée Vélo/ Chasse Au Trésor/ VTT/ Course Orientation.

Préparation Armée Défense

Le projet a remobilisé cette année **278 jeunes adultes (98 filles)** dont **119** ont réussi un concours dans les métiers de l'uniforme et ainsi trouvé un emploi.

L'équipe encadrante PAD a participé à **11 forums emploi** à Marseille permettant ainsi d'informer, se faire connaître et orienter des publics vers les services du Groupe addap13 en fonction de leurs besoins et profils. L'action **Prépa Uniforme** qui se déroule en partenariat avec l'Ecole de la 2^e chance, a permis à **24 stagiaires** de la formation professionnelle de se former et **14 ont réussi le concours** d'entrée dans les métiers de l'uniforme.



Projet PJJ

Deux éducateurs sportifs expérimentés interviennent du lundi au vendredi dans différentes unités éducatives (CEF, UEAJ, UEHC et STEI) à Aix-en-Provence, Martigues et Marseille pour **245 jours d'intervention**. Les éducateurs de l'Urban Sport Truck sont complémentaires de l'action éducative de la PJJ aux travers des nombreuses activités socio sportives (dynamisation, mise en action, échanges, partages de moments de convivialité) sur place. Ils prennent un temps avant chaque séance pour échanger sur le public accueilli.

Mise en place d'un outil d'évaluation des jeunes : à la demande de la direction territoriale, les équipes ont mis en place cette année un outil permettant d'évaluer les compétences psychosociales des jeunes. Chaque mois les suivis d'évaluation sont envoyés aux responsables d'unités et à la direction.

Supervision du dispositif : lors des réunions mensuelles entre la coordonnatrice de l'Urban sport truck et l'équipe de la PJJ, une synthèse des évaluations et des actions du mois sont effectuées ainsi qu'une planification des activités du mois à venir.

Sport santé au sein de la Clinique des 3 cyprès

Les deux éducateurs sportifs (diplômés BPJEPS) **adaptent leurs ateliers en prenant en compte l'état de santé de chaque participant en lien avec le personnel soignant**. Nous proposons des séances de « sport santé bien-être » permettant de travailler sur plusieurs pathologies, qu'elles soient d'ordre physique ou psychologique. **27 séances** ont été menées de **janvier à juillet**. Au total, **135 jeunes** pris en charge par l'ASE ont participé aux activités proposées.

Pour raison budgétaire cette action ne sera pas reconduite en 2026.

Projet cité éducative de la Belle de Mai

Cette action, **De la lecture à l'aventure**, s'est déroulée en août et a concerné au total 192 jeunes de 11 à 15 ans dont 71 filles.

Nous visions à :

- ◆ **Accompagner les élèves entrant en 6^e et en 3^e** en travaillant sur leurs lacunes scolaires.
- ◆ **Allier apprentissages et activités sportives** pour renforcer la motivation et le bien-être.
- ◆ **Retisser du lien social** à travers la coopération, le dialogue et les échanges.
- ◆ **Réduire l'usage du numérique** pendant la durée du projet afin de privilégier les interactions réelles.
- ◆ **Faciliter la reprise de l'année scolaire.**

Nous avons mis en place les activités à la Base nautique de Carry avec l'association « news sport ». Cette action est reconduite pour 2026 sur les bases d'une atteinte des objectifs fixés.

Accompagnement Éducatif en Milieu Ouvert Renforcé



Accompagnement Educatif en Milieu Ouvert Renforcé

Contexte

Le service existe depuis deux ans. 2025 a permis de poursuivre la consolidation de nos pratiques professionnelles afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles. Nos objectifs réaffirmés dans le projet pédagogique 2026, restent **la personnalisation de l'accompagnement, le soutien à la parentalité, l'accompagnement à la santé, la participation des usagers** et le partenariat externe comme la coopération interne au sein du Groupe addap13. Cette année, notre service a exercé 292 mesures dont 189 pour le ressort du tribunal de Marseille et 103 pour les tribunaux d'Aix-en-Provence et Tarascon. Nous avons finalisé et diffusé le projet de service 2025/2030 travaillé avec l'ensemble des professionnels, qui est venu réaffirmer notre volonté de proposer un accompagnement intensif au plus proche des besoins des familles et des jeunes, en proposant des réponses réactives et adaptatives.

L'aboutissement de ce travail a permis de mener à bien notre demande d'habilitation au titre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que les visites de conformité sur nos bases de service actuelles (Marseille et Martigues). L'année a également été une faite de changement, après l'arrêt des Placements à domicile conformément à la décision de la Cour de Cassation du 2 octobre 2024. Ainsi, depuis septembre 2025, le service a connu une évolution majeure, avec une habilitation étendue à 250 mesures d'AEMO-R judiciaire et administratif auprès d'enfants de 0 à 18 ans et leurs familles. Enfin, le Conseil départemental a repensé la territorialisation de l'offre de service en AEMO-R/AED-R sur le département. Par conséquent, notre intervention se concentre sur les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille et sur le ressort du cabinet A du tribunal d'Aix-en-Provence ainsi que sur le ressort du tribunal de Tarascon.

Une équipe interdisciplinaire au service des enfants et des familles

Au regard de ces changements, le service compte 37 ETP répartis en quatre équipes pluridisciplinaires. Cette réorganisation permettant un meilleur découpage des territoires.

1 direction de service			
1 agent administratif			
1 Auxiliaire de Puériculture			
Marseille		Hors Marseille	
2 Cheffes de service éducatif		2 Chef(fe)s de service éducatif	
1 psychologue, 1 IDE, 1 TISF		2 psychologues, 1 IDE, 1 TISF	
14 ES/AS/EJE,		9 ES/AS/EJE	
13/14 ^e arrondissements 80 mesures	15/16 ^e arrondissements 80 mesures	Ressort du cabinet A du tribunal d'Aix-en-Provence 50 mesures	Ressort du tribunal de Tarascon 40 mesures
250 mesures AEMO-R et AED-R			

Le service monte progressivement en charge depuis septembre 2025. L'arrivée d'un public plus jeune a nécessité le recrutement de personnels formés pour accompagner les jeunes enfants. Chaque équipe est désormais composée d'un éducateur jeune enfant et une auxiliaire de puériculture intervient sur l'ensemble du service. Elle exerce une fonction ressource, comme les techniciennes de l'intervention

sociale et familiale (TISF), personnels soignants et psychologues. Ils agissent sur sollicitation de l'équipe éducative ou des chefs de service afin de répondre à des besoins identifiés au préalable. Leur intervention peut être ponctuelle ou s'inscrire dans la durée. L'objectif final est l'autonomisation des familles et une orientation vers les dispositifs de droit commun.

Les éducateurs spécialisés et les éducateurs jeunes enfants dans le service

Ces professionnels jouent un rôle central, placés sous l'autorité des chefs de service, ils organisent et conduisent l'ensemble des actions nécessaires à la réussite de leur mission. **Interlocuteurs privilégiés** de l'enfant et de sa famille, ils élaborent avec eux une démarche éducative adaptée et cohérente. Ils assurent la coordination avec les différents partenaires impliqués dans l'accompagnement de l'enfant ainsi que le suivi régulier de la mesure, en rendant compte de son évolution et en rédigeant les rapports et notes destinés au juge des enfants et au Conseil départemental.

Les infirmiers dans notre service

La santé et le bien-être des jeunes accompagnés est l'affaire de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Toutefois, l'infirmier joue un **rôle particulier dans la veille et le suivi sanitaire**. Sur le plan individuel, il travaille autour de la sensibilisation, l'information, la prévention et l'adhésion aux soins des jeunes accompagnés. Il a aussi un rôle de repérage, dépistage et évaluation des problématiques de santé et propose une orientation en fonction des problématiques repérées. Il peut également accompagner les familles et les jeunes lors des rendez-vous pour favoriser l'accès aux soins et assure un rôle de coordination des parcours de soins. Enfin, un travail est réalisé autour de l'autonomisation des familles afin qu'elles puissent comprendre les enjeux liés autour de la santé et assurer les suivis de manière autonome lors de l'arrêt de la mesure éducative. Sur le volet collectif, l'infirmier **propose des ateliers éducatifs** en lien avec les psychologues du service ainsi que des activités psychoéducatives et culturelles, afin de créer des espaces de paroles sécurisants pour les jeunes. L'objectif est de travailler des thématiques repérées par l'équipe éducative de manière ludique afin de faire de la sensibilisation autour de la santé qu'elle soit physique ou psychologique. L'infirmier est en lien de manière régulière avec la MDPH afin de connaître l'état d'avancement de certains dossiers. Une rencontre sera programmée en 2026 avec la MDPH afin de formaliser un partenariat et fluidifier les échanges.

L'étayage et l'accompagnement des professionnels

Des temps d'analyse des pratiques professionnelles mensuels sont mis en place afin de travailler les postures. A la demande des équipes et afin de

renouveler un cycle de travail, un nouvel intervenant sera proposé en 2026. Cette année, les équipes ont pu se former sur des thématiques telles que : exploitation sexuelle des mineurs, violences sexuelles faites aux enfants, renforcer ses compétences en écrits professionnels, la prévention des intentions suicidaires, premiers secours en santé mentale, violences conjugales et intrafamiliales, adolescence et numérique, éléments de psychopathologie de l'adolescent : trouble du comportement et de la personnalité, dispositif HAS. Un plan de formation est élaboré en lien avec le service des ressources humaines de l'association. Pour l'année 2026, des formations spécifiques sur la petite enfance seront proposées.

Nos modalités de fonctionnement

Une base de service située à Aix les Milles pour l'équipe d'Aix-en-Provence a ouvert en janvier 2026 et nous sommes en recherche de locaux à Arles pour l'équipe de Tarascon. L'équipe marseillaise reste dans les locaux situés boulevard de Briançon à Marseille.

Une organisation du temps de travail au service de l'intensité et de la réactivité

Afin de garantir la continuité éducative inhérente à l'AEMO-R, le personnel éducatif travaille le week-end et les jours fériés ainsi qu'un soir par semaine afin de s'adapter au maximum aux contraintes des familles. Les fonctions ressources peuvent également être amenées à travailler le week-end pour un projet spécifique travaillé avec les éducateurs. Notre approche s'adapte en continu aux besoins changeants des familles, en modulant la fréquence des visites selon les évolutions observées. Cette souplesse permet d'intervenir de manière pertinente et réactive. Les éducateurs structurent ainsi leur emploi du temps entre :

- ◆ des rencontres individuelles à domicile ou en extérieur,
- ◆ des actions collectives ciblées,
- ◆ des temps d'écrits (notes d'information, rapports intermédiaires ou à échéance etc.),
- ◆ des temps d'échange avec les partenaires (synthèses, rencontre avec les établissements scolaires ou de santé),
- ◆ la consultation des dossiers au tribunal et la participation aux audiences.

Une astreinte téléphonique gérée par les cadres du service dont le numéro est communiqué aux familles et aux jeunes est mise en place. Elle fonctionne de 20 heures à 8 heures du lundi au vendredi et 24H/24H les week-end et jours fériés. Très souvent, les parents appellent lorsque des conflits éclatent avec

leurs enfants et qu'ils sont démunis. Le service peut mobiliser si nécessaire des ressources internes telles que les surveillants de nuit mobiles des services d'Accueil et de mise à l'abri pour évaluation et des Mecs. Avec l'augmentation du nombre de mesures, une seconde astreinte téléphonique sera instaurée en 2026.

Les références éducatives

L'attribution de la mesure à un travailleur social référent est décidée en équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du chef de service, au regard des spécificités de la situation et des attendus de la décision judiciaire. Les éducateurs ont 12 références à Marseille et 10 hors Marseille. **L'éducateur référent est l'interlocuteur privilégié de la famille.** Il a la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie éducative discutée en équipe interdisciplinaire. Les rencontres avec la famille ou le jeune se font de manière hebdomadaire. L'éducateur rend compte au chef de service et à l'équipe de l'évolution de l'accompagnement, des freins rencontrés ou de la nécessité de faire intervenir un personnel ressource (infirmier, TISF, auxiliaire de puériculture, psychologue) auprès de la famille. Pour les fratries, deux éducateurs référents sont généralement désignés afin d'assurer un accompagnement conjoint. En cas d'absence d'un éducateur, la continuité est assurée par l'équipe, avec une intensité adaptée aux besoins identifiés. Cette organisation favorise une approche plurielle des situations. Avec l'extension, le système de coréférence fera l'objet d'une réflexion pour s'assurer de son adéquation avec les méthodes de travail et les besoins des familles.

Accompagnement éducatif individualisé en AEMO-R administratif et judiciaire

L'adhésion des familles constitue un enjeu central. Elle est pensée dès l'ouverture de la mesure avec le lieu de rencontre : base de service, lieu partenaire (centre social, base de service de prévention spécialisée notamment) ou au domicile si des difficultés sont repérées lors de la prise de contact. Dans certains cas, nous rencontrons la famille par l'intermédiaire d'un partenaire qui intervient déjà (AEMO simple, ITEP, prévention spécialisée etc.). Cela permet de rassurer la famille et d'engager un premier pas vers le travail de coopération et d'adhésion à la mesure judiciaire. Lors de la rencontre avec la famille et le jeune afin de présenter nos modalités d'intervention, le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) est travaillé puis signé avec les familles. En effet, il apparaît essentiel de présenter clairement les objectifs de la mesure et de partir des besoins exprimés par la famille.

Cette démarche vise à s'adapter au maximum à leur réalité et à leurs préoccupations.

Un travail autour du Projet personnalisé a été réalisé cette année et sera mis en place en 2026. L'objectif est que le jeune et sa famille soient acteurs de leur accompagnement. Pour cela, nous avons pensé un **projet personnalisé modulable** au cours de notre intervention et qui est lisible pour le jeune et la famille afin qu'ils puissent s'en saisir. Le recours à un interprète peut s'avérer indispensable pour garantir la compréhension mutuelle. Le travail de réseau occupe également une place importante dans l'accompagnement. Contacter les partenaires autour de la famille, demander des rendez-vous en présentiel et expliquer à la famille l'intérêt de ces rencontres permet d'instaurer une dynamique transparente et rassurante. Notre présence permet parfois de faire tiers dans la relation et d'apaiser les éventuelles tensions. Lorsqu'une famille exprime peu ou pas d'adhésion, il est parfois pertinent de proposer des temps de loisirs ou des moments conviviaux pour favoriser la rencontre, l'échange et montrer que la présence de l'éducateur est une opportunité. Dans certaines situations où la famille refusait l'intervention du service, la présence de la TISF ou de l'infirmier sur des problématiques identifiées, a permis de débiter un accompagnement éducatif. Pour les professionnels, il est nécessaire d'accepter que l'adhésion demande du temps. La construction du lien de confiance avec le jeune et avec la famille s'inscrit dans une temporalité propre à chacun. Rassurer les parents sur notre positionnement, en précisant notamment que notre objectif est de travailler sur leur potentialité pour réduire les éléments de danger qui pèsent sur l'enfant, fait partie des éléments essentiels pour lever les inquiétudes. Il reste primordial de s'adapter à leur culture, à leur mode de vie et à leur rythme, en adoptant une posture d'absence de jugement tout en rappelant régulièrement les enjeux de la mesure. Certaines pratiques favorisent le développement du lien, comme la réalisation d'un génogramme qui témoigne de l'intérêt porté à l'histoire familiale, ou encore la disponibilité des professionnels. Ces temps permettent notamment un travail autour du soutien à la parentalité et de partager des expériences positives et viennent renforcer le lien parent/enfant. L'objectif du service est d'ajuster son intervention à la famille, au jeune et au contexte afin de susciter l'adhésion et le travail de co-construction. L'accompagnement passe aussi par la mise à disposition d'outils afin de permettre aux familles et aux enfants de disposer de supports pour évoluer. Ils peuvent prendre diverses formes : livres ressources, calendriers du quotidien, carnets vierges permettant à l'enfant de noter ses émotions ou ce qu'il a vécu dans la journée, marionnettes d'émotions, dessins, activités sportives facilitant l'expression, notamment

chez les jeunes ayant des difficultés à communiquer. **Identifier les compétences et les centres d'intérêt de l'enfant** permet également de proposer des outils plus adaptés. Les ateliers et les temps de rencontre parents-enfants constituent un espace où les familles peuvent se sentir moins isolées et constater qu'elles ne sont pas seules à rencontrer certaines difficultés. La fin de la mesure représente un moment important qui nécessite d'être accompagné. Il s'agit alors de travailler la séparation, de rappeler que ce n'est pas une rupture mais une continuité, et d'expliquer que si la mesure se termine, c'est parce que la famille a démontré ses capacités à agir. Un retour oral des écrits est proposé aux familles afin qu'elles connaissent nos préconisations et nous en profitons pour recueillir leur avis avant l'audience. Une orientation peut être proposée vers le droit commun, le CMP, ou toute autre structure. L'espacement progressif des rendez-vous et la verbalisation positive des progrès contribuent à sécuriser la famille. En cas de demande de mainlevée de la mesure éducative, si la famille habite sur un territoire couvert par la prévention spécialisée, une rencontre avec un éducateur peut être organisée afin de sécuriser la famille et le jeune et ainsi de proposer un « **filet de sécurité** » si des nouvelles difficultés venaient à apparaître. La nouvelle territorialisation a pu générer des craintes pour certaines familles. Nous avons accompagné cela en proposant un maintien de notre intervention le temps que la nouvelle prise en charge se mette en place et en proposant des temps de synthèse ou de rencontre commune avec le nouveau service et la famille.

Séjour de répit

Le séjour de répit constitue une solution d'accueil temporaire pour les enfants dont le maintien dans leur milieu de vie habituel devient impossible. D'une durée maximale de 7 jours, il est mis en place avec l'accord des parents et de l'enfant. Ce temps d'éloignement permet de prendre du recul, favorisant ainsi l'apaisement des tensions et préparant un retour au domicile dans de meilleures conditions. Pendant ce séjour, l'accompagnement par le service se poursuit grâce à des visites régulières de l'équipe éducative. Cette période est également l'occasion d'aborder et de travailler sur les difficultés familiales. Actuellement, notre service travaille en lien avec l'unité collective Tuileries (Mecs MNA-Groupe addap13) pour organiser ces séjours.

Exceptionnellement, nous avons eu recours à d'autres unités comme le Grand Canal à Martigues. Le séjour de répit est toujours présenté aux familles comme une mesure temporaire et transitoire, visant à leur offrir un temps de réflexion sur la situation immédiate et à construire ensemble des solutions pour le retour au domicile. En 2025, le service AEMO-R a organisé cinq séjours de répit. Trois d'entre eux ont abouti à une ordonnance de placement prononcée par le juge des enfants. Les deux autres ont permis un retour au domicile dans un climat apaisé, avec une poursuite du travail éducatif.

Séjour de rupture

L'objectif du séjour de rupture est de marquer une scission nette entre le jeune et son milieu de vie habituel afin de **favoriser une reconstruction éducative et émotionnelle** exempte de tout climat conflictuel. Cette séparation peut être difficilement vécue par la famille dans un premier temps avant que les intérêts bénéfiques soient perçus. Deux séjours de rupture ont été travaillés cette année. Ce type de séjour est mis en place après validation et financement par le conseil départemental. Il s'inscrit dans un projet éducatif élaboré en amont avec le jeune et sa famille, pour initier une nouvelle dynamique. Sa durée, variable selon les besoins, peut s'étendre sur plusieurs mois. Pendant le séjour, les structures d'accueil abordent différentes thématiques : recentrage sur les besoins et potentialité du jeune, accompagnement psychologique, soins médicaux, insertion professionnelle et préparation d'un projet de fin de séjour. Durant cette période, le service peut être maintenu afin d'assurer un lien constant avec la structure d'accueil et le jeune accueilli et fait le lien avec la famille lorsque cela est possible. Les séjours de répit et de rupture offrent des alternatives au placement classique, adaptées aux situations complexes. Pour l'année à venir, il sera essentiel de renforcer les partenariats afin de disposer de structures d'accueil diversifiées, répondant aux besoins spécifiques des jeunes. Un partenariat avec des structures spécialisées dans la petite enfance est notamment à développer pour proposer des séjours de répit aux enfants de moins de 13 ans. Par ailleurs, le protocole d'accueil des jeunes en répit devra être finalisé en collaboration avec le Pôle Hébergement mineurs ASE du Groupe.

Cette année, nous avons organisé un séjour de répit qui n'a pas permis un retour au domicile. Le jeune rencontre plusieurs problématiques : addiction et implication dans les réseaux illicites, troubles psychologiques avec tentatives de suicide, relation familiale conflictuelle pouvant amener à de la violence physique et verbale et décrochage scolaire. Il avait déjà été placé et cette solution ne semblait plus adaptée pour lui. Nous avons alors travaillé un séjour de rupture, qui a duré huit mois et s'est conclu par son intégration dans une structure d'accueil en semi-autonomie du fait de sa majorité prochaine. Cette transition a été travaillée tout au long de son accueil. Un maintien du lien et des interventions du service d'AEMO-R auprès de la structure d'accueil ont eu lieu : deux visites du jeune (accompagnées par la famille en respectant la temporalité du jeune), travail sur les problématiques en cours et sur l'issue du séjour de rupture ; synthèses régulières avec la structure pour un accompagnement éducatif constant. Notre intervention s'est ajustée pour ne pas interférer avec le travail éducatif mené sur place.

Actions collectives

Les équipes ont mis en place des actions collectives dans le but de rompre l'isolement social des jeunes et des familles. Ce type d'action facilite la mise en relation avec les autres en favorisant les interactions sociales positives et permet de travailler sur les codes sociaux, de rencontrer les personnels ressources et ainsi favoriser les liens. Egalement, les actions collectives donnent l'occasion d'informer et de sensibiliser les enfants sur un sujet en particulier. C'est un axe de travail très intéressant qui permet de déconstruire certains préjugés et de faire passer des messages éducatifs de manière ludique. Plusieurs actions collectives ont été mises en place durant l'année : médiation animale, sortie dans des parcs d'attractions (Ok Corral, Aqualand), fête de fin d'année, atelier jeux de société, atelier cuisine, sortie au Frioul, atelier jardinage, accrobranche, tournage d'un film amateur au château de la Buzine etc. Des actions afin de favoriser la participation des usagers vont être développées l'année prochaine.

⇒ Ateliers de sensibilisation

Ces ateliers sont proposés toute l'année par l'infirmier et les psychologues du service. Les groupes sont réfléchis en fonction des problématiques rencontrées par les jeunes et par tranche d'âge. Ils peuvent être mixtes ou non en fonction de la thématique abordée. Cette année, le sujet de la vie affective et sexuelle a été un axe de travail majeur qui a découlé sur de nombreux retours de jeunes sur leur représentation

de la sexualité et/ou de la relation amoureuse. Ces ateliers ont pris différentes formes : ciné-débat, jeux de cartes, jeux de société, groupe de parole... D'autres ateliers ont été proposés : un atelier sur la masculinité, atelier autour des menstruations, atelier bien-être, atelier prévention sur le bien-être psychologique à travers la sensibilisation sur les idées noires, atelier sur l'identité personnelle. Il s'agit de créer des espaces de parole et de réflexion sécurisés qui viennent ensuite mettre en lien ce qui a été travaillé avec leur situation. Dans certains cas, cela permet de repérer des éléments de danger. Pour 2026, deux projets portés par l'équipe sont en cours à destination des adolescents : un atelier appelé « **enraciné** » qui a pour objectif d'aborder l'interculturalité, la laïcité, l'attachement aux cultures d'origine ainsi que les préjugés autour de ces notions en utilisant des supports artistiques. L'objectif est de favoriser un regard bienveillant sur l'autre, en mettant en lumière à la fois les similitudes et les divergences. Le second projet « **l'arche tisse du lien** » a pour but d'échanger, de créer autour de thèmes comme les relations affectives et relationnelles, déconstruire les stéréotypes de genre, aborder la découverte de soi. Des ateliers de sensibilisation à destination des jeunes enfants et des parents vont être mis en place en 2026 sur des sujets tels que : prévention des accidents domestiques, le berceau des erreurs, massage bébé, atelier sur le développement de l'enfant, l'alimentation, le sommeil, l'allaitement, l'hygiène dentaire, la gestion des émotions etc. Des ateliers « do it yourself » seront aussi proposés aux familles comme alternative aux écrans.

⇒ Séjours

Cette année, le service a organisé trois séjours (de trois jours et deux nuits) auxquels ont participé 15 jeunes. Les camps ont été programmés à Privas, Fréjus et Paris. Ils ont eu pour objectif de travailler le lien avec l'équipe éducative ainsi que la découverte de nouveaux environnements (visites du musée océanographique de Monaco, de Grasse, du château des Baux de Provence, des grands monuments de Paris etc.). Ces séjours encouragent le lâcher prise et le bien-être global des jeunes. Ces temps de séparation ont favorisé un plaisir de se retrouver en famille et de ressentir le manque, renforçant ainsi les liens familiaux.

⇒ Tournage d'un court métrage

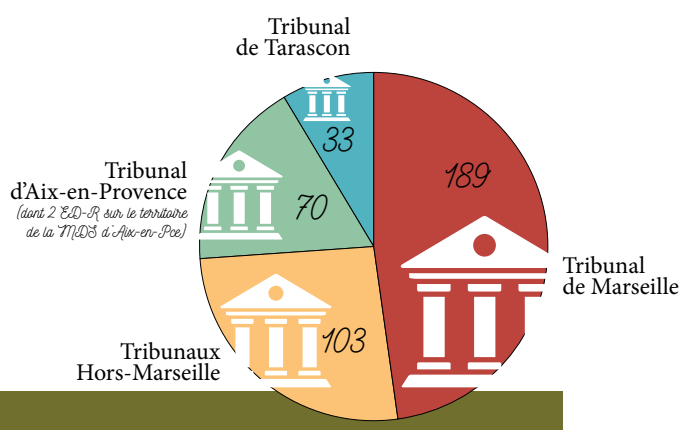
Cette année, un court métrage a été réalisé par 7 jeunes en lien avec l'association Les Prods. Les jeunes ont ainsi découvert l'univers du tournage avec du matériel audiovisuel professionnel. Ils ont construit le scénario et participé au tournage. Une vidéo de cinq minutes a été réalisée qui s'intitule « irremplaçable » et qui évoque avec humour le quotidien d'un éducateur en AEMO-R. Cette activité a été très appréciée des jeunes, qui se sont rendus compte de la difficulté du métier d'éducateur. Ce travail leur a

permis de se mettre en valeur et de gagner confiance en eux. Un véritable moment de partage entre éducateur et jeunes, un souvenir commun, où chacun a pris une place différente pour mieux comprendre celle de l'autre. Un second tournage avec 8 jeunes a vu le jour en partenariat avec le château de la Buzine. A nouveau, les jeunes ont été à la fois acteurs et réalisateurs de ce court métrage.

Les enfants et les familles accompagnés

Depuis septembre 2025, le service est habilité pour exercer les mesures pour des enfants de 0 à 18 ans. A terme, cela devrait faciliter les accompagnements car il est difficile pour les familles de voir plusieurs services intervenir, cela freine parfois la création du lien éducatif. Nous avons accompagné **61 fratries** sur l'année.

Répartition des mesures exercées au cours de l'année 2025



Le constat est similaire à celui de 2024 quant aux problématiques rencontrées. Les familles accompagnées présentent soit des difficultés à exercer leur parentalité, souvent exacerbées par un conflit parental prégnant, soit les conditions de vie du mineur entraînent une situation de danger avéré ou potentiel. Si l'accompagnement éducatif est initialement pensé sur une période courte (6 mois renouvelables), dans la pratique, les mesures sont majoritairement prononcées pour un an et renouvelées à échéance. Cela peut être dû à la nécessité de consolider les efforts réalisés par les familles ou car beaucoup de mesures ont débuté tardivement suite à l'obligation pour le service d'avoir une liste d'attente. Ainsi, en 2025 nous avons 56 mesures en exercice avec une date de début de mesure en 2023.

Origine de la mesure

1 ^{ère} mesure ASE :	108
AEMO simple :	99
AED :	5
PAD exécuté ou non :	39
Retour de placement :	41

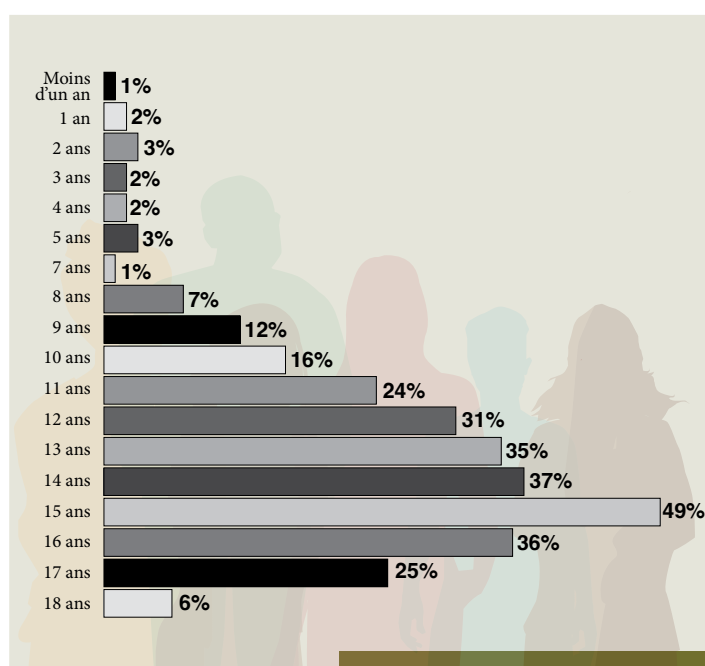
En 2025, il est à noter une prépondérance des premières mesures ASE (37%), ceci indique que plus d'un tiers des situations sont des nouvelles prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qui peut refléter une augmentation des signalements ou des besoins d'intervention précoce. Dans 33% des cas, une intensification de l'accompagnement éducatif a été nécessaire, ce qui indique que les difficultés sont à ce point ancrées dans l'histoire familiale que les mesures éducatives ne sauraient les résoudre à court terme.

⇒ Nombre de fille accompagnées : 123

⇒ Nombre de garçons accompagnés : 169

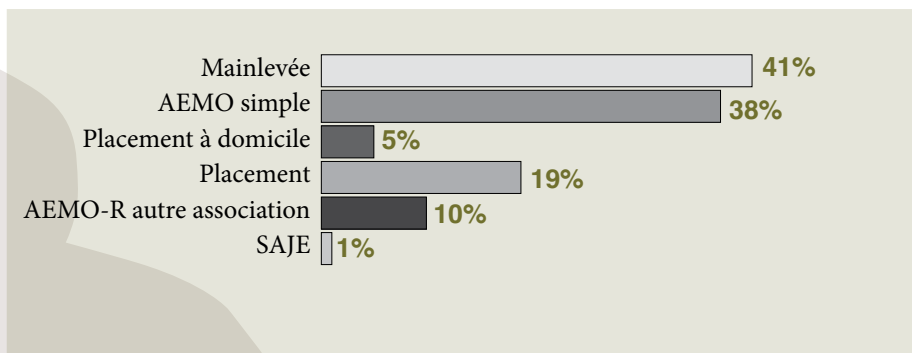
Si le service a accompagné davantage de garçons au cours de l'année 2025 (58% des suivis), nous constatons que les problématiques rencontrées sont assez similaires. En effet, les mécanismes de glissement vers des situations de mise en danger (délinquantes, sociales ou psychologiques) semblent pouvoir concerner les filles et les garçons de manière comparable.

Répartition des mesures par âge



La tranche d'âge moyenne des jeunes accompagnés par le service est de 12,5 ans. Nous avons eu une majorité de jeunes adolescents. En effet, notre précédente habilitation concernait les 9/15 ans.

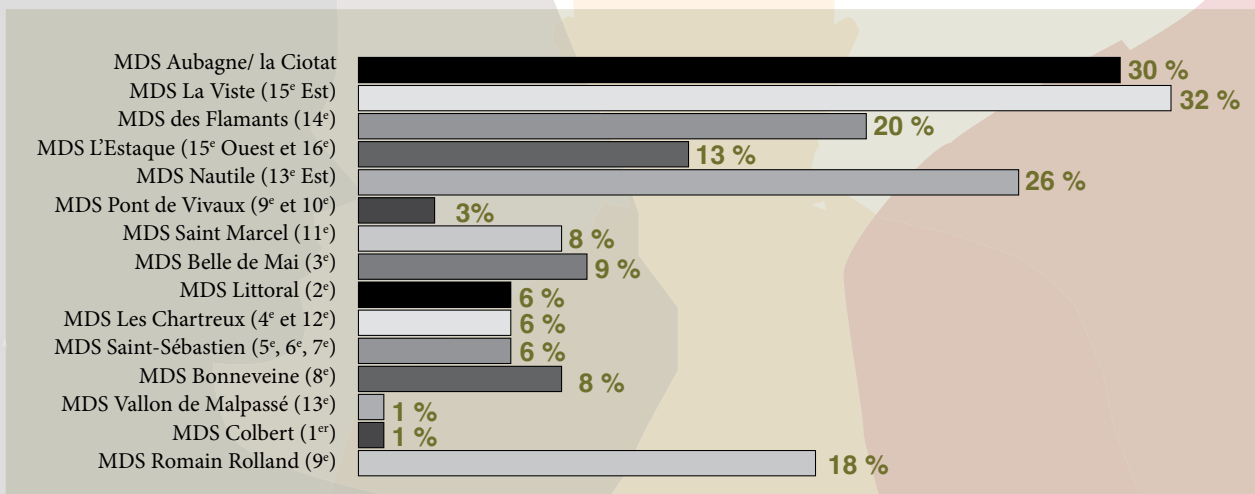
● *Orientations de fin de mesure*



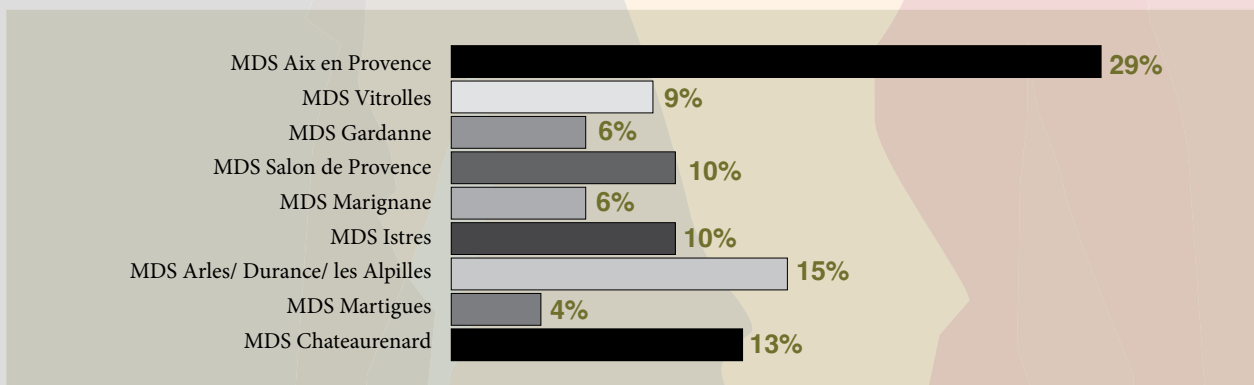
En 2025, nous avons clôturé 104 mesures. 68 ont été renouvelées (dont 54 pour un an ou plus).

● *Répartition des mesures exercées au cours de l'année 2025*

Marseille - Nombre de mesures au 31/12/25



Hors Marseille - Nombre de mesure au 31/12/25



Projet autour du soutien à la parentalité proposé par les psychologues

En 2024, le service a noté des difficultés pour les membres de l'équipe interdisciplinaire à accompagner les situations avec un conflit parental important. Ce constat a été confirmé en 2025. Dans certains cas, les enfants sont exposés à un climat de violence entre leurs parents, venant les placer dans une position de co-victimes. Ces conflits ont un impact direct sur leur développement, notamment sur le plan psychoaffectif, identitaire et social, ainsi que sur leur bien-être psychologique et sur la qualité du lien d'attachement avec leurs figures parentales. Nos équipes sont confrontées quotidiennement à cette dynamique conflictuelle, ce qui les amène à être sollicitées régulièrement pour faire tiers à la relation. Au cours de l'année 2025, les psychologues du service ont développé et initié le « **Projet d'intervention auprès des parents vivant des conflits de séparation** », visant à sensibiliser les parents aux besoins de leurs enfants et aux effets délétères des conflits massifs sur leur développement. En septembre 2025, des groupes de travail ont été lancés avec l'équipe éducative et ont permis :

- ⇒ De sensibiliser les équipes aux enjeux cliniques propres aux conflits de séparation.
- ⇒ D'identifier les besoins des parents et des enfants dans ce contexte spécifique.

Cette étape constitue la première phase du projet. La seconde, prévue pour 2026, comprendra une construction d'outils éducatifs avec les équipes à destination des parents. Puis, cinq rencontres seront proposées aux parents. Ce projet est pensé sur plusieurs temps d'intervention auprès des parents, de la part des psychologues en premier lieu, puis des éducateurs. Il sera question de penser l'accompagnement de chaque parent tant dans sa communication à l'autre parent que dans le temps de transition pour l'enfant. Pour cela, un axe de travail sur la « parentalité en parallèle » est à construire sous forme d'un plan parental construit avec l'éducateur référent de la situation. Dans l'attente, l'équipe a expérimenté des interventions en binôme psychologue/éducateur, favorisant le croisement de regards et renforçant la collaboration interdisciplinaire. Il a été défini que, dans les situations où la famille est confrontée à un conflit conjugal de séparation, l'éducateur se concentre sur l'accompagnement des enfants et, si nécessaire, de la fratrie, tandis qu'un autre éducateur, en duo avec la psychologue, focalise son intervention sur les parents.

Ce bilan reflète ainsi les premières avancées du projet, posant les bases d'une collaboration renforcée entre psychologues et éducateurs et d'une prise en charge adaptée et cohérente des familles concernées.

Coopération et partenariat

Le service s'appuie sur ses ressources, compétences internes et sur les ressources territoriales afin d'ancrer durablement les soutiens et accompagnements dans l'environnement quotidien. Le service mobilise ces ressources locales afin de construire, autour du jeune et sur son territoire, un réseau protecteur et un ensemble de leviers mobilisables pour son développement. Ce réseau s'inscrit dans le droit commun, tout en pouvant s'appuyer sur des dispositifs plus spécialisés selon les besoins.

⇒ **Coopération interne**

Le service coopère étroitement avec les équipes de prévention spécialisée pour connaître les ressources locales et, le cas échéant, les jeunes concernés. Les modalités sont adaptées à chaque situation, toujours dans l'intérêt du jeune et dans le respect des missions de chaque service.

En 2025, cette collaboration s'est concrétisée par :

- ◆ Des orientations des enfants en liste d'attente pour le démarrage de la mesure, vers les éducateurs de prévention spécialisée du territoire,
- ◆ Dans certaines situations, un co-accompagnement et une réflexion commune sur les difficultés rencontrées par les jeunes suivis,
- ◆ Des relais vers les éducateurs de prévention en amont de la fin d'une mesure judiciaire, afin d'assurer une continuité d'accompagnement.
- ◆ Les mises en relation des jeunes accompagnés avec le service Prévention par le sport.
- ◆ Des échanges avec la Cellule d'Ecoute et d'Accompagnement des Familles afin de sensibiliser les équipes sur les questions de radicalisation.
- ◆ La poursuite du travail de coopération avec les services du Pôle Hébergement des mineurs ASE (Groupe addap13) et notamment avec l'unité collective des Tuileries, les unités Hors Marseille de la MECS MNA et le SAPA dans le cadre de séjours de répit.

La territorialisation devrait permettre de renforcer nos liens avec les services de prévention spécialisée d'Aix-en-Provence, d'Arles, des 13/14 et 15/16^e arrondissements de Marseille. Nous proposerons en 2026 des réunions afin de présenter les nouveautés liées à l'extension du service et ainsi redéfinir nos modalités de coopération.

⇒ **Le travail partenarial animé par le service**

Le service a poursuivi son travail de construction de partenariat avec les établissements scolaires, de santé ou médico-sociaux, les services de la MDS, l'Amicale du Nid etc. L'objectif est de faciliter l'orientation et l'adhésion des familles, d'anticiper les difficultés et d'identifier les freins à la prise en charge. Il n'est pas rare que plusieurs acteurs soient mobilisés autour d'une même situation et il est nécessaire de se coordonner régulièrement et de partager les informations pertinentes. Notre objectif est de sécuriser le parcours du jeune et de favoriser

la cohérence éducative. Cette coopération se met en œuvre à travers des contacts réguliers, des réunions de coordination et de synthèse, une participation aux équipes éducatives organisées par les établissements scolaires, etc. Les accompagnements font l'objet d'ajustements réguliers au regard de l'évolution des situations. Au niveau médico-social, le partenariat a permis une réelle plus-value : le contact constant avec les structures telles que CMP/ITEP/IME a permis de venir soutenir les partenaires et a facilité l'orientation et l'adhésion des familles. De plus, cela a aidé à anticiper les difficultés et identifier les freins. Le service entretient des liens réguliers avec Imaje Santé, Puget Bis et a également travaillé avec le CSAPA d'Arles et l'hôpital Salvator sur des situations particulières. Une rencontre a eu lieu avec l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger) permettant de mettre en place une procédure en cas d'infraction sexuelle sur mineur. Durant l'année 2025, le service a poursuivi le travail de co-accompagnement des situations de jeune victime d'exploitation sexuelle avec l'Amicale du Nid. Des temps de formation sont régulièrement proposés aux professionnels sur cette thématique afin d'améliorer les pratiques éducatives et de mieux accompagner ces situations complexes. Le service est très en lien avec les différents établissements scolaires. Le travail partenarial a permis de clarifier les rôles et les places de chacun, de renforcer la cohérence des interventions autour des situations et de faciliter les orientations vers les dispositifs adaptés. Il a également permis d'apporter un soutien aux familles rencontrant des difficultés dans leurs rapports avec les établissements ou encore afin d'effectuer des démarches de rescolarisation. Un accompagnement dans la recherche de stages, l'élaboration de CV et de lettres de motivation est également proposé à des jeunes qui n'adhèrent plus à un parcours scolaire classique. De même, afin de préparer à la majorité, nous avons pu accompagner des jeunes à l'École de la deuxième chance ou encore à la Mission locale. Également, toujours dans une volonté de favoriser le lien éducatif, le service a proposé des activités autour de la médiation animale et de l'équithérapie. Sur le volet culturel, une sortie au musée Océanographique de Monaco a été mise en œuvre. Dans la perspective de développer les propositions culturelles à destination des jeunes, le service a participé au forum culture/social organisé par l'association Cultures du cœur 13, le dispositif départemental Ensemble en Provence et le réseau Vivre Ensemble Marseille. Durant l'année, les équipes se sont investies dans l'organisation des Assises du CNAEMO 2026 co-portées par le CNAEMO (Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert) et la Sauvegarde 13. Les Assises auront lieu les 1, 2 et 3 avril 2026 et abordera la thématique « exploitation - Mineurs en danger ». Enfin, à partir de

janvier 2026, le logiciel de recueil de données utilisé par l'association AGASEF (Loire) sera mis en œuvre. La fin d'année a permis une première utilisation de l'outil par certains professionnels afin de le tester et de proposer des aménagements afin qu'il soit pleinement adapté à notre service et nos modalités de fonctionnement.

⇒ Le travail partenarial avec la PJJ et les autres services d'AEMO

En 2025, le service a mené de nombreuses mesures en co-accompagnement, notamment avec d'autres services d'AEMO (en particulier pour les fratries) et avec les services de la PJJ, dans le cadre de doubles mesures civiles et pénales). Pour chaque situation, un référent dédié est désigné et des synthèses régulières ont lieu. En fonction des enjeux spécifiques rencontrés, des modalités de co-accompagnement adaptées sont mises en place.

Perspectives pour 2026

La dispersion géographique a pu rendre difficile d'un partenariat de proximité. La nouvelle territorialisation devrait faciliter le travail partenarial. Ainsi, le travail de maintien du lien partenarial et de prospection afin d'identifier les ressources sur nos territoires devra nécessairement être reconduit. Un travail de formalisation va être engagé afin de structurer les coopérations internes et de consolider les partenariats essentiels, en particulier dans les champs de la santé, du handicap ou du soutien à la parentalité. Des protocoles et des conventions vont être travaillés avec les partenaires concernés (CMP, MDPH, structures médico-sociales, dispositifs de soins), afin de sécuriser les échanges d'informations, faciliter les orientations et fluidifier les parcours des jeunes. L'objectif est de développer un partenariat afin de garantir la continuité et la cohérence des accompagnements sur les territoires d'intervention. Enfin, avec l'extension du service, il va être nécessaire de travailler autour de développement de partenariats autour de la question de la petite enfance. En ce sens, il nous faudra construire des liens avec les PMI, les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les maternités ainsi que les crèches etc.

Le service a poursuivi son travail d'élaboration et de mise en pratique du projet de service et nous avons obtenu l'habilitation PJJ. L'année 2026 devrait permettre de finaliser la mise en place de l'extension du service en prenant en compte la nouvelle territorialisation et l'extension de l'âge du public accompagné. Au regard de ces évolutions, des nouveaux outils et procédures vont être construits avec les équipes.

*Cellule d'Écoute et
d'Accompagnement
des Familles (CEAF)*

Cellule d'Écoute et d'Accompagnement des Familles (CEAF)

La Cellule d'Écoute et d'Accompagnement des Familles est une équipe mobile pluridisciplinaire, rattachée au pôle Prévention spécialisée/Milieu ouvert du Groupe addap13. Un poste de psychologue (0,6 ETP) n'a pu être pourvu en 2025 du fait d'incertitudes budgétaires mais devrait l'être en 2026. Cette organisation permet d'assurer une continuité d'intervention sur des situations complexes nécessitant expertise, mobilité et disponibilité, dans un cadre institutionnel contraint. L'organisation de ce service s'articule autour de deux entités distinctes et complémentaires : le pôle d'accompagnement social historique CEAF et le pôle technique de recherche, formation et développement.

L'action de la CEAF repose sur trois axes complémentaires :

1. Mesures administratives d'accompagnement individuel et familial, dans le cadre des CPRAF,
2. Cellule d'appui technique et de sensibilisation des professionnels,
3. Développement territorial de projets et ingénierie, à l'échelle départementale, interdépartementale et nationale.

Ces axes s'inscrivent dans une approche globale, éducative, systémique et partenariale de la prévention de la radicalisation violente et des phénomènes de polarisation impactant la cohésion sociale, le vivre ensemble et la citoyenneté.

Périmètre territorial 2025

- ◆ Département des Bouches-du-Rhône (13) : périmètre principal et historique d'intervention de la CEAF, dans le cadre du dispositif de prévention préfectoral de la CPRAF 13.
- ◆ Vaucluse (84) : préfiguration d'un dispositif d'équipe mobile CEAF et accompagnement de situations test.
- ◆ Alpes-Maritimes (06) : appui à la structuration et au déploiement d'une équipe mobile CEAF locale.
- ◆ Articulation avec les réseaux nationaux (CIPDR, CNLAPS) et participation à l'équipe mobile nationale.

Contexte général et éléments de diagnostic 2025

L'année 2025 confirme l'évolution profonde des phénomènes de radicalisation violente et de polarisation idéologique, inscrits dans un contexte social marqué par des tensions identitaires, des fragilités individuelles accrues et une influence déterminante du numérique. Les situations adressées à la CEAF s'inscrivent de plus en plus dans des trajectoires complexes, mêlant vulnérabilités sociales, économiques, affective, parfois aggravées par des troubles psychiques.

Parmi les problématiques récurrentes, on observe :

- ◆ La persistance de situations de rupture du lien social et familial,
- ◆ Des formes d'adhésion idéologique reposant sur des schémas binaires, complotistes ou de rejet de l'altérité,
- ◆ Une difficulté d'accès au droit commun, nécessitant un accompagnement renforcé et coordonné.

Des problématiques émergentes se dégagent nettement :

- ◆ Le rajeunissement des publics concernés,
- ◆ L'hybridation des profils (cumul d'engagements idéologiques, religieux, complotistes),
- ◆ Le rôle croissant des réseaux sociaux, et espaces numériques comme vecteurs d'emprise et de socialisation idéologique,
- ◆ L'augmentation des situations combinant radicalisation et fragilités psychiques.

Pour agir la CEAF s'appuie sur plusieurs points de force structurants :

- ◆ Une expertise reconnue et capitalisée depuis plus de dix ans dans l'analyse et le traitement de situations complexes dans un contexte sensible.
- ◆ Une méthodologie éprouvée, fondée sur l'aller-vers, l'adhésion, l'approche systémique.
- ◆ Une capacité de coordination partenariale, au service de la construction d'un filet social territorialisé.
- ◆ Une adaptabilité aux évolutions des politiques publiques et des territoires.
- ◆ Une reconnaissance institutionnelle permettant la diffusion du modèle CEAF à l'échelle interdépartementale et nationale.

Dans ce contexte, la CEAF a poursuivi en 2025 son engagement en faveur du maintien et de la restauration des liens sociaux et familiaux, de la prévention des ruptures et de la sécurisation des parcours, en articulant accompagnement des personnes, soutien aux professionnels et développement territorial.

BILAN PAR AXE

AXE 1 - Mesure administrative d'accompagnement individuel et familial (CPRAF)

Contexte / Constats – Diagnostic 2025

- ◆ Mise en œuvre des mesures administratives prévues par la circulaire de juin 2025 dans le cadre de la CPRAF13.
- ◆ Complexification croissante des situations : rajeunissement des publics, hybridation des profils idéologiques (radicalités multiples, complotisme), augmentation des fragilités psychiques, parfois associées à des pathologies, rôle central du numérique (réseaux sociaux, plateformes, jeux en ligne) comme vecteur d'adhésion et d'emprise.
- ◆ Nécessité d'une approche pluridisciplinaire, systémique et sécurisée, conciliant prévention sociale et cadre institutionnel.

Publics concernés : mineurs et majeurs, hommes et femmes. Ces personnes sont signalées pour radicalisation ou risques de radicalisation violente. Familles confrontées à des situations de rupture, de conflit ou de repli idéologique.

Actions menées en 2025

15 nouvelles saisines - 20 sorties positives.

File active : 26 situations au 31 décembre 2025 soit environ 80 personnes accompagnées (personnes signalées, proches et familles).

- ◆ Accompagnement individuel et familial dans le cadre des mesures CPRAF :
 - Entretiens éducatifs,
 - Médiations familiales,
 - Évaluations pluridisciplinaires continues (éducative, sociale, psychologique),
 - Travail sur les discours, représentations, ruptures cognitives et idéologiques.
- ◆ Soutien aux familles pour maintenir ou restaurer les liens, dépasser les situations de crise.
- ◆ Travail de passage de relais vers le droit commun (MDS, PJJ, SPIP, Éducation nationale...).
- ◆ Articulation renforcée entre fins de mesures judiciaires et mesures administratives CPRAF.
- ◆ Développement des compétences de l'équipe sur les violences, discriminations, discours haineux et santé mentale.

Partenariats mobilisés

- ◆ Préfecture de police / Préfecture à l'égalité des chances
- ◆ Conseil départemental 13 – DITAS
- ◆ Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
- ◆ Éducation nationale
- ◆ Agence Régionale de Santé
- ◆ SPIP
- ◆ Parquets d'Aix-en-Provence et de Marseille
- ◆ Missions locales, MDS, associations locales

Résultats / Effets observés

- ◆ Sécurisation des parcours et prévention des passages à l'acte.
- ◆ Amélioration des capacités de distanciation critique et de réflexion étayée.
- ◆ Restauration partielle ou durable des liens familiaux et sociaux
- ◆ Inscription progressive dans les dispositifs de droit commun.
- ◆ Renforcement du maillage partenarial autour des situations complexes.

AXE 2 - Cellule d'appui technique aux professionnels

Contexte / Constats

- ◆ Besoin confirmé d'un appui technique face à la montée des situations complexes de radicalisation, polarisation, extrémismes et séparatismes.
- ◆ Demandes croissantes des professionnels de terrain pour :
 - Décryptage des situations,
 - Analyse des postures professionnelles,
 - Appui à la décision et à l'orientation.

Publics concernés

- ◆ Professionnels du champ social, médico-social, éducatif (dont prévention spécialisée), médiation sociale.
- ◆ Acteurs de l'éducation populaire, du soin,
- ◆ Services de l'État, collectivités territoriales, organismes associatifs.

Actions menées en 2025

- ◆ Espaces d'écoute, d'analyse des pratiques et d'appui technique :
 - Intervention auprès de 2 équipes de prévention spécialisée et de médiation (Groupe addap13) 8 professionnels,
 - Soutien à 2 équipes du Pole Hébergement des mineurs ASE (14 professionnels),
 - Appui à un centre social à Aix-en-Provence (10 participants).
- ◆ Ateliers collectifs de sensibilisation et formations à la demande
- ◆ Phase 2 de perfectionnement pour cadres DITAS / CD13 et fonctions support MDS
⇒ 3 ateliers - 45 professionnels formés.

- ◆ AEMO-R échange autour d'une situation et mise en lien partenariat spécifique.

Partenariats

- ◆ Conseil départemental 13 - DITAS
- ◆ Services de l'État
- ◆ Réseau associatif et éducation populaire.

Résultats / Effets

- ◆ Renforcement des compétences d'analyse, de repérage et d'évaluation.
- ◆ Meilleure connaissance des dispositifs de prévention existants.
- ◆ Structuration progressive d'un réseau de référents professionnels.
- ◆ Construction de réponses plus ajustées et sécurisées.

Perspectives

- ◆ Ateliers de sensibilisation PMI et Inspecteurs enfance famille projetés pour 2026 et rédaction d'un guide méthodologique et pédagogique en direction des professionnels.

AXE 3 - Développement territorial de projets

Contexte / Enjeux

- ◆ La prévention de la radicalisation violente constitue un enjeu majeur des politiques publiques de sécurité et de cohésion sociale.
- ◆ Nécessité d'actions inscrites dans la durée, à l'interface des sphères familiale, sociale et institutionnelle.
- ◆ Le développement social local comme levier central de prévention.

Actions menées en 2025

- ◆ Participation nationale :
 - Groupe national / Commission radicalisation (CNLAPS) :
 - 4 réunions de COPIL.
 - 2 jours de formation des équipes CEAF/EMEA (Bouches du Rhône, Vaucluse, Nord, Ardèche, Drôme, Isère, Corse, Hérault, Haute Loire) 16 professionnels concernés.
 - Animation de 2 ateliers aux journées nationales de la prévention spécialisée - CNLAPS (Metz - novembre 2025) ⇒ 90 participants. Prévention Spécialisée : un traitement social des radicalités ?

- ◆ Expérimentation interdépartementale CEAF (FIPDR 2025) :

- Déploiement équipe mobile CEAF 13-84-06 : est-ce nouveau ?
- Transmission de la méthodologie CEAF validée par le CIPDR au CNLAPS.
- Appui à la structuration d'équipes mobiles dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes.

- ◆ Appui national CIPDR / CNLAPS :

- Participation à une équipe de soutien nationale,
- Missions d'évaluation et d'ingénierie pour des CPRAF sans opérateur spécialisé.

- ◆ Prévention primaire et citoyenneté :

- Partenariat Camp des Milles,
- 3 ateliers citoyens auprès de 12 jeunes MECS MNA Groupe addap13,
- Participation à l'élaboration d'un projet « vivre ensemble et citoyenneté » (AMCS) pour 2026.

- ◆ Interventions et représentativité locale et nationale :

- Formation CIPDR niveau 1 (200 participants),
- Formation ARS référents radicalisation (250 participants),
- Conférences et retours d'expérience CD13, Conseil de Provence (150 participants).

Partenariats

- ◆ CD 13
- ◆ CIPDR / SG-CIPDR
- ◆ CNLAPS
- ◆ Camp des Milles
- ◆ CNFPT
- ◆ EPE
- ◆ Forum français de sécurité urbaine
- ◆ Collectivités territoriales, ARS

Résultats / Effets

- ◆ Renforcement du maillage territorial et interdépartemental.
- ◆ Diffusion d'un modèle CEAF reconnu.
- ◆ Montée en compétences des professionnels.
- ◆ Contribution à la pacification des rapports sociaux et au vivre-ensemble.

Innovations / Enjeux 2025

- ◆ Ingénierie de création d'équipes mobiles CEAF dans le 84 et le 06.
- ◆ Pilotage recherche-action sur les usages numériques et Prévention des risques numériques Groupe addap13.

Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale



Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale

Contexte

Le Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale a intégré cette année l'équipe des Maraudes aller-vers en gare et a emménagé dans les locaux quai de Rive neuve, dont le Groupe addap13 est propriétaire. C'est dans une logique plus unifiée que le Pôle fonctionne, ancré dans les dispositifs d'accueil et d'accompagnement allant de l'urgence sociale à l'hébergement, autant pour les publics jeunes (présents dans et aux abords de la gare St Charles) que pour les familles issues de la communauté européenne, vivant à la rue, en squat ou bidonville. **La présence des équipes au quotidien dans la rue et dans les bidonvilles** permet la rencontre, la connaissance des problématiques et la reconnaissance par le public. Les jeunes en très grande précarité présentent des problématiques complexes, liées à leur survie, où pathologies psychiques côtoient la prise de produits et les phénomènes d'emprise. L'évolution de l'aménagement des espaces publics des territoires modifient les lieux de regroupement, de prostitution, de consommation et de vente de produits. Les plus jeunes sont pris dans des réseaux d'exploitation sexuelle peu visibles (appartements), qui rend difficile leur approche.

Du fait de la reconnaissance d'un savoir-faire tant **d'aller-vers que d'accompagnement**, l'Etat continue de confier au Groupe addap13 une mission d'appui social aux évacuations. Cette année néanmoins, malgré le nombre important d'expulsions, cette mission a été peu sollicitée du fait du peu d'orientations vers des solutions d'hébergement.

En effet, les critères de mises à l'abri dans le cadre des expulsions de bidonvilles ont été restreints aux personnes vulnérables. Ceci illustre un changement dans l'application de l'instruction gouvernementale de janvier 2018 pour la résorption des bidonvilles : les expulsions engagées interrompent le travail d'accompagnement social qui nécessite temps et stabilité, en mettant à mal le lien de confiance lentement établi avec les familles, et la scolarité souvent fragile des enfants. Le travail de nos équipes est ainsi fortement impacté, les familles doivent repartir de rien, souvent en ayant perdu les acquis que l'accompagnement social avait permis en matière d'insertion. Globalement, les réductions budgétaires pour des mises à l'abri en structures hôtelières ont été pleinement ressenties par les différents publics en grande difficulté sociale ; les réponses d'hébergement restent insuffisantes par rapport au besoin. Il y a une accélération des sorties d'hôtel vers des structures d'accompagnement social, mieux adaptées pour un suivi social. Les appels au 115 restent souvent infructueux faute de places disponibles, décourageant le public.

Dans ce contexte, la dynamique inter-associative est indispensable, dans le souci d'une complémentarité d'interventions et de continuité de la prise en charge, les équipes de maraudes se positionnant en **filet de sécurité** pour les publics qu'ils orientent vers les différentes structures pour un accompagnement dans l'hébergement et le logement, et pour éviter les mises en échec avec des retours à la rue ou en bidonville.

Organisation du pôle

DIRECTION DE SERVICE			
MARAUDES MIXTES			SERVICE LOGEMENT
Habitat précaire Marseille	Habitat précaire Pays d'Aix	Aller-vers en gare Marseille	Pays d'Arles : St Martin de Crau, Arles et Châteaurenard
1 Chef de service		1 Chef de service	
3 travailleurs sociaux	2 travailleuses sociales	3 travailleurs sociaux	0.25 travailleur social
1 CIP depuis août 2025	2 médiatrices scolaires	1 psychologue depuis novembre 25	
1 IDE	1 IDE	1 IDE	

Les Maraudes mixtes

Les maraudes mixtes sont reconnues par l'ensemble des partenaires, du fait de leur présence quotidienne sur les différents territoires (bidonvilles, gare St Charles), pour leur connaissance des différentes problématiques et du réseau partenarial. Si la **maraude** est un parcours effectué par les équipes dans les rues ou campements pour porter assistance et/ou accompagnement aux personnes qui y vivent, la **présence sociale** correspond à un temps d'immersion régulière et continue dans l'environnement des jeunes et des familles (bidonvilles, squats...). La présence sociale n'est jamais intrusive, elle respecte la vie privée des personnes et le travail des partenaires. Elle permet un travail de connaissance en profondeur du site et de proximité en :

- ◆ Allant à la rencontre (**aller-vers**) et en amorçant une relation avec les personnes en difficulté, en particulier celles qui n'ont pas pu ou su exprimer de demandes d'aide ;
- ◆ Comprenant les itinéraires et les habitudes des publics ;
- ◆ Tissant et maintenant un lien social ;
- ◆ Observant et évaluant les besoins et les potentialités du public visé ;
- ◆ Échangeant sur ces observations avec les partenaires.

On distingue :

- ◆ Le travail de rue sur les lieux d'intervention ciblés : squats, bidonvilles lieux de vie des jeunes et familles... Ce sera alors soit une présence active (on traite des questions posées par les familles et les jeunes) ou « passive » (on échange, on discute avec les familles, sans répondre à des demandes précises).
- ◆ Une présence sur les territoires pour la mise en place d'actions collectives.
- ◆ L'accueil dans nos bureaux, pour répondre aux demandes et mettre en place des démarches.

La présence sociale s'inscrit sur du long terme, elle nécessite pour sa réussite, continuité et régularité des interventions. Dans le cadre des maraudes, cette présence **amène les équipes à fournir des produits de première nécessité** acquis auprès de l'Agence du don en nature et du Samu social de Marseille. En 2025, 631 dons différents ont eu lieu (produits d'hygiène, vêtements et sous-vêtements, couvertures, produits pour bébé). Les équipes recherchent également des ressources alimentaires (Vendredi 13, les Restos du Cœur, le Samu Social de la Ville de Marseille). Ces actes constituent parfois un premier lien qui permettra d'amorcer une relation et un accompagnement social global.

Accompagnement social global

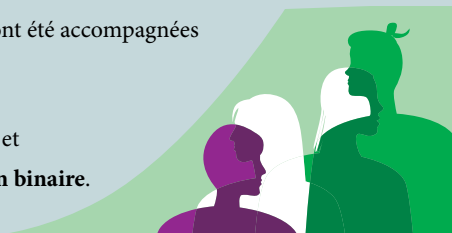
Les équipes de maraudes mixtes sont pluridisciplinaires et proposent au public rencontré en rue un accompagnement. Celui-ci commence bien souvent par la domiciliation, première étape indispensable avec parfois des délais d'attente importants. L'accompagnement social individualisé comprend une orientation et un accompagnement physique du public (jeunes et familles) vers le droit commun. Les équipes utilisent différents outils (entretiens, activités, observation, médiation...) pour créer un lien et favoriser l'adhésion des familles et des jeunes.

832 personnes ont été accompagnées cette année, dont

51% d'hommes,

48.5% de femmes, et

0.5% de public non binaire.



- **La domiciliation** est la première démarche qui permet aux familles d'exister sur le territoire, ainsi que démarrer tout le processus administratif pour la concrétisation du projet d'insertion. 100 personnes ont été accompagnées à la domiciliation ou à son renouvellement.

Lieux de domiciliations : CCAS Marseille et Aix, APHM Conception, Timone et Hôpital Européen, Armée du Salut, AMPIL, AAPPI, SAO d'Aix, Croix Rouge d'Aix...

- **Les accompagnements sociaux et administratifs** correspondent à l'ensemble des démarches qui vont permettre l'ouverture des droits sociaux et de santé (AME, impôts, CAF, RSA...). Il y a eu **1976 actes** réalisés dans le domaine social, pour **396 personnes** différentes (les ayants droits n'étant pas comptabilisés pour le moment).

Dès lors que cet accompagnement avance, une fiche SIAO est créée pour chaque ménage, une note sociale est rédigée et des préconisations d'orientations selon le projet de la personne sont mentionnées (hébergement, logement...). Cette fiche servira à la fois pour une éventuelle mise à l'abri d'urgence (**129 demandes**), une orientation en CHRS ou en logement accompagné. En 2025, cinq familles ont accédé à un logement accompagné à Marseille. Les démarches pour l'accès au logement sont longues, nécessitent de nombreux actes administratifs, notamment les papiers d'identité (souvent perdus par les jeunes), les déclarations d'impôts, qui, non faites dans les temps impartis, retardent la complétude des dossiers.

• **L'accompagnement en matière de santé** s'est généralisé aux trois équipes, qui comprennent toutes un/une infirmière. **975 actes** ont été réalisés dans ce domaine avec **249 personnes**. Ceci comprend les prises de rendez-vous médicaux, accompagnements physiques, recherche de médecins traitants, IDE libéraux, sensibilisation à la prévention vaccination, suivi des grossesses... Les publics vivant en rue présentent des pathologies souvent cumulées, nécessitant une coordination de parcours de soin (**192 cette année**) lorsque les premiers actes de soin sont posés. Cet accompagnement au soin nécessite un accompagnement physique, de la médiation pour expliquer, avant même de pouvoir être dans une démarche de prévention. La vie dans la rue et/ou bidonville a des impacts négatifs, ainsi les personnes endurent la douleur et ne se mobilisent que lorsqu'elle devient insupportable.

Partenaires : PMI des différents secteurs de Marseille, APHM, hôpital d'Aix, Médecins généralistes, IDE libéraux, cabinets médicaux, Puget bis, PASS mobile, PASS des hôpitaux, bus 31-32, les CPEF...

• **L'accompagnement vers l'emploi**, constitue une étape primordiale dans l'insertion. **277 actes** ont été réalisés dans ce sens avec **108 personnes**. 29 personnes ont été orientées vers des formations et 53 CV et préparations aux entretiens d'embauche ont été menés. Cet accompagnement passe par un diagnostic sur le parcours et le profil professionnel, la formation et les savoir-faire, l'inscription à France Travail ou la mission locale pour les moins de 26 ans, CV et lettre de motivation, prospection auprès des partenaires de la formation et de l'emploi, enfin, des simulations d'entretien d'embauche et la participation à des manifestations autour de l'emploi. La restriction des moyens subis par les partenaires, tant au niveau du nombre de contrats aidés que du financement de la formation professionnelle constitue un frein important dans l'accès à l'emploi, notamment de public allophone. Partenaires : Missions Locales, France Travail, ateliers et chantiers d'insertion, agences d'intérim, Fédération du BTP, GEIQ Provence, Sport dans la Ville.

Maraudes Aller-vers en gare

Le territoire d'intervention

Il se situe dans et autour de la gare St Charles, lieu d'arrivée et de départ, de rencontres et de vie. Il connaît des changements avec le projet de réaménagement de la gare, la fermeture du parking et l'arrivée massive du crack. **Une vigilance nouvelle doit être portée sur le public** féminin particulièrement sous emprise à la fois du produit et d'hommes qui abusent d'elles et

qu'ils utilisent pour du trafic de marchandises, ou qui se prostituent pour avoir du produit. C'est un public qui n'était pas présent auparavant sur ce territoire et qui nécessite une approche spécifique, sur un temps long. L'équipe fait référence auprès des jeunes et des partenaires qui l'interpellent pour des disparitions et fugues afin d'éventuellement les repérer et les approcher sur ce territoire.

Renouvelée presque entièrement fin 2025, l'équipe accueille, en plus de l'infirmier, une psychologue clinicienne. Pluridisciplinaire, l'équipe a une approche différenciée et complémentaire, permettant une prise en charge qui prend en compte les aspects de santé physique et psychique. L'équipe est par ailleurs en lien avec l'ensemble des équipes mobiles, soit en co-maraudage, soit en échanges d'information et d'orientation, chacun étant au fait des compétences et spécificités de chacun. Le partenariat local et national permet d'avoir un lien avec des jeunes qui ne sont pas visibles dans la rue, sont en errance, en fugue (dorment dans les cages d'escaliers, squat...).

Le public

202 jeunes ont été accompagnés cette année (38% de filles, 60% de garçons et 2% de personnes non binaires ou en transition) **73% ont entre 18 et 25 ans** et 8% sont mineurs. Le lien est toujours fait avec le Département et les structures habilitées protection de l'enfance. Les jeunes présentent un manque de confiance dans l'adulte, ce qui nécessite un savoir-faire pour qu'ils adhèrent à l'accompagnement. Les problématiques qu'ils rencontrent sont complexes, dont des dénis de pathologie (santé psychique notamment, avec un manque de réponse du secteur hospitalier), des pratiques prostitutionnelles, des addictions, des parcours d'errance, engendrant l'absence de droit ouvert, de papier d'identité. Leur parcours d'insertion est long, avec de nombreuses ruptures : 56% des accompagnements ont une durée de six à douze mois et 8% se poursuivent au-delà de 12 mois.

Ainsi, l'équipe a réalisé cette année :

- ◆ 44 domiciliations et 65 fiches SIAO.
- ◆ 58 FAJ (dont 42 Urgence précarité pour des nuitées d'hôtels).

Le dispositif du Fonds d'aide aux jeunes permet d'amorcer avec ceux en très grande difficulté, une démarche d'accompagnement social, allant d'une mise à l'abri immédiate grâce au dispositif « urgence précarité », à l'aide dans les démarches administratives (papier d'identité), amorçant ainsi un parcours d'insertion.

Par ailleurs, l'équipe a travaillé à la mise en place de Contrats jeunes majeurs, permettant de raccrocher des jeunes à un circuit d'accompagnement qu'ils avaient fui. Cette année, **18 jeunes** (50% de filles) ont été concernés par des actions relevant de la

protection de l'enfance dont 42% de démarches CJM, 33% de suivis avec la MDS et 19% en lien avec les inspecteurs Enfance famille et 6% en lien avec les partenaires (DIMEF, Pôle hébergement Groupe addap13).

L'équipe est en lien avec l'ensemble des équipes mobiles *via* le dispositif de Veille partagée. Ce travail en commun permet d'alerter sur des personnes en situation de très grande fragilité, une interconnaissance des professionnels facilitant les orientations.

Nous sommes inscrits dans le dispositif AHI (accueil, hébergement, insertion) comprenant l'ensemble des partenaires De la rue au logement. Ce réseau partenarial, notamment autour de la commission jeunes du SIAO se réunit tous les mois. Il est indispensable pour pouvoir orienter les jeunes et fluidifier les parcours.

L'équipe travaille avec les partenaires de l'emploi (Mission Locale, et dispositifs spécifiques comme le DAVQ, Sport dans la Ville...) afin d'amorcer une insertion professionnelle : 56 jeunes ont été concernés cette année avec notamment 20% d'inscriptions à la Mission locale et 33% de préparation pour des entretiens professionnels. Enfin, afin d'éviter les ruptures de parcours, tant au niveau local que national, l'équipe est en lien avec les Maisons d'enfants à caractère social qui peuvent l'alerter sur les jeunes fugueurs. Ce lien avec différentes structures permet parfois un contact privilégié avec le jeune car l'équipe fait référence à des lieux ou personnes connues par lui, ce qui peut être rassurant.

Les actions spécifiques

◆ Les Co-maraudes

Cette pratique s'inscrit dans la convention qui nous lie à Gare et Connexion et qui voit une intervention croisée de différents acteurs, au sein de la gare St Charles, à raison de deux à trois fois par semaine, les mercredis après-midi (bus 31/32), jeudis soir et vendredis après-midi (Accueil de jour et de nuit), toute l'année. Ce dispositif permet de mettre en place une intervention pluridisciplinaire inter-associative et les co-maraudes donnent lieu à des approches complémentaires : avec bus 31-32, du fait de la connaissance des produits consommés, il est possible pour les publics de distinguer l'action du bus autour de la réduction des risques (distribution de matériel) et l'accompagnement social qui est proposé par l'équipe, avec un lien sur la question de la santé avec le bus, grâce à la présence de l'IDE et de la psychologue. L'équipe mobile de l'ADJN (qui travaille avec les grands précaires) nous signale des jeunes repérés et inversement nous sommes amenés à leur orienter des personnes plus âgées en situation de grande précarité. Le fait d'être repérés par l'ensemble du public et des partenaires permet une orientation

du public vers l'équipe, notamment les jeunes qui arrivent sur la gare et qui sont très fragiles.

Il avait été programmé des maraudes communes avec l'Amicale du nid sur la question prostitutionnelle ; ces maraudes ont bien eu lieu mais pas à la hauteur souhaitée compte tenu de problèmes de personnels pour nos deux structures.

◆ Prostitution & exploitation sexuelle

Cette problématique, prégnante chez le public notamment féminin, vivant en rue, n'est pas abordée sous cet angle avec les jeunes, mais par des difficultés découlant de leurs conditions actuelles de vie et/ou ces pratiques qu'elles évoquent. Il s'agit alors de problématiques de la santé, la perte de papier d'identité, l'usage de drogue, le lien avec la famille... Certains jeunes, souvent majeurs, affirment ne pas être sous la contrainte et abordent leurs pratiques. Pour d'autres, sous emprise, pris dans des réseaux de traite des êtres humains il est plus complexe d'aborder ces questions. De même, parfois une même personne est victime et auteur (proxénétisme). **Ces situations, toutes très complexes, sont abordées par l'équipe par différents chemins** : celui de la santé avec l'IDE, celui de son histoire personnelle, avec la psychologue, et celui du social avec les travailleurs sociaux. Selon ce que la/le jeune présente, l'équipe privilégiera l'un ou l'autre des interlocuteurs, dans une posture de non-jugement et de bienveillance. Une fois l'accroche réalisée, l'accompagnement se fait souvent de manière tripartite entre l'Amicale du Nid, la structure d'hébergement (MECS ou CHRS) et notre équipe, créant ainsi un continuum dans la prise en charge du jeune.

Avec l'Amicale du Nid, des présences conjointes en rue ont permis de repérer les jeunes qui sont dans des pratiques prostitutionnelles et/ou des réseaux d'exploitations sexuelles. De plus, l'équipe Allers en gare est en lien avec les services de police ferroviaire et ceux de la sûreté de la gare qui peuvent ainsi nous interpellier pour des situations de fugue, et que nous pouvons interpellier pour des jeunes signalés en fugue. Ces services peuvent mettre en place une organisation afin de mettre en sécurité le/la jeune.

Maraudes Habitat précaire

Les Maraudes mixtes Habitat précaire interviennent dans des bidonvilles qui ont particulièrement changé cette année puisqu'il y a eu neuf expulsions, une fermeture après un incendie et des réinstallations sur de nouveaux sites, de plus petites tailles (Aix-en-Provence, Vitrolles) ou au contraire le regroupement important de famille sur un même site (Marseille).

Terrains/Sites d'interventions

Marseille : La Valentine (13011), Home box (13003), St Mauront (13003), Susini (13013) (expulsion prévue en 2026), 555 St Pierre (13012), La Parette 220 (13012) - expulsion le 28/10/25, La Parette 230 - expulsion le 28/10/25, Banon (13005) - expulsion le 17/01/25, Felix Piat (13003) 170-expulsion le 18/07/25, le CRA (13003) - expulsion le 30/04/25, St Loup (13010) -expulsion le 12/04/25, Rue du Marché (13003) -incendie et fermeture du site le 06/02/25.

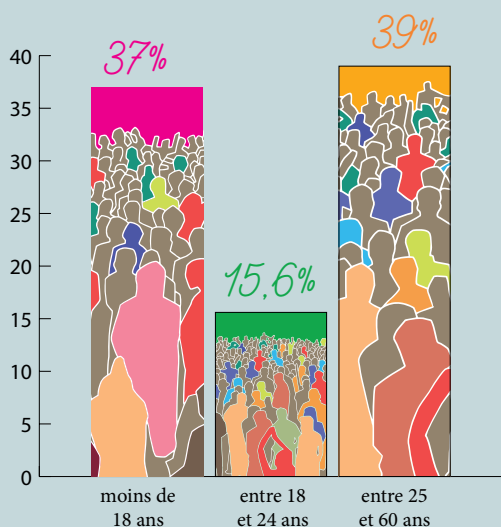
Pays d'Aix : Arbois - expulsion mars 2025, Vitrolles – chemin du Croues - expulsion en juin 2025, Vitrolles – chemin du Baou - expulsion demandée, Les Milles-expulsion prévue en 2026, Aix l'Auberge – chemin de la vierge noire, Vivien Galice- expulsion en juin 2025, Vivien Galice 2

Après les expulsions ou lors d'appel au 115, des familles sont mises à l'abri en hôtel, et les équipes continuent l'accompagnement de ces familles.

Aujourd'hui, **61 personnes** (soit 20 ménages) sont dans des hôtels, essentiellement dans le 1^{er} arrondissement de Marseille et à Vitrolles.

L'activité en 2025

630 personnes suivies dont
308 hommes,
322 femmes



Les expulsions sont source de perte de confiance dans notre intervention : pour exemple, un travail avec la sous-préfecture d'Aix-en-Provence avait permis un dialogue entre des représentants des familles et le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence pour tenter de trouver une solution de terrain mis à disposition dans l'optique de l'expulsion de l'Arbois ; le changement de Préfet début 2025 a donné lieu à une expulsion sans solution et aucune suite n'a été donnée aux échanges qui avaient eu lieu auparavant. Par ailleurs, la réinstallation des familles sur d'autres sites prend du temps, elles ne sont plus dans une démarche d'insertion mais de survie, la scolarité des enfants est interrompue... A la suite de l'expulsion en mars 2025 des familles de l'Arbois, où 60 enfants étaient scolarisés, seulement cinq enfants ont poursuivi leur scolarité, et il s'agissait d'enfants qui étaient mis à l'abri en hôtel. Tous les autres ont eu une nouvelle affectation d'établissement scolaire en décembre 2025, soit 9 mois après leur interruption de scolarité. Dans le même temps, si le pacte des solidarités permet le maintien du cœur de l'activité, les restrictions budgétaires de l'année ont impacté le service (perte de 4 postes).

L'équipe est aujourd'hui composée de différents métiers, permettant une approche pluridisciplinaire (IDE, travailleurs sociaux, CIP). Notre **travail partenarial**, tant au niveau institutionnel (DDETS, Ville de Marseille, Département – PMI et CPEF) qu'inter-associatif, **est primordial dans l'accompagnement des familles.**

◆ Scolarité

L'accompagnement à la scolarité est un axe de travail important en ce qu'il permet à terme une insertion des enfants, par la maîtrise de la langue, une ouverture et un espace qui leur soit propre. Cet accompagnement se met en place différemment à Marseille et Aix en Provence. **A Marseille**, il s'articule avec les démarches administratives faites par l'association L'école au présent, pour l'inscription dans les établissements scolaires et par le lien avec ces derniers, le suivi éducatif et du temps de présence sociale aux sorties des écoles, permettant de créer un lien avec les enfants et le personnel des établissements.

A Aix-en-Provence, les médiatrices scolaires, dont une médiatrice paire, travaillent depuis quatre ans le lien avec les établissements scolaires, et la ville pour l'inscription des enfants à l'école et à la cantine. Des temps de présence dans les établissements, aux réunions parents-professeurs, aux sorties d'établissement, mais aussi le lien avec les directrices d'école, les professeurs d'UPE2A facilitent grandement la scolarité des enfants et permettent aux parents une compréhension du système scolaire. Après la délocalisation du bidonville, les enfants dépendaient de la carte

scolaire de Vitrolles. Les inscriptions ont été faites début septembre 2025, mais les affectations n'ont eu lieu qu'en décembre. Nous avons alors provoqué une rencontre avec les directrices des écoles, qui ont accueilli parents et enfants pour une visite des locaux et qui a permis de rassurer les familles et de faciliter la scolarité déjà fortement soumise aux aléas des lieux d'habitation, de la météo et des conditions de vie. Ainsi, sur 42 enfants scolarisés en février 2025 et après l'expulsion du bidonville, nous avons maintenu le lien avec 16 de ces enfants, dont huit font leur entrée à l'école en janvier 2026, et cinq collégiens sont toujours scolarisés (puisqu'ils dépendaient du même établissement scolaire avant et après l'expulsion).

◆ **Actions collectives culturelles et de loisirs**

Ce type d'action permet un travail de prévention, socialisation et d'apprentissage. À Marseille, le financement d'un projet sur l'accès à la culture et aux loisirs des enfants vivant en bidonville, permet une présence hebdomadaire de l'équipe dans les différents ateliers qui ont lieu sur les bidonvilles et de proposer ainsi des actions favorisant l'expression, la socialisation, l'accès à la culture et aux loisirs pour le bien-être des enfants, ainsi que de leurs familles. Ils sont conçus également dans l'optique de favoriser la scolarité des enfants.

• **Animation d'actions collectives avec Terre Ludique** – squat de Saint-Pierre et Culture du Cœur & Les Petits Débrouillards – squat de Susini : ces interventions à destination des enfants ont permis de créer un lien de confiance, d'impulser une évolution positive dans l'accueil et la participation et d'en faire des moments attendus.

• **Projet Théâtre** – bidonville de La Parette : les enfants ont présenté leur travail lors de l'Assemblée Générale Groupe addap13 (juin 2025), un moment très valorisant pour eux et pour leurs familles. Ces ateliers leur ont apporté un espace d'expression orale et ont renforcé leur confiance en eux.

• **Projet Photo** – site de Saint-Pierre & La Parette : Certaines photos ont été présentées à assemblée générale du Groupe addap13 et d'autres remises aux familles.

• **7 sorties à la Base de plein air du Frioul.**

◆ **Santé**

Les deux équipes d'Aix en Provence et de Marseille comprennent des infirmiers qui interviennent au sein des squats et bidonvilles, posent un diagnostic infirmier pour pouvoir orienter au mieux, coordonnent les parcours de soins et mettent en place des temps collectifs de connaissance et

de prévention, tant avec les femmes qu'avec les enfants. Leur présence permet l'accès aux soins et de soutenir le parcours de soins parfois complexe. Ils mettent également en place un réseau partenarial autour de la santé de ces personnes en situation de précarité. Ainsi, ce sont 206 personnes qui ont été accompagnées sur des questions de santé, essentiellement en termes de suivi (une dizaine de situations d'urgence seulement). Au-delà des accompagnements physiques, ce sont 346 orientations (PMI, spécialistes, PASS essentiellement), 76 coordinations de parcours de soins et 109 ouvertures de droits santé. La santé de la femme reste une des préoccupations majeures, notamment pour les situations de grossesse, permettant ainsi de faire à la fois un suivi de la mère puis de l'enfant. Les soins dentaires restent compliqués à mettre en œuvre, du fait de difficultés d'hygiène de vie, d'alimentation et d'hygiène dentaire, engendrant la survenue précoce de caries et la faiblesse d'offre de soins adaptés à ce public.


◆ **Actions de prévention santé de la femme et de l'enfant**

Des actions collectives en lien avec la santé ont été mises en œuvre au cours de l'année, en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI) de Marseille et d'Aix-en-Provence.

Des interventions sur site ont eu lieu avec une équipe de la PMI de Frais Vallon : une sage-femme intervient directement sur les sites afin de coanimer, avec notre équipe, des temps d'échanges exclusivement destinés aux femmes, dans le but de garantir un espace de parole sécurisé, bienveillant et libre. Les thématiques abordées portent sur la santé sexuelle et reproductive, notamment la contraception, la sexualité, les infections vaginales et celles sexuellement transmissibles (IST). **10 ateliers** se sont déroulés sur l'année. L'un des points forts de cette action réside dans la proximité et l'accessibilité des interventions. La présence conjointe de la sage-femme et de notre équipe sur les sites permet d'adapter les ateliers aux besoins exprimés par les participantes et de lever progressivement certains freins à l'accès aux soins. Les femmes vont ensuite plus facilement à la PMI et mettent en place un suivi gynécologique.

◆ **Logement**

Un des axes fort de travail est bien entendu l'accès au logement pour ces familles. Différents outils sont mobilisés, à travers notamment la commission « Mission Résorption des bidonvilles » du SIAO, qui permet l'orientation et le suivi des familles sur différents dispositifs d'accès au logement tels que des mesures ASELL ou AVDL, accès et maintien. L'année a donné la priorité aux familles hébergées



en hôtels (PEC hôtelière) afin de réduire le nombre de nuitées d'hôtel. Ainsi, 69 personnes ont été concernés par des actions d'accès au logement : fiches SIAO créées et mises à jour, entretiens sociaux avec les familles, création d'un Numéro unique départemental, dossier DAHO ou DALO (15). Un coaccompagnement peut être organisé si une famille a un suivi AVDL lorsqu'elle entre dans le logement. Aucune famille n'est entrée en logement cette année, bien que leurs dossiers soient complets. Certaines, entrées l'année passée, bénéficient encore d'un accompagnement. Néanmoins, nous voyons revenir des familles vers les bidonvilles à la suite d'expulsions locatives pour impayés de loyers. Lorsque ces impayés concernent des logements de bailleurs sociaux ou d'associations (logements accompagnés), il convient de travailler à une résorption de la dette avant d'envisager un retour dans un logement.

Service logement

Dans le cadre d'une convention avec la DDETS pour le financement du dispositif d'Allocation Logement Temporaire (ALT) et d'un accompagnement social global, le service gère trois appartements :

- ◆ Un studio en résidence sociale (Vivacité) à St Martin de Crau.
- ◆ Un studio dans le parc locatif privé à Châteaurenard.
- ◆ Un T1 dans le parc locatif privé à Arles.

Cette gestion nécessite d'être en permanence attentif à l'état du mobilier, matelas, linge de maison ainsi que de la vaisselle, dans la mesure où l'accompagnement des jeunes, orientés soit par le service de prévention spécialisée du Pays d'Arles, soit par les partenaires (Mission Locale, CCAS, via le SIAO), nécessite de leur apprendre à tenir un logement, à gérer leur

budget, en plus de travailler les différents freins d'insertion sociale et professionnelle.

Six jeunes ont été accueillis en 2025 :

- ◆ Deux jeunes filles dans l'appartement de Châteaurenard, dont une est encore dans le logement. La seconde a été relogée dans l'appartement de Saint Martin de Crau avant de retourner en famille.
- ◆ Trois jeunes dans l'appartement de Saint Martin de Crau : une jeune fille de Châteaurenard où elle est retournée et deux jeunes hommes. L'un d'entre eux a trouvé une solution d'hébergement (chez un tiers), alors que l'autre est toujours présent ; il travaille et affine son projet logement.
- ◆ Deux jeunes ont été accueillis dans l'appartement d'Arles : un garçon et une fille toujours présente en décembre 2025. Le jeune homme est sorti à la suite du non-respect du contrat d'accueil (impayés de loyers).

Les jeunes accueillis doivent être relativement autonomes et insérés au moins professionnellement afin de pouvoir payer le reste à charge. Néanmoins, nous observons qu'une fois entrés en appartement, souvent après une errance résidentielle, se sentant sécurisés, certains des mécanismes de défense tombent, laissant place à l'expression de souffrances psychiques importantes allant parfois jusqu'à des passages à l'acte. La co-intervention à la fois d'une éducatrice du service logement et d'éducateurs de prévention spécialisée permet une intervention coordonnée et complémentaire et un soutien mutuel dans les situations complexes. Nous avons pu provoquer des temps de supervision spécifique pour les situations les plus complexes.

Entreprise d'insertion Equilibre





Entreprise d'insertion Equilibre

Equilibre, une entreprise d'insertion en restauration.

⇒ **Les salariés en insertion**

En 2025, **15 ETP** en contrat d'insertion en tant qu'Aides de cuisine – employés polyvalents de restauration.

Objectifs de l'entreprise

- ◆ Préparer et livrer des repas sains et équilibrés à destination des publics adolescents pris en charge, dans les MECS du pôle hébergement des mineurs relevant de l'ASE et d'autres structures du même type.
- ◆ Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers leur insertion sociale et professionnelle.
- ◆ S'inscrire dans une démarche éco-responsable et anti-gaspillage et dans l'écosystème des entreprises d'insertion.

Une année d'évolution

L'histoire d'EQUILIBRE a débuté avec la création du pôle hébergement, en particulier en lien avec le service de mise à l'abri pour évaluation. L'objectif étant de préparer et livrer des repas pour les jeunes accueillis. Depuis trois ans, l'entreprise travaille à la diversification de ses offres et à l'élargissement de sa clientèle externe afin de garantir la poursuite de l'activité.

Cette année, elle est parvenue à stabiliser certaines commandes annuelles permettant d'avoir un roulement d'activité. Le développement de la clientèle et la régularité des commandes qui peuvent connaître de fortes fluctuations saisonnières, sont un fort enjeu.

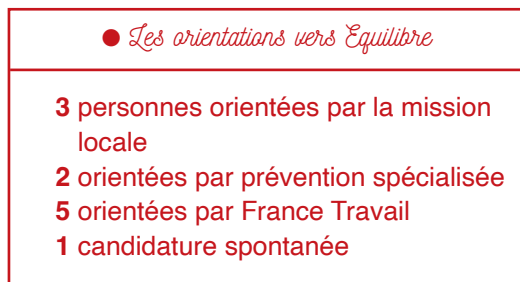
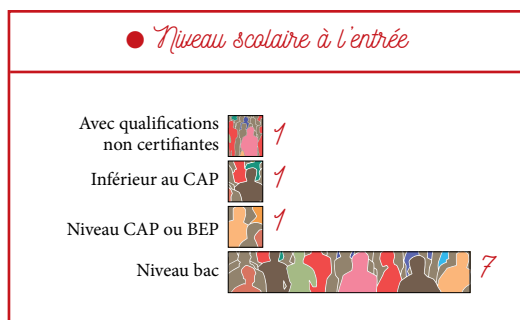
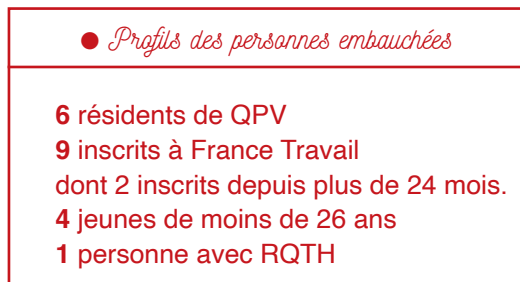
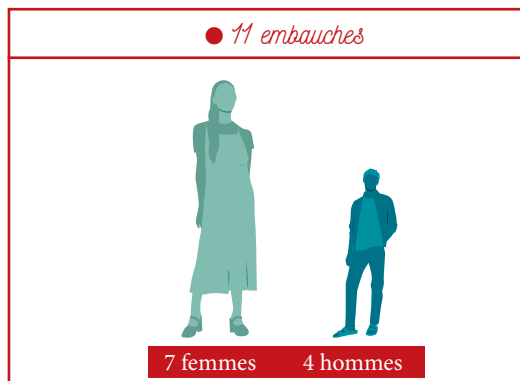
L'équipe

L'entreprise fonctionne avec une équipe composée d'une partie de personnels permanents :

- ◆ Une cheffe de service-cuisine,
- ◆ Un chef de service- Economat - un chef de service comptabilité,
- ◆ Trois encadrants techniques,
- ◆ Une conseillère en insertion (0.5 ETP).

Et de **21 salariés en insertion** (CDDI).

Afin de travailler sur la cohésion d'équipe, des journées sont organisées à la base de plein air du Frioul (Groupe addap13).



9 Sorties constatées en 2025 dont une avec une durée de contrat inférieure à trois mois.

Sur les 8 sorties prises en compte : 3 hommes et 5 femmes

- ◆ Un en emploi durable (contrat de plus de 6 mois).
- ◆ Un en emploi de transition (embauche en CDD de moins de 6 mois par un autre employeur°).
- ◆ Une autre sortie reconnue comme positive.
- ◆ Trois entrées en formation qualifiante ou poursuite de formation qualifiante.
- ◆ Deux sorties pour chômage.

⇒ Formations

La montée en compétence est visée pour chaque salarié, de plus elle est indispensable pour les salariés en insertion.

La cheffe de cuisine met en place des ateliers réguliers de Découverte de la cuisine : notions de proportions, découverte des goûts et des épices, vocabulaire professionnel. Ils sont aussi l'occasion de partager les savoir-faire et connaissances de chacun, ce qui contribue également à une ambiance de travail sereine et au renforcement de la confiance. Ces temps visent l'acquisition et l'élargissement du vocabulaire de chacun, d'échanges, soutenant ainsi certains des salariés qui connaissent des freins de ce type.

Dans le cadre d'un partenariat avec la PJJ et Emmaüs Cabriès, un encadrant technique est détaché trois fois par semaine afin de superviser une brigade en charge de la préparation des repas à destination des compagnons de cette communauté.

⇒ L'accueil de stagiaires

Equilibre accueille des stagiaires, qu'ils soient collégiens, lycéens ou en formation professionnelle. En 2025, des stagiaires de l'Ecole de la 2ème chance ont été reçus au sein de l'entreprise.

Ils peuvent être orientés par nos partenaires (PJJ, MECS) ainsi que par les services du Groupe addap13 (MECS MNA) et souvent par France Travail

LES PRESTATIONS

La diversification des offres et de la clientèle reste un objectif (contenus des repas et modalités). 700 repas par jour sont confectionnés, sous plusieurs formes.

⇒ Repas de collectivités - prestations régulières

L'entreprise d'insertion a été créée pour répondre aux besoins quotidiens des jeunes pris en charge par le Groupe addap13 (services AMAPE, MECS), ceci a constitué au départ la majeure partie de l'activité. Aujourd'hui des prestations de même type sont développées avec d'autres MECS du département.

Ici, nos objectifs sont de :

- ◆ Fournir des repas sains et en quantité suffisante, pour majoritairement des adolescents,
- ◆ Proposer des repas qui fassent « plaisir »,
- ◆ Participer à l'éducation au goût,
- ◆ Faciliter le fait de se mettre à table pour manger et partager.

En fonction des commandes, nous livrons un ou deux repas par jour par jeune. Ces prestations peuvent être quotidiennes et assurent l'essentiel des repas pour certaines unités et structures, il a donc été primordial de travailler à la fois à l'équilibre des menus, au goût (bon, diversifié) à destination d'adolescents, qui pour certains ne connaissent pas la cuisine française. Ainsi, nous sommes attentifs aux retours qui nous sont faits pour adapter nos propositions.

Les jeunes pris en charge par les services du pôle Hébergement ont la possibilité de consommer leur déjeuner sur place (occasion de rencontres et de convivialité) dans la salle dédiée ou de l'emporter (indépendance).

Cette année et dans ce cadre des livraisons ont été assurées pour :

● *Le Pôle Hébergement de mineurs ASE :*

Unité collective Grand Canal (Martigues),
Unité collective Tuileries, Cougit (13015)
Unités d'hébergement du service AMAPE (centre-ville Marseille).

● *Des clients externes :*

MECS Soliha et Sara logisol

CEF- PJJ Don Bosco

Une prestation est également assurée en sous-traitance pour la table de Cana ainsi que des livraisons pour les CHRS La Selonne, Fontainieu, La Minoterie. Des ateliers de cuisine ont été menés à la MECS Saralogisol et à la MECS MNA du Groupe addap13, afin de proposer une découverte de la cuisine, des temps d'échanges.

⇒ Repas individuels-prestations sur commande

Les salariés du Groupe addap13 peuvent, depuis la création de l'entreprise, commander des repas qui leur sont livrés sur leur lieu de travail et depuis quelques années cette possibilité est donnée à la clientèle externe au Groupe (livraison dans 9 arrondissements de Marseille, à partir de 3 commandes). Le paiement des repas peut se faire par le biais de tickets ou carte restaurant directement auprès du livreur.

La cheffe de cuisine élabore une nouvelle carte, en lien avec la saison, tous les trois mois, diffusée ensuite vers notre réseau de clients et sur le site.

⇒ Prestations évènementielles

Le développement de prestations évènementielles se poursuit, de type traiteur pour une clientèle variée. Il est proposé des :

- ◆ Petits-déjeuners, accueils café, pauses gouter
- ◆ Buffets à thème, adaptés à la demande du client
- ◆ Paniers repas.

En 2025, ces prestations ont concerné le Département recherche et enseignement du MUCEM, en lien avec Aix-Marseille Université, la PJJ, l'URIOPSS avec l'IFSI de la Blancarde, Formation et métiers, l'Auberge de jeunesse de Bois Luzy, des centres sociaux Saint Gabriel, la Rose, Croix-Rouge, Amnesty internationale, l'association World basket, l'ADEPAPE, le collège coopératif, le CMSCH, la DDSP13 et la DZSP.

Lors des assemblées générales des associations du Groupe addap13, le 04 juin 2025, EQUILIBRE a assuré une partie des paniers repas pour les participants.

L'entreprise réalise également des prestations :

- ◆ Durant la période estivale, pour la base de plein air du Frioul (équipement de la prévention spécialisée) : livraison des déjeuners pour les jeunes et les équipes éducatives en activité, du lundi au vendredi
- ◆ Avec le service Prévention par le sport, *via* les Urban sport trucks organisation de gouters et des barbecues (soirée) dans les quartiers d'intervention.

Un travail a été mené cette année, à la diffusion de supports de communication permettant de présenter et faire connaître l'entreprise d'insertion **EQUILIBRE** à une clientèle externe au Groupe addap13.

Il convient d'être très attentif aux retours des clients, cette prise en compte permettant de les fidéliser et d'adapter plus finement les propositions.

Equilibre dans l'écosystème des EI

EQUILIBRE mène une démarche de développement des partenariats avec d'autres entreprises d'insertion afin de consolider son inscription dans cet écosystème. Ceci s'illustre dans notre participation au réseau Epice, avec notamment notre présence à l'évènement Kous-Kous (Ville de Marseille) via la production de 1 000 repas sur un jour.

⇒ Ecoresponsabilité

Agir de manière écoresponsable : lutte contre le gaspillage, traçabilité des produits, recyclages sont des axes de travail importants et poursuite des gestes acquis : couverts en bois, réduction autant que possible des emballages, tri des déchets, collecte des huiles usagées et des cagettes. Nous avons poursuivi le partenariat solidaire avec des associations caritatives (dont Vendredi 13), sous la forme de don de repas non consommés.

Cette année, a été mise en place la collecte à la source des biodéchets, par la signature d'une convention

avec un prestataire (les Alchimistes de Provence).

La loi Egalim s'applique à la restauration collective et impose 50% de produits de qualité (labels, Pêche durable...) dont au moins 20% de produits d'origine biologique. Dans ce cadre, cette année la proportion de produits d'origine biologique a été augmentée, ainsi que la poursuite de l'approvisionnement local lorsque cela a été possible.

⇒ Entre financement contraint et prix de vente accessible

L'équilibre financier bien que globalement tenu constitue un défi au quotidien, car de multiples éléments sont à prendre en compte :

- ◆ Le prix des repas livrés dans les structures collectives est fixé par l'autorité tarificatrice et n'est pas indexé sur l'inflation.
- ◆ La nécessaire adaptation du prix de vente de l'ensemble de nos types de prestations aux capacités de nos clients (individuels et organisations).
- ◆ La dépendance qu'ont les EI aux systèmes d'aide aux postes de l'Etat (CDDI) sans qui l'activité n'est pas viable.

L'inflation reste marquée sur les produits alimentaires, d'emballage et de transport et l'entreprise travaille le plus finement possible sur ces postes.

⇒ Au regard des normes de sécurité alimentaire et des salariés

Afin de respecter l'ensemble du cadre réglementaire (DDPP) qui s'applique à notre champ, les formations à destination des salariés permanents et en insertion permettant de garantir à la fois leur montée en compétences et la sécurité alimentaire sont dispensées.

Sont mis en place des auto-contrôles sur les repas, les plans de travail, les ustensiles et l'eau afin de garantir la sécurité sanitaire de la production.

Les salariés permanents et en CDDI suivent systématiquement la formation HACCP (qui concerne l'hygiène) avec un prestataire TR6. La sécurité des salariés est une préoccupation importante notamment pour la manipulation des ustensiles tranchants : mise en place des ateliers réguliers de sensibilisations à la qualité et à la sécurité en situation de travail.

⇒ Poursuite de la structuration

Dans l'objectif d'obtenir une reconnaissance AFEST la cheffe de cuisine et un encadrant technique ont suivi une formation spécifique en 2025.

EQUILIBRE réfléchit à la diffusion d'un questionnaire de satisfaction à destination des clients, adolescents accueillis en MECS et salariés du Groupe addap13 tant au niveau des repas commandés que des buffets proposés.



A propos de la rédaction de ce bilan

Produire un bilan d'activité représente un travail important, tant pour les équipes que l'encadrement.

C'est aussi l'occasion d'une pause réflexive sur les projets menés à bien, les partenariats créés et les parcours d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et parents que nous avons, rencontrés et accompagnés cette année.

Ce document est le résultat d'un processus collectif qui a associé l'ensemble des professionnels des services, les fonctions supports du siège social et la direction générale.

Les équipes, qu'elle soient de prévention spécialisée, de l'AEMO-R, du Pôle Précarité et Inclusion sociale, de la CEAF ou d'Equilibre ont eu à réfléchir sur les actions phares de l'année, les difficultés rencontrées et les avancées au regard du projet pédagogique annuel de chaque service et il a permis d'enclencher la nouvelle année.

Ces temps de réflexion collective et d'écriture croisée où chaque professionnel est sollicité et contribue concrètement à donner à voir comment les professionnels du Groupe addap13 mettent en œuvre leur mission au quotidien.

